

BIBLIOTHèque(s)

3

JUN
2002

CHAMPAGNE-ARDENNE

Éditorial par Gérard Briand **1** Bibliobréves **4** L'arbre, les architectes et les bibliothèques, par Marie-Josée Rich **10**
 Questions à Thierry Delcourt, directeur de la médiathèque de la agglomération troyenne **13** BMVR de Reims : victoire d'un projet contesté, par
 Nicolas Galaud **15** BMVR de Châlons-en-Champagne : après un an, par Françoise Bérard **19** Le relais-livre renforce le lien social, entretien avec Muguette Lannes **23**
 Portrait d'une médiathèque intercommunale dans la Marne, par Nathalie Leblanc **24** Une vinothèque dans une ancienne chapelle, par Françoise
 Weinling **26** Interbibly, l'agence qui relie, par Martine Ragetly **28** Une porte ouverte dans la prison, par Sabine Schepens-Malthez **29** L'essor des
 Espaces Culture Multimédia, par Sabine Schepens-Malthez **30** À la découverte du poète disparu, par Lionel Gallois **32** Sites Internet culturels, par Arnaud Degrève
33 Bébé-lecteur deviendra grand, par Sabine Schepens-Malthez **34** Panorama de la formation, par Sylvie Hamzaoui **37** La documentation
 universitaire : un esprit d'ouverture, par Carine El Bekri-Dinoird, Clotilde Zur Nedden, Agnès Tisserand **39** Les très riches heures des bibliothèques de
 Champagne-Ardenne, par Nicolas Galaud **42** La Champagne-Ardenne se dote d'une base bibliographique, par Françoise Bérard **47** Les amis, le bibliophile et
 le livre, par Jean-Paul Fontaine **50** La Hulotte, Le Coq à l'âne et le Pythagore, au menu de l'édition champenoise, par Sabine Schepens-Malthez
 et Jean-Michel van Houtte **52** Actualités de l'ABF **54** Libres propos sur la culture ABF - Jachères, labours, failles **55** Commission Vie de l'association **57** Le
 centre d'Auvergne recherche des bonnes volontés **58** Stratégies de valorisation des bibliothèques : l'expérience italienne **59** Relance de l'action des bibliothèques
 de comités d'entreprises **60** Bibliothèques publiques et pluralité culturelle **61** « Dedans, dehors » - Prison et action culturelle : des partenariats à construire **62**
 Portrait Arnaud Degrève, Assistant qualifié de conservation **63** Espaces et architectures Dans les coulisses de la BMVR de Toulouse, par Isabelle Henry **64**
 Cité de l'architecture et du patrimoine : la bibliothèque se constitue, par Renée Erbouze **67** Bibliomonde Voyage au Québec - 2^e épisode - Le multimédia dans les
 bibliothèques publiques québécoises, par Odile Granier **70** La médiathèque du CCF de Phnom Penh se modernise, par Olivier Jeandel **73** Parole(s) de libraire
 La Belle Image de Reims **76** Les Passeurs de Textes de Troyes **78** Notes de lectures **80** Tribune **82** Annonces **83**



Éditorial

Publication bimestrielle
paraissant depuis 1907
Éditée par l'**Association des
Bibliothécaires Français**

31, rue de Chabrol – 75010 Paris
Téléphone : 01 55 33 10 30
Télécopie : 01 55 33 10 31
abf@abf.asso.fr
www.abf.asso.fr

Directeur de la publication
Gérard Briand

Rédactrice en chef
Virginie Kremp
virginie@abf.asso.fr

Secrétaire de rédaction
Dominique Pradat
dominique@abf.asso.fr

Coordination
Sabine Schepens-Malthet,
Sylvie Hamzaoui,
Marie-Josée Rich

Comité de rédaction
Geneviève Boulbet,
Gérard Briand, Ridha Brini,
Isabelle de Cours,
Jean-François Jacques,
Benoît Lecoq, Aude Roller

Publicité - Diffusion
ABIS - Caroline Paganucci
Téléphone : 01 40 22 63 11
Télécopie : 01 55 33 10 31
cpaganucci@wanadoo.fr

Maquette-Mise en pages
M.-C. Carini et Pictorus

Abonnements
France 77 € – Étranger 80 €
Commission paritaire n° 60 031
ISSN : 1632-9201
Dépot légal : juin 2002

Impression
Jouve, Paris

BIBLIOTHÈQUE(S)

**REVUE DE L'ASSOCIATION
DES BIBLIOTHÉCAIRES FRANÇAIS**
est analysée dans la base
Pascal produite par l'INIST
et dans la base LINA.

© Photo de couverture :
OT Riceys / CDT Aube.

Ce n°3 est consacré aux bibliothèques de Champagne-Ardenne et à leurs partenaires. Merci au groupe régional de l'ABF qui a contribué à la réalisation de ce dossier à l'occasion du congrès de Troyes.

Le plaisir que nous avons de nous retrouver lors de ce congrès ne doit pas nous faire oublier la gravité des événements politiques et électoraux que La France a vécu depuis le mois d'avril. L'ABF n'a pas l'habitude de s'exprimer dans le débat politique ou idéologique, dès lors que celui-ci ne concerne pas nos convictions professionnelles. Cette fois-ci, il était évident que l'enjeu dépassait largement les seuls intérêts partisans, pour toucher à l'essentiel de la démocratie.

L'ABF peut témoigner des pratiques de l'extrême droite lorsqu'elle est responsable de la gestion d'établissements et qu'elle mène une politique de censure des collections, d'orientation des acquisitions, de remise en cause des pratiques professionnelles et des missions des bibliothèques, de la baisse souvent considérable des budgets et des prêts, du manque de professionnalisme et de la diminution de la qualité des services. Cette politique délibérée a ramené inexorablement certaines bibliothèques 20 ou 30 ans en arrière.

Que des établissements soient ainsi soumis aux caprices politiques est choquant pour le professionnel, comme pour le citoyen. Mais, si l'extrême droite s'illustre en accumulant des pratiques contraires à notre déontologie, il faut bien reconnaître malheureusement que, sur certains points, elle n'en a pas toujours l'exclusivité.

En tant qu'association, nous devons réaffirmer sans cesse la nécessité d'établir un véritable droit à l'information, à la culture, à la formation, tout au long de la vie. Le rôle de toutes les bibliothèques est essentiel : il faut mettre à la disposition des citoyens et du public des collections à la fois riches et pluralistes, modernes et vivantes, ouvertes aux idées et aux expériences originales, dans des établissements encadrés et dirigés par de véritables professionnels s'appuyant sur une déontologie reconnue. Des établissements dont le statut doit, de toute évidence, être revu pour assurer leur indépendance et leur neutralité.

Le nouveau gouvernement a donc un certain nombre de dossiers urgents à régler ou à initier, dont beaucoup nous tiennent à cœur.

– Celui du droit de prêt tout d'abord. Le compromis actuellement étudié par le Sénat ne doit pas être remis en cause. Il est le garant du climat apaisé, heureusement retrouvé. Mais il nous faut désormais aborder la question des compensations pour les budgets des bibliothèques.

– Celui de la directive européenne concernant le droit d'auteur, où la position française est la plus défavorable aux usagers.

– Celui du développement des bibliothèques et d'une grande politique nationale de remise à niveau, tant pour les bibliothèques de lecture publique que pour les bibliothèques universitaires. Il s'agit de mettre à disposition des moyens humains et budgétaires.

– Celui de la loi concernant les bibliothèques, leur statut, leurs missions, leur organisation, mais aussi et d'abord, le droit des usagers à l'information, à la culture et à la formation.

Voilà donc du travail en perspective.

Gérard BRIAND

Au sommaire des prochains numéros de BIBLIOTHÈQUE(S)

- n° 4 : Bibliothèques et intercommunalité – septembre
- n° 5/6 : Interdit d'interdire – novembre

BIBLIothèque(s)

3

JUIN
2002

Sommaire

4 **Bibliobréves**

Dossier **CHAMPAGNE-ARDENNE**

- 10 L'arbre, les architectes et les bibliothèques, par MARIE-JOSÉE RICH
- 13 Questions à THIERRY DELCOURT, directeur de la médiathèque de l'agglomération troyenne
- 15 BMVR de Reims : victoire d'un projet contesté, par NICOLAS GALAUD
- 19 BMVR de Châlons-en-Champagne : après un an, par FRANÇOISE BÉRARD
- 23 Le relais-livre renforce le lien social, entretien avec MUGUETTE LANNES
- 24 Portrait d'une médiathèque intercommunale dans la Marne, par NATHALIE LEBLANC
- 26 Une vinothèque dans une ancienne chapelle, par FRANÇOISE WEINLING
- 28 Interbibly, l'agence qui relie, par MARTINE RAGETLY
- 29 Une porte ouverte dans la prison, par SABINE SCHEPENS-MALTHET
- 30 L'essor des Espaces Culture Multimédia, par SABINE SCHEPENS-MALTHET
- 32 À la découverte du poète disparu, par LIONEL GALLOIS
- 33 Sites Internet culturels, par ARNAUD DEGRÈVE
- 34 Bébé-lecteur deviendra grand, par SABINE SCHEPENS-MALTHET
- 37 Panorama de la formation, par SYLVIE HAMZAOU
- 39 La documentation universitaire : un esprit d'ouverture, par CARINE EL BEKRI-DINOIRD, CLOTILDE ZUR NEDDEN, AGNÈS TISSERAND
- 42 Les très riches heures des bibliothèques de Champagne-Ardenne, par NICOLAS GALAUD
- 47 La Champagne-Ardenne se dote d'une base bibliographique, par FRANÇOISE BÉRARD
- 50 Les amis, le bibliophile et le livre, par JEAN-PAUL FONTAINE
- 52 La Hulotte, Le Coq à l'âne et le Pythagore, au menu de l'édition champenoise, par SABINE SCHEPENS-MALTHET et JEAN-MICHEL VAN HOUTTE

Les opinions exprimées dans BIBLIothèque(s) n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Actualités de l'ABF

- 54 Les gens ; Info ; Ressources-Liberté ; Un point sur l'ABIS et l'ABF ; Élections BP
- 55 Libres propos sur la culture ABF - Jachères, labours, failles, par JEAN-CLAUDE ANNEZER
- 57 Commission Vie de l'association, par MARTINE ITIER
- 58 Le centre d'Auvergne recherche des bonnes volontés, par MICHÈLE FAIVRE et ANNE-MARIE DEMADRE
- 59 Stratégies de valorisation des bibliothèques : l'expérience italienne, par VIRGINIE KREMP
- 60 Relance de l'action des bibliothèques de comités d'entreprises, par COLETTE GUIMARD et MARTINE BODEREAU
- 61 Bibliothèques publiques et pluralité culturelle, par RAMZI TADROS et RAYMOND ROMANO
- 62 « Dedans, dehors » – Prison et action culturelle : des partenariats à construire, par MARIE-ANNE GUBLIN

Portrait

- 63 Arnaud Degrève, Assistant qualifié de conservation

Espaces et architectures

- 64 Dans les coulisses de la BMVR de Toulouse, par ISABELLE HENRY
- 67 Cité de l'architecture et du patrimoine : la bibliothèque se constitue, par RENÉE ERBOUZE

Bibliomonde

- 70 Voyage au Québec – 2^e épisode – Le multimédia dans les bibliothèques publiques québécoises, par ODILE GRANIER
- 73 La médiathèque du CCF de Phnom Penh se modernise, par OLIVIER JEANDEL

Parole(s) de libraire

- 76 La Belle Image de Reims
- 78 Les Passeurs de Textes de Troyes

80 Notes de lectures

82 Tribune

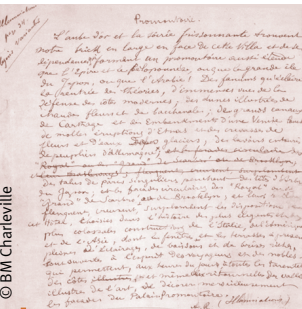
83 Annonces



NUMÉRISATION DU FONDS RIMBAUD À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Le musée Arthur Rimbaud et la bibliothèque municipale de Charleville-Mézières regroupent plus de 5 000 documents qui sont en cours de numérisation. Un site Internet sera bientôt disponible et proposera une biographie du poète, une évocation des lieux emblématiques de Charleville ; l'activité éditoriale et la revue *Parade sauvage* ; l'actualité rimbauldienne dans le domaine de l'édition et des différents arts du spectacle ; des possibilités de dialogues autour d'Arthur Rimbaud (liste de diffusion, forum, courrier électronique) ; des liens vers d'autres sites consacrés au poète et à la poésie contemporaine.

Ce projet a été conçu dans le cadre du plan de numérisation du ministère de la Culture et de la Communication en 2000, piloté par le comité scientifique pour la documentation informatisée et le multimédia du Conseil ministériel de la recherche.



© BM Charleville
Promontoire, *Les Illuminations*.

Gérard Martin et Arnaud Degrevé

LE SALON RÉGIONAL DU LIVRE POUR LA JEUNESSE DE TROYES

est organisé depuis 15 ans par l'association Lecture et Loisirs. Il rayonne sur toute la région Champagne-Ardenne. Installé à l'Espace Argence, il se décline sur une quarantaine de lieux éclatés dans la ville. Du 17 au 20 octobre prochain, à l'occasion de sa 16^e édition, 50 illustrateurs et écrivains régionaux, francophones et anglo-saxons de littérature fantastique seront accueillis par les enfants et les adolescents. Leurs enseignants ont bénéficié d'une journée professionnelle pour les préparer à cette rencontre, organisée par la cellule culturelle de l'inspection académique, également à l'initiative de l'opération « pas si bête que ça » afin d'amener les élèves à la lecture. 80 classes du primaire et plus de 100 classes du secondaire sont concernées. Spectacles, ateliers, jeux-découvertes donneront un air de fête propice à la découverte et à la pratique de la lecture-plaisir. Plus de 35 000 livres seront proposés aux enfants de tous les âges. Comme chaque année, quatre prix seront décernés.

Depuis sa création en 1987, le nombre de visiteurs est passé de 3 500 à 40 000 avec une augmentation notable pour les scolaires. Les professionnels du livre de la France entière s'y pressent.

Sabine Schepens-Malthet



VIVRE ENSEMBLE LE FESTIVAL DE L'ÉCRIT 2002 À REIMS

Vendredi 18 octobre 2002, jeunes et adultes issus essentiellement de la Marne se retrouveront à Reims pour fêter le festival de l'écrit, conçu et organisé par l'association régionale Initiales, avec la participation des régions Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Picardie, Nord Pas-de-Calais et Rhône-Alpes.

Ce festival veut donner la possibilité aux personnes en difficulté de lecture et d'écriture de se faire entendre, de faire connaître leur savoir-faire et d'exprimer leurs besoins. Il espère aussi conforter les accompagnateurs dans leurs tâches, les aider à situer l'apprentissage dans un projet de reconnaissance sociale, culturelle et professionnelle. L'expérience du festival souligne combien changent et s'améliorent les relations familiales, sociales, culturelles et professionnelles pour ceux qui découvrent le bonheur de tenir un stylo, de lire un panneau, un mode d'emploi, d'exprimer un point de vue et de découvrir qu'il n'est jamais trop tard pour apprendre, pour espérer.

Cette journée est le reflet d'un travail mené tout au long de l'année par les ateliers d'écriture de la région Champagne-Ardenne.

Edris Abdel-Sayed

• **Juillet, Loire**, ouverture du centre du livre ancien et du roman francophone à la **Bâtie d'Urfé**.

• **13-15 août, université de Loughborough (R.U.)**, conférence satellite organisée par la Section statistiques, management et marketing de l'IFLA. Cécile Arnaud, tél. : 01 40 97 72 18, fax : 01 40 97 72 16 cecile.arnaud@u-paris10.fr

• **16-18 août, Turku (Finlande)**, festival sur les bibliothèques mobiles. Association finlandaise des bibliothèques, fax : + 358 9 6221 466 <http://www.kaapeli.fi/>

• **Septembre, Clermont-Ferrand (63)**, DESS création éditoriale, sous la responsabilité de François Marotin et Anne-Marie Demadre. Formation ouverte aux médiateurs culturels en charge de projets éditoriaux dans les institutions. Université Blaise Pascal, département des métiers du livre, tél. 04 73 34 65 27 francois.marotin@wanadoo.fr

• **19 septembre-3 octobre, Bâle, congrès de l'IBBY**, (International Board of Books for Young People). ibby@eye.ch

• **19 septembre, Besançon**, journée de formation sur « La SACEM et les bibliothèques » organisée par ACCOLAD, 37 A rue Édouard Frossard 90300 Cravanche, tél. 03 84 26 99 51, fax : 03 84 26 36 08 accolad@livre-franche-comte.com www.livre-franche-comte.com

• **23-24 septembre, Mulhouse**, colloque « Où en sont les bibliothèques jeunesse, 50 ans après ? », organisé par le groupe Alsace de l'ABF, l'agence de coopération CORDIAL et la ville de Mulhouse, à l'occasion du 50^e anniversaire de la première bibliothèque jeunesse en Alsace.

.../...

■ **LA MÉDIATHÈQUE DE CAMPONAC (33)** a ouvert les portes de l'Espace Histoire Image au public, le 10 avril dernier. Ce nouvel espace permettra une collaboration plus efficace avec le festival international du film d'histoire qui existe depuis 12 ans à Pessac. Grâce à l'élargissement de son fonds documentaire, l'Espace Histoire Image sera un centre de référence en histoire du cinéma et un partenaire actif du cinéma Jean Eustache qui vient d'être nommé pôle régional d'éducation à l'image.



© Mairie de Pessac

■ **LE CATALOGUE COLLECTIF DE FRANCE** vient d'intégrer les fonds adaptés aux aveugles et aux malvoyants de quelque 150 bibliothèques municipales ou départementales qui proposent des livres en gros caractères, en braille ou en relief, des textes enregistrés ou numérisés en mode texte. Ce travail a été réalisé en coopération avec la mission Lecture et handicap de la BPI et de la DLL.

■ **LA BRETAGNE ET LES PAYS DE LOIRE** travaillent, avec la DRAC, le CNFPT, le CFCB, la COBB et l'ABF, à un projet de formation initiale des assistants et des assistants qualifiés de conservation.

Les professionnels seront sollicités pour construire les outils méthodologiques, l'objectif étant d'articuler compétences, champs d'activités et situations formatives *in situ*, dans une logique de formation souple et individualisée.

■ **LE 28 MARS, LA BM D'HYÈRES A INAUGURÉ SA CARTE DE LECTEUR**, première pierre de la future médiathèque dont l'achèvement est prévu pour 2004.

Conçue comme une carte bancaire, cette création est le fruit d'une réflexion pointue. Au recto, le signe @ annonce l'accès au multimédia. Le soleil, les couleurs bleue et rouge sont extraites d'une œuvre de Richard Texier « Dé rouge et passé ». Le fond mordoré évoque la terre des îles d'Or, le poisson saint-pierre est extrait du livre *Livre des poissons*, édité à Lyon en 1585 et conservé à Hyères. Au verso, un plan d'architecte de la future médiathèque.



Une carte de lecteur artistique.

■ **LA RÉGION BRETAGNE** a décidé, en accord avec la DRAC, de créer un centre littéraire régional pour la conseiller sur l'aide à

l'édition. Cette mission revenait auparavant à l'Institut culturel de Bretagne, dont le siège a été transféré de Rennes à Vannes. La COBB (Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne) devrait participer à l'administration du centre, qui, selon la presse locale, serait implanté à Quimper et emploierait 4 personnes.

C.R.



© Mairie de Quimper - Photo Copilote

■ **LE COLLECTIF POUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU LIVRE** rassemble des professionnels du livre d'horizons divers, des auteurs aux correcteurs en passant par les libraires et les bibliothécaires. Ils se réunissent tous les premiers jeudis du mois à la Bourse du travail à Paris pour débattre et lutter contre les 2 grands groupes de l'édition française se partageant 62 % du chiffre d'affaire national. Il entend résister à une politique qui les menace de « précarisation et réduit le livre à une simple marchandise. »
7, rue du Moulin-Joly
75011 Paris

Danielle Taesch, BM de Mulhouse,
tél. 03 89 46 52 88
biblio.municipale@ville-
mulhouse.fr

• **30 septembre, médiathèque de Tournefeuille (31)**, journée d'étude « Internet et littérature jeunesse » : identification des ressources, découverte et analyse des principaux sites. Animation par les auteurs régionaux. Élodie Lavielle, tél. 05 61 15 48 12
crlj@wanadoo.fr

• **Octobre, Tournefeuille (31)**, séminaire sur l'oralité. Intervenants : Joëlle Turin, Marie Bonnafé, etc. Coordonnées ci-dessus.

• **1-2 octobre, Reims**, colloque interrégional et transfrontalier « Accès aux savoirs et vie dans la cité, Lien social et intégration locale », organisé par Initiales, association de lutte contre l'illettrisme. Edris Abdel-Sayed, 2 rue des Tanneries 52000 Chaumont, tél. et fax : 03 25 01 01 16

• **10 octobre, Dijon**, « Images de l'adolescence », journée proposée par Promolec, association de promotion de la lecture, 8 allée des Pyrénées 21000 Dijon, tél. 03 80 42 14 18
promolec@yahoo.fr

• **14-17 octobre, Lyon**, deuxième session de l'École de l'Institut d'histoire du livre. Trois cours sont prévus en collaboration avec la Rare Book Scholl (université de Virginie – EU) : introduction à la bibliographie matérielle, étude et conservation des imprimés éphémères, typographie et calligraphie de 1450 à 1830. Musée de l'imprimerie, 13 rue de la Poulailleirie 69002 Lyon ihl@enssib.fr
http://ihl.enssib.fr

• **22-24 octobre, université de Talence (33)**, stage d'initiation au travail en bibliothèque d'université, animé par Lise Chapius. Médiatique CRFCB, tél. 05 56 37 07 16, fax : 05 56 37 56 69
www.montesquieu.u-bordeaux.fr

LA GRÈVE CONTINUE CHEZ LES BIBLIOTHÉCAIRES ADJOINTS

Expectative chez les anciens bibliothécaires adjoints qui attendent les décisions de justice, suite à leur recours devant le Conseil d'État pour modifier le décret portant sur la réforme de leurs statuts.

Ils poursuivent les différentes actions engagées dans les établissements qui appliquent scrupuleusement leur nouveau statut d'assistants de bibliothèque. Ainsi, par exemple, aucune création de notice dans le SUDOC (Système universitaire de documentation) n'est effectuée par leurs soins. Le déficit en terme de catalogage peut être estimé, depuis un an, à près de mille notices, dont près d'un tiers n'a toujours pas été intégré dans le catalogue du SUDOC. Dans certains SCD, les thèses ne sont plus signalées.

De plus, on constate que 11 établissements insèrent une formule de soutien en zone notes de notice bibliographique, 5 subissent un arrêt ou un ralentissement du prêt entre bibliothèques, 15 subissent un arrêt ou un ralentissement du catalogage, 9 subissent un arrêt des renseignements bibliographiques, 3 subissent un arrêt ou un ralentissement de la gestion des commandes, 2 subissent un arrêt ou un ralentissement des chantiers de rétroconversion, 1 refuse de fournir des informations.

Sur le plan administratif, il y a refus de passer le concours

Les auteurs : les servir ou s'en servir ?

L'association du Festival du Premier Roman à Chambéry (Savoie) a organisé, le 3 avril, une rencontre publique sur la rémunération des auteurs, qui a donné lieu à un débat.

Gilles Lacroix, conseiller pour le livre et la lecture à la DRAC Rhône-Alpes, a donné quelques chiffres évocateurs : il existe environ 40 manifestations littéraires en Rhône-Alpes qui reçoivent jusqu'à 500 écrivains, dont un tiers sont rémunérés.

Brigitte Giraud, écrivain et responsable de la programmation et communication de la Fête du livre de Bron, a déclaré rémunérer depuis trois ans les 40 auteurs invités chaque année. Pascale Debruères, responsable du pôle vie littéraire à Savoie-Biblio et chargée de la manifestation franco-suisse Lettres frontières, rémunère également les auteurs en partageant les frais avec la Suisse et la Région. Le Festival du Premier Roman de Chambéry ne rémunère pas les auteurs lors de leur première venue à Chambéry mais les paie lorsqu'ils viennent pour leur deuxième roman ou pour une invitation particulière. Néanmoins, il est fortement question de les rémunérer pour être conforme à la législation en cours.

Matthieu Douxami, qui représente l'Agessa (Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs), créée en 1975, a expliqué les modalités d'affiliation. Cette caisse couvre les auteurs qui gagnent plus de 6 000 euros par an. Plus de 6 000 personnes en ont bénéficié. Les manifestations et rencontres entrent dans les revenus accessoires de droit d'auteur et

ne doivent pas dépasser 4 000 euros par an. Au-delà, les auteurs se font rémunérer en salaire.

Elvire Murail, auteur pour la jeunesse, a expliqué le principe de la charte des auteurs jeunesse, créée en 1984, qui permet aux auteurs d'intervenir dans les milieux scolaires notamment, sur la base d'un forfait négociable par l'auteur.

Virginie Lou, auteur pour la jeunesse et pour les adultes, a poussé un poignant cri de colère à propos du faible pourcentage des droits d'auteur en rappelant que c'est l'auteur lui-même qui génère toute la chaîne du livre, de l'imprimeur au transporteur salariés. Elle revendique le droit des écrivains à vivre de leur écriture. En revanche, Sylvie Gracia, écrivain et éditrice, n'attend pas un gagne-pain de la publication de ses livres.

Pour Georges-Olivier Châteaureynaud, écrivain et président de la Société des Gens de Lettres, c'est la reconnaissance qui fait l'écrivain. Aux États-Unis, il existe des écoles de "creative writing" où ce métier s'apprend.

Écartelés entre leur amour de la littérature, leur souci de l'argent public et tous les éléments culpabilisants entendus lors de cette rencontre, les bibliothécaires présents dans la salle n'ont plus qu'à trouver des crédits pour continuer à recevoir les auteurs qu'ils devront rémunérer.

Sylvie-Anne Caraco
Secrétaire du groupe ABF Rhône-Alpes

interne de BAS dans 54 établissements, il y a contestation de la note administrative dans 18, les personnels ont formulé une motion de soutien dans 13, il y a eu des pétitions dans 5 ; dans 8 établissements les

chefs de service ont fourni des attestations.

Les ex-BA ont hautement apprécié l'intervention de Christian Lupovici, Président de l'ADBU, stigmatisant l'impéritie dans les services de l'administration de

tutelle. C'est à des incompétences de ce type (méconnaissance des dossiers au moment de la prise de décision) que les ex-BA doivent leur rétrogradation.

B.R.

International



Favoriser la lecture en Afrique francophone est un des objectifs de la campagne Ni lu... Ni connu.

NI LU... NI CONNU

■ Culture et développement, association nationale d'aide au développement et à l'aménagement culturel du territoire, appelle tous les professionnels du livre et de la lecture, ainsi que la société civile, à signer un manifeste pour le droit au livre et à la lecture en Afrique francophone, site www.culture-developpement.asso.fr ou www.afrilivres.com. Les signatures collectées seront adressées courant 2003 aux ministères africains responsables de la Culture et de l'Éducation et aux institutions des pays du Nord. Les dons serviront à financer les programmes de développement du livre et de la lecture publique en Afrique francophone.

■ www.afrilivres.com est un outil de diffusion Internet des livres d'Afrique et des diasporas.

Vitrine de l'édition africaine, ce site permet aux éditeurs participants de présenter leurs nouveautés ainsi que les titres de leur catalogue en stock chez les distributeurs. Un moteur de

recherche permet de trouver les livres par mots-clefs. Paiement direct par carte bancaire.

SERVICE AUX POPULATIONS MULTICULTURELLES AU NORD DE L'EUROPE

■ Les bibliothèques publiques de Finlande, Norvège, Suède et du Danemark ont créé un portail, hébergé par la bibliothèque centrale danoise de littérature pour les immigrés, qui permet à chaque pays de créer une interface nationale pourvue d'un sommaire multilingue.

■ **LES AMIS DES BIBLIOTHÈQUES CUBAINES** ont maintenant un site Web <http://www.friendsofcubanlibraries.org>

Quelques titres qui en font l'actualité : « les co-fondateurs de bibliothèques ont reçu l'asile politique aux États-Unis », « la répression gêne l'ouverture des bibliothèques indépendantes », « Une bibliothécaire indépendante et sa famille menacée par la police ».

À dos d'âne ou de chameau

Grâce aux ânes, un service efficace de bibliothèques est assuré auprès des communautés lointaines de la région Nkayi au nord-ouest du Zimbabwe, où le taux d'alphabétisation serait de 68 %.

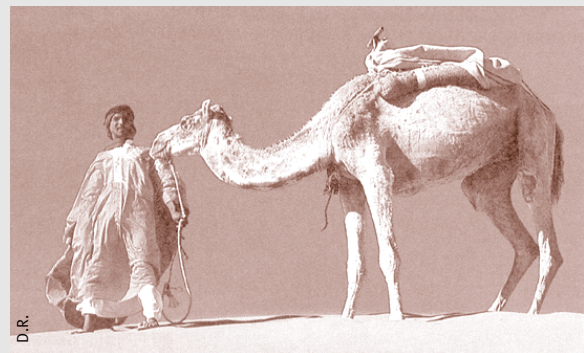
Des chariots, tirés par des ânes, franchissent un réseau routier inaccessible par des véhicules motorisés. Ils transportent des livres et des multimédias mais font aussi office de centres de communication, équipés de radio, téléphone, fax, Internet et adresses électroniques, le tout fonctionnant à l'énergie solaire. Très populaire parmi les peuplades desservies qui ont été directement impliquées dans la conception, la planification et l'évaluation du projet, cette expérience a été mise en place sur une proposition de la table ronde de l'IFLA sur les bibliothèques mobiles. Elle suscite un nombre croissant de demandes venant d'autres communautés auxquelles seul un soutien international peut répondre.

Une expérience semblable, mais menée avec des chameaux, existe depuis 1996 au Kenya pour desservir la province nord-est, qui représente 26 % du territoire national avec un taux d'analphabétisme de 85 %. Gérée par le service national des bibliothèques du Kenya, la bibliothèque mobile, portée par six chameaux, sert principalement les écoliers, les bergers, les adultes des programmes d'alphabétisation et les camps de réfugiés.

Un rapport pour chacune de ces deux expériences est disponible auprès de l'IFLA au prix de 10 euros.

• *The Donkey Drawn Mobile Library Services in Zimbabwe, August 6 –13, 2001.* IFLA Professional Reports : 72 – ISBN 90-70916-84-3

• *Camel Library Services in Kenya, July 22 –28, 2001.* IFLA Professional Reports : 73. ISBN 90-70916-83-5





▶ 11



▶ 15



▶ 22





▶ 27



▶ 31



▶ 41



▶ 47

Champagne-Ardenne

*J'ay mes livres en tant de lieux prestez,
Et à plusieurs qui les devoient rendre,
Dont li termes est failliz et passez,
Qu'à faire prest ne doit jamais entendre.*

Eustache Deschamps, *Ballades*.
(Poète natif de Champagne, v. 1346-1406)

Merci à tous les partenaires de la région Champagne-Ardenne qui ont participé à ce numéro, et en particulier à Sabine Schepens-Malthet et Virginie Leducq de l'agence de coopération Interbibly, Marie-Josée Rich (BDP de l'Aube) et Sylvie Hamzaoui (BM de Reims), Séverine Brette (Comité départemental du tourisme de Troyes), l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne, Dominique Lyon (architecte de la BMVR de Troyes) et Olivier Wojensky (photographe de la BMVR de Châlons-en Champagne).



MARIE-JOSÉE RICH
Directrice de la BDP de l'Aube

L'arbre, les architectes et les bibliothèques

Depuis plusieurs années, la Région Champagne-Ardenne fait preuve de dynamisme social et d'ingéniosité urbaine pour un meilleur développement de ses bibliothèques. Elle a fait appel à des architectes de talent, connus ou inconnus, qui ont su concilier modernisme et respect du patrimoine. Marie-Josée Rich nous emmène sur les autoroutes et les départementales d'un territoire foisonnant.

Installées dans des locaux pré-existants, peu adaptés aux besoins de conservation et d'accueil du public, les bibliothèques de Champagne-Ardenne ont pourtant eu la même destinée de conservation et d'étude que celles des autres régions. Un hôtel particulier du XVII^e siècle à Châlons-en-Champagne, un ancien couvent devenu collège à Charleville, l'ancienne abbaye Saint-Loup à Troyes..., tous ces bâtiments abritant des livres reçurent un public restreint de chercheurs et d'érudits. Le prêt de livres à domicile n'était pas pratiqué en raison de la qualité exceptionnelle des fonds patrimoniaux hérités de la période révolutionnaire et pour lesquels la conservation et la gestion constituaient l'essentiel de l'activité des bibliothécaires.

AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE : LECTURE PUBLIQUE ET FONDS D'ÉTUDE

Au XIX^e siècle et durant la première moitié du XX^e siècle, la lecture publique n'est pas assurée par les bibliothèques municipales mais par les bibliothèques populaires, créées à l'initiative de sociétés philanthropiques comme la Ligue de

l'Enseignement, par les bibliothèques scolaires et paroissiales. À Reims, la bibliothèque Holden, fondée en 1887 par Jonathan Holden, industriel protestant d'origine anglaise, est un bon exemple de ce mouvement des bibliothèques populaires.

Après la Première Guerre mondiale, la bibliothèque Carnegie de Reims est construite grâce au concours financier de la fondation américaine Carnegie pour abriter les riches collections municipales, jusque-là conservées à l'hôtel de ville. Bâtiment de style art-déco, conçu par l'architecte rémois Max Sainsaulieu et édifié de 1921 à 1928, la bibliothèque Carnegie est une des très rares bibliothèques construites en France dans l'entre-deux-guerres. Elle est remarquable par la qualité de son architecture, sa conception fonctionnelle et constitue un modèle très abouti de bibliothèque d'étude et de conservation.

L'EXPLOSION DES BU DANS LES ANNÉES 90

Une partie des bibliothèques universitaires françaises a été construite dans les années 1970. Ces bâtiments sont souvent devenus obsolètes, leurs espaces et leurs fonctionnalités n'étant plus adaptés aux besoins actuels.

Pour faire face aux nouveaux besoins, liés notamment à l'explosion de la démographie étudiante, de nombreux bâtiments ont été mis en chantier depuis les années 1990, alliant esthétisme et intégration des nouvelles technologies.



© V. Loubatier

BM de Charleville-Mézières.

La bibliothèque du pôle santé de l'université de Reims Champagne-Ardenne, construite en 1997, répond à ce double objectif. En liaison directe avec les bâtiments d'enseignement et de recherche, elle présente de vastes volumes aérés et largement vitrés. Les espaces de lecture y sont divisés en deux, l'un destiné aux étudiants des 1^{er} et 2^e cycles, l'autre aux étudiants de 3^e cycle et aux chercheurs. Deux autres salles sont réservées à la consultation de bases de données et d'Internet. La bibliothèque de l'université de technologie de Troyes, située au cœur du nouveau campus universitaire inauguré en 1996, marque ainsi symboliquement la place centrale qu'occupe la documentation dans l'enseignement et la recherche.

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES : UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

Si les bibliothèques ont longtemps été « mal logées », dans l'indifférence des caves et des greniers des mairies et annexes, certaines investissent, en guise de revanche, des bâtiments à forte identité culturelle, historique ou économique et sociale.

L'ancien cinéma de Nouzonville accueille aujourd'hui une médiathèque et une salle de spectacle. Lieu de mémoire cher aux habitants, il se situe face à la mairie et sa réhabilitation marque le début du réaménagement du centre-ville.

Chevillon est fier de son château, datant du Moyen-Âge. Devenu médiathèque, celui-ci est le témoin d'une splendeur passée alors qu'à ses pieds, le jardin recomposé invite au repos et à la méditation.

Une inestimable collection d'affiches anciennes et l'ambition pour Chaumont de recevoir les Rencontres internationales des arts graphiques, sont à l'origine de la naissance de la Maison du Livre et de l'Affiche. Avec le réaménagement urbain de la principale entrée de la ville, la création de cet équipement dans une ancienne coopérative agricole proche de la gare, permet de garder la mémoire de l'activité et de l'économie de Chaumont au siècle dernier.

Afin de mieux conserver et valoriser leur patrimoine bâti, certaines communes le réhabilitent en y installant des équipements tels que des bibliothèques ou des centres culturels. Le cloître voûté sur croisées d'ogives de la cathédrale gothique

Saint-Mammès de Langres abrite la bibliothèque municipale Marcel-Arland et le couvent des Récollectines devient centre culturel à Givet. À Wassy, la médiathèque investit une école du XIX^e siècle de la place Marie-Stuart, ancienne cour du château disparu. C'est sous les voûtes en béton armé d'un bâtiment industriel du début du siècle réalisé par l'ingénieur Albert Caquot, enfant de Vouziers, que l'on trouve le centre culturel « Les Tourelles ». L'ancienne porte fortifiée Porte-Neuve de Charleville-Mézières, quant à elle, est aménagée en annexe de la bibliothèque municipale.

ENJEUX URBAINS, ENJEUX RURAUX

La création d'une bibliothèque est souvent liée à une réflexion d'aménagement urbain : création du centre administratif, culturel et social de Sainte-Savine, rénovation du centre-ville à Épernay, aménagement d'un pôle culturel sur le site stratégique et symbolique de la presqu'île de la Corne de Soissons à Sedan.

En milieu rural, l'équilibre spatial tenu par les trois institutions, mairie – école – église, est quelquefois modifié lors de



© Interbibly

BM de Bar-sur-Seine.

la création d'une bibliothèque lorsqu'elle s'approprie un de ces espaces privilégiés. À Avize comme à Mourmelon-le-Grand, la bibliothèque est installée dans l'ancienne école et partage ses locaux avec d'autres services : mairie, crèche, etc... À Pargny-sur-Saulx, il faut entrer dans l'ancienne cour d'école pour découvrir la bibliothèque. Quant à Villiers-en-Lieu, la bibliothèque y occupe un espace stratégique : l'ancienne remise des pompes à incendie sur la place du village, à côté de la poste et de la mairie.

Construire une médiathèque dans un quartier dit « sensible » permet de lutter contre les phénomènes d'exclusion et d'indifférence culturelles. Véritable outil d'accès à la culture, au savoir et à l'information, elle est aussi un lieu de travail essentiel pour les adolescents les plus défavorisés et offre des services facilitant leur réussite et leur intégration (aide aux devoirs, rédaction d'un C.V., etc.)

BDP : UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

Du bibliobus des origines à la médiathèque intercommunale d'aujourd'hui, les bibliothèques départementales de Champagne-Ardenne animent de plus en plus un réseau structuré de lecture en territoire rural. Par l'assistance technique, la formation, les services de navette, elles démontrent leur capacité à innover. L'aménagement culturel du territoire prend forme peu à peu, comme en témoignent de nombreux projets de médiathèques réalisés durant ces dix dernières années.

Récente mais irréversible, la tendance qui consiste en des projets à vocation intercommunale, permet de présenter une offre culturelle plus riche et plus diversifiée, d'accroître les



BM Marcel Arland à Langres, Haute-Marne.

moyens humains et de diminuer les coûts de fonctionnement pour les petites communes. Le rééquilibrage en faveur du monde rural devient ainsi possible.

L'accompagnement des politiques culturelles locales et nationales par un travail en partenariat a permis l'élargissement des publics et favorise le lien social. La proximité immédiate de services administratifs tels que La Poste et l'ANPE, économiques, touristiques et sociaux, tels que les crèches et la PMI, conforte la légitimité de la bibliothèque comme lieu d'égalité, de solidarité et de développement personnel.

Enfin, avec la création des trois BMVR, on assiste à l'apparition du plan libre permettant la flexibilité dimensionnelle des espaces, indispensable, compte tenu de la multiplication des supports et des services proposés par ces bibliothèques. Le verre devient matériau dominant et apporte la transparence symbolisant l'accès à la culture pour tous et l'éclairage naturel idéal.

Remerciements à F. Bérard, T. Delcourt, N. Galaud, L. Gallois, D. Quéreux-Sbaï et C. Valentin.



BDP de l'Aube.

Questions à Thierry Delcourt,

directeur de la médiathèque de l'agglomération troyenne

Le nom officiel de la bibliothèque municipale à vocation régionale de Troyes est désormais médiathèque de l'agglomération troyenne. Elle n'en reste pas moins héritière de la bibliothèque de l'abbaye de Clairvaux, fondée par Saint Bernard au XII^e siècle, et c'est aujourd'hui l'une des plus riches de France pour son fonds ancien : 1 700 manuscrits du Moyen-Âge, 700 incunables, 2 000 livrets de colportage de la Bibliothèque bleue...

Le projet architectural de ce nouvel équipement vise à concilier une politique hardie de lecture publique à destination de tous et la nécessaire mise en valeur d'un patrimoine remarquable. Il associe un circuit de visite du fonds ancien, scénographié autour de l'actuelle grande salle réinterprétée ; des espaces de lecture qui visent à favoriser la déambulation et la découverte, dans une perspective d'autonomie des lecteurs ; des espaces publics et des espaces internes de conservation et de traitement.

Le bâtiment est intégré dans un ensemble qui comprend également l'Espace Argence et le conservatoire.

• Quelle est la force architecturale du nouveau bâtiment ?

Ouverture sur la ville, monumentalité, fluidité interne, mise en scène des espaces, dialogue entre espaces de conservation et espaces de lecture publique.

• Comment s'est faite la répartition patrimoniale entre les 3 BMVR ?

Les 3 BMVR ne sont pas isolées sur le plan patrimonial, mais travaillent en réseau avec les autres bibliothèques et archives départementales de la région dans le cadre d'un plan de conservation partagée des périodiques vivants et morts – pour ces derniers, il ne s'agit pour l'instant que d'un projet –, piloté par Interbibly.

Quant au patrimoine régional contemporain, c'est bien entendu la BMVR de Châlons – dépositaire du dépôt légal – qui en a la charge, les autres bibliothèques ne jouant qu'un rôle d'appoint local.

• Comment est géré l'équilibre « lecture publique » et patrimoine à Troyes ?

Le bâtiment établit un dialogue permanent entre les espaces de lecture publique et les espaces de conservation et de valorisation du patrimoine grâce à la grande salle, au parcours touristique, aux magasins de conservation visibles depuis le hall et l'escalier.

Quant aux moyens, la réponse est complexe et met en œuvre l'organigramme de l'établissement, les budgets, les projets transversaux qui impliquent à la fois les secteurs dits de lecture publique (bibliothèque hors les murs, jeunesse, adultes, médiathèques de quartier), l'Espace Culture Multimédia et les secteurs patrimoniaux (service de Diffusion du patrimoine, service Fonds anciens, service Fonds local, atelier de reliure, atelier de numérisation et de photographie).



BMVR de Troyes – Façade Est.

Cet équilibre s'appuie notamment – mais pas seulement – sur la présence de médiateurs du patrimoine et de médiateurs du livre.

• **Pensez-vous recevoir de nouveaux publics ? Y a-t-il eu une étude préalable à ce sujet ?**

Nous espérons bien recevoir de nouveaux publics ! Le taux actuel d'inscrits est de 8 %. Nous menons de très nombreux partenariats avec les associations et structures locales pour favoriser l'appropriation du nouveau bâtiment à la fois par les lecteurs de l'ancienne bibliothèque et par de nouveaux publics (associations d'insertion, clubs de loisirs pour les jeunes et les personnes âgées, bibliothèques de comités d'entreprises, bibliothèques municipales de l'agglomération, librairies, lycées et collèges, clubs de foot...). Cela passe également par un projet d'animation à long terme avec une compagnie troyenne, le Théâtre de la Pierre Noire.

• **Quelles animations sont prévues après l'ouverture ?**

Il est impossible d'en donner la liste complète car elles sont très nombreuses : ateliers autour du patrimoine, ateliers multimédia (ECM), projets d'écriture, lecture à haute voix, partenariats avec le Conservatoire, expositions...

Quelques chiffres

Surfaces : Bâtiment : 11 000 m² SHON
Secteur adultes : 4 000 m²
Secteur jeunesse : 1 000 m²

Services : Salle d'animation : 200 m²
Salle d'heure du conte : 60 m²
Kiosque de consultation de presse : 200 m²
Grande salle du fonds patrimonial : 500 m²
Espace Culture Multimédia : 3 salles, 60 postes multimédia

Fonds (tous supports confondus) :

Adultes : 80 000 documents en libre accès
Jeunesse : 20 000 documents en libre accès
Fonds ancien : 150 000 documents jusqu'en 1900

Nombre d'heures d'ouverture : 51 h 30 hebdomadaires

Tarifs d'inscription :

- Médiathèques de quartier comprises
 - habitant de l'agglomération troyenne : 25 €
 - hors agglomération : 55 €
 - moins de 16 ans, lycéens, étudiants (hors centre universitaire de Troyes) : 10 € (agglo) ; 20 € (hors agglo)
- Abonnement à une seule médiathèque de quartier :
 - habitant de l'agglomération : 10 €
 - hors agglomération : 20 €
 - moins de 16 ans, lycéens, étudiants (hors centre universitaire de Troyes) : 3 € (agglo) ; 6 € (hors agglo)
 - gratuit pour RMistes, titulaires de l'AAH, du minimum vieillesse ou tout usager chômeur ; étudiants du centre universitaire de Troyes ; passeport loisirs jeunes ; écoles, associations, centres de loisirs liés à un projet.



© P. Jacquino, BM Troyes

La « grande salle » permettra de valoriser le patrimoine.

Quel est le jour précis d'ouverture ?

Des journées portes ouvertes auront lieu les 28 et 29 juin, l'ouverture sera partielle durant l'été et l'ouverture totale adviendra en septembre, sauf pour la partie touristique, qui n'ouvrira qu'au cours de l'automne.

BMVR DE TROYES : LA TRANSPARENCE POUR S'IMPOSER

La médiathèque de Troyes est située à proximité du centre-ville mais, depuis le boulevard Gambetta, elle se trouve au second plan, en retrait d'un ancien lycée et derrière un Mac-Donald. Pour s'imposer, cet important équipement culturel ne doit pas compter sur un effet de façade. Une telle expression renverrait à un espace public peu valorisant. Plutôt que de présenter un front bâti, la médiathèque met en scène ses fonctions intérieures de manière à présenter un paysage construit à l'échelle urbaine et organisé en profondeur pour inciter à la découverte.

Parallèlement aux fonctions traditionnelles de consultation des ouvrages, la médiathèque de Troyes accueille un fonds ancien très riche, dont une partie est ouverte au public. Ce fonds, présenté dans une pièce de 56 mètres de long dite la « grande salle », possède un caractère immédiatement spectaculaire : accumulation des livres anciens, spectacle de la profondeur réglé par la perspective des rayonnages. Cette pièce donne sa mesure au reste du bâtiment.

La médiathèque est organisée suivant des lignes filantes, selon les principes de la profondeur et du parcours linéaire : cloisons courant au rez-de-chaussée sur toute la longueur du bâtiment, portant textes et images, escalier monumental développé sur une grande profondeur et engageant à monter jusqu'aux salles de lecture à l'étage, plafond filant, dont la géométrie libre couvre l'espace exceptionnel des salles de lecture regroupées sur un seul niveau.

Dominique Lyon,
architecte, Paris

NICOLAS GALAUD
Directeur

BMVR de Reims : victoire d'un projet contesté

L'insertion du bâtiment dans le site de la cathédrale est favorisée par la conservation de la façade de l'ancien hôtel de police qui permet de maintenir l'équilibre de la vision sur la cathédrale depuis l'angle des rues Chanzy-Rockefeller. Côté place du parvis, se développe un bâtiment transparent, aux formes géométriques simples, rigoureuses, abstraites, qui constituent l'élément du dialogue architectural entre la médiathèque et la cathédrale. La continuité visuelle entre les deux parties du bâtiment est assurée par le soubassement en pierre de Courville, qui ceinture la partie nouvelle, à hauteur de vue des piétons.

Les espaces de la médiathèque sont regroupés entièrement dans un volume unitaire et compact. Ce parti pris correspond à la recherche de simplicité du fonctionnement et d'une lisibilité immédiate des fonctions. La transparence des façades symbolise l'ouverture à tous de cet équipement culturel. Elle lui

permet de contribuer à l'animation du parvis et d'assurer une présence de la cathédrale au cœur des principaux espaces de consultation, situés de ce côté-ci.

UN PROJET LANCÉ EN 1995

La ville de Reims a longtemps été l'une des grandes villes françaises les plus en retard en matière de lecture publique. Elle occupe la 103^e place sur 111 dans le classement des villes de plus de 50 000 habitants publié par *Livres Hebdo* (8 juin 2001).

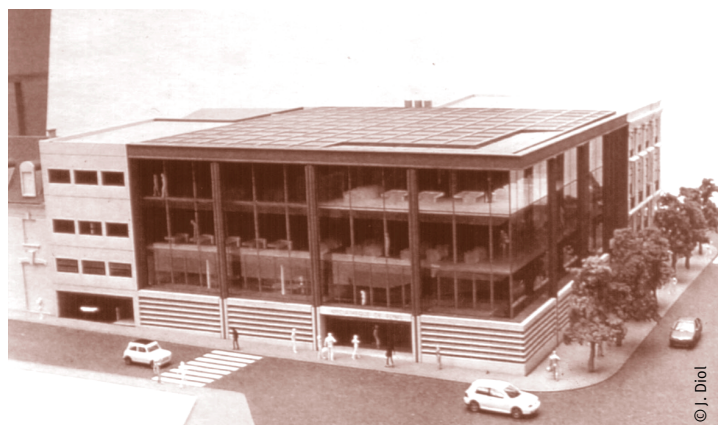
Ainsi, l'informatisation initiale de la bibliothèque n'a été réalisée qu'en 1995. Nous ne prêtons toujours pas de documents audiovisuels.

Depuis 20 ans, plusieurs projets de construction de médiathèques ont été lancés mais sans connaître de réalisation. C'est finalement en décembre 1995 que le Maire de Reims a pris la décision de restructurer le réseau de lecture publique autour de trois pôles principaux : une BMVR sur deux sites, composée d'une médiathèque centrale de 7 000 m² à construire, de la bibliothèque Carnegie, à savoir 4 000 m² à rénover pour qu'elle retrouve sa fonction initiale de bibliothèque d'étude et enfin d'une médiathèque annexe de 2 000 m² pour desservir les quartiers sud.

Il restait donc 2 ans, jusqu'au 31 décembre 1997, pour remettre à l'État un dossier d'éligibilité au titre du programme

Instrument de démocratisation culturelle, la BMVR de Reims offrira sur 7 000 m², dont 4 000 m² accessibles au public, 100 000 documents en libre accès.

Sa construction sur le site prestigieux du parvis de la cathédrale Notre-Dame, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, marque la première étape du réaménagement de cet espace urbain majeur. Implantée à proximité d'autres équipements culturels importants, elle renforce la vocation culturelle du centre-ville.



© J. Diel

BMVR : étude de pré-programmation destinée à préciser les besoins et la répartition des services entre les différents équipements et à évaluer les coûts d'investissement et de mise à niveau des moyens de fonctionnement ; choix des sites ; programmation ; concours ; choix du maître d'œuvre.

Le programme BMVR a été, à Reims comme ailleurs, un élément sinon déterminant, du moins très important pour la prise de décision.

Le choix des sites a été assez rapide. Le double site de la BMVR s'est imposé presque immédiatement. La bibliothèque Carnegie, construite dans les années 1920 grâce à l'aide américaine, est un symbole de la reconstruction de Reims après la Première Guerre mondiale. C'est un chef-d'œuvre de l'architecture art-déco, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. C'est enfin un des très rares exemples de bibliothèques construites en France dans l'entre-deux-guerres. Comme à Toulouse, dont la bibliothèque Périgord date de la même époque et répond aux mêmes caractéristiques, c'est un bâtiment conçu pour l'étude et la conservation, auquel on rend sa vocation initiale.

La décision d'implanter la médiathèque centrale, deuxième site de la BMVR, sur le parvis de la cathédrale répond à une

volonté forte de réaménagement urbain et de redynamisation d'un site majeur de la ville. Depuis les années 1970 et l'échec du projet de construction d'une cour d'appel par l'ancien Maire Jean Taittinger, qui avait suscité une vive opposition de la population et une campagne de presse nationale, tout projet d'aménagement de ce site, pourtant fréquenté par 2 millions de touristes chaque année, était bloqué. Ceci a entraîné sa dégradation.

UN DOUBLE SITE

En 1992, un concours international d'idées a été lancé pour le réaménagement des abords de la cathédrale. Le lauréat a préconisé notamment l'implantation d'un équipement public culturel sur ce site pour le redynamiser. La décision d'implanter la BMVR sur le parvis s'inscrit dans cette réflexion et constitue la première étape d'un programme plus vaste d'aménagement du centre-ville. De plus, la BMVR va renforcer la vocation culturelle de l'hypercentre par sa proximité avec d'autres équipements culturels majeurs situés à quelques centaines de mètres : la bibliothèque Carnegie (située à 200 mètres), le palais du Tau (ancien archevêché) géré par le Monum (Centre



Gravure allemande de la cathédrale datant du début du XIX^e siècle.

des monuments nationaux), le musée des beaux-arts, le grand théâtre, l'École supérieure d'art et de design, le Conservatoire national de région.

Ce site sensible a posé plusieurs problèmes, à commencer par la controverse sur l'architecture du bâtiment, le projet retenu étant d'un « modernisme classique », inspiré de Mies Van der Rohe, et constitué d'une structure métallique et d'une façade entièrement vitrée donnant sur la cathédrale. Ce choix d'une architecture contemporaine apparaît pourtant comme le meilleur possible.

Il faut construire avec les matériaux et le langage de son époque et proscrire à tout prix le pastiche, comme le souhaitent les opposants au projet.

Le permis de construire a été très long à obtenir (11 mois d'instruction). Le projet a été évoqué par le ministre de la Culture et a été présenté deux fois devant la Commission supérieure des Monuments historiques qui a demandé des modifications de détail. Enfin, les fouilles archéologiques ont été longues – 2 campagnes de 6 mois chacune – coûteuses – 7 MF (106 714 €) – et délicates.

Je continue à penser, malgré ces contraintes, que ce site était le meilleur possible pour un tel projet. Il offre un environnement prestigieux dont bénéficieront les lecteurs. Il est très central, à proximité du point d'interconnexion de toutes les lignes de bus, tout près de l'actuelle bibliothèque Carnegie, ce qui atténuera fortement les inconvénients liés au double site.

L'un de ces deux sites, la bibliothèque Carnegie, sera consacré aux fonds patrimoniaux, qui sont particulièrement riches : 3 000 manuscrits, dont 800 manuscrits médiévaux, 400 000 livres imprimés, dont 100 000 antérieurs au XIX^e siècle, 5 000 titres de périodiques, 60 000 documents iconographiques.

Ces collections font l'objet de nombreuses actions de mise en valeur : numérisation en cours d'une partie des manuscrits médiévaux et des fonds iconographiques déjà microfilmés, catalogue des reliures médiévales en cours de publication par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, poursuite de la conversion rétrospective des catalogues... Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment Carnegie, l'ensemble des collections patrimoniales (8 000 mètres linéaires, ml) doit être provisoirement déménagé.

À cette occasion, nous avons entrepris un programme de reconditionnement systématique : reliure, réparations, dépoussiérage, confection, par notre atelier, de boîtes de conservation sur mesure pour tous les manuscrits, mise en boîtes ou en pochettes d'attente de tous les périodiques et imprimés le nécessitant. Ce programme représente un investissement de près de 300 000 euros (avec une participation de l'État et de la Région dans le cadre du contrat de plan).

LA RÉHABILITATION DE « CARNEGIE »

La réhabilitation de la bibliothèque Carnegie va nous permettre d'accroître nos capacités de stockage : 11 000 ml de rayonnages contre 8 000 ml actuellement, auxquels s'ajoutent 2 500 ml à la médiathèque centrale, soit une augmentation de 70 % des capacités de stockage. Nous n'avons peut-être pas été assez attentifs à cette question dans les différents projets de BMVR, où il a parfois fallu choisir entre espaces publics et magasins, ce qui risque de compromettre la mission de conservation attendue des BMVR.

Nous allons également améliorer les conditions de conservation des documents par la climatisation des magasins et le remplacement des rayonnages, les conditions d'accueil des chercheurs, et pouvoir disposer d'espaces pour la mise en valeur des collections : une salle d'exposition patrimoniale, un atelier pédagogique pour l'accueil des classes patrimoine (nous avons un service éducatif avec un enseignant détaché), une salle de conférence pour le patrimoine, en complément de l'auditorium, et une salle de cinéma de 200 places à la médiathèque centrale.

Un des enjeux principaux de notre projet était de mettre à niveau les moyens de fonctionnement. Nous disposions en 1995 de la moitié des moyens par rapport à la moyenne nationale des autres bibliothèques, que ce soit pour les locaux, pour les crédits d'acquisition ou pour le personnel. Concernant les locaux, nous disposerons, une fois les médiathèques ouvertes, de 14 000 m² de bibliothèques, soit 7,3 m² pour 100 habitants contre 5,15 en moyenne nationale. Concernant les acquisitions, nous avons réalisé entre 1995 et 2001 un programme de mise à niveau des collections qui s'est traduit par l'achat de 60 000 livres et de 30 000 documents audiovisuels destinés aux médiathèques, pour un montant de 7,2 MF – 1 097 632 € – (dont 1,3 MF – 198 183 € d'aide du Centre national des lettres).

Nous partions de zéro pour les fonds audiovisuels. Nous ouvrirons donc les futurs équipements avec des collections satisfaisantes, ce qui était l'un des objectifs prioritaires. Le budget de fonctionnement pour les acquisitions courantes a été doublé cette année pour atteindre la moyenne nationale (2,2 euros par habitant). En matière de personnel, en revanche, nous sommes passés de 55 agents en 1995 à 85 aujourd'hui, ce qui reste encore insuffisant et constitue un des points à régler avant l'ouverture.

Depuis janvier 2002, la bibliothèque centrale Carnegie est fermée pour préparer le déménagement des collections et l'ouverture de la BMVR et de la médiathèque Croix-Rouge. En plus du travail sur les collections patrimoniales, nous procédons à

un désherbage en profondeur des collections et au traitement de près de 70 000 documents en vue de leur transfert en libre accès dans les médiathèques (informatisation, recatalogage et réindexation, changement de cotes, nettoyage, réparations...).

L'ensemble du personnel participe également à des groupes de travail thématiques destinés à préparer l'ouverture des médiathèques : politique documentaire, animation et communication, circuit du livre, et prochainement organisation et fonctionnement des services. Nous procédons également à la réinformatisation du réseau de la bibliothèque. Nous gardons le même progiciel AB6, mais en passant de 70 à 215 postes, avec des développements multimédias pour lesquels nous avons retenu les produits d'Archimed. Enfin, un important plan de formation est en cours, avec le concours du CNFPT Champagne-Ardenne.

Des stages spécifiques seront organisés tout au long de cette année pour le personnel de la bibliothèque sur les sujets suivants, destinés à accompagner les groupes de travail : politique documentaire, mise en valeur des collections, accueil, informatique et NTIC notamment.

OUVERTURE PRÉVUE EN MARS 2003

Je me réjouis que 3 BMVR puissent voir le jour en Champagne-Ardenne. Il faut rappeler à cet égard que le programme des BMVR ne visait pas à couvrir l'ensemble du territoire de manière homogène, mais à permettre à des grandes villes de rattraper leur retard. Il se trouve que les 3 principales villes de Champagne-Ardenne étaient très en retard en matière de lecture publique et remplissaient toutes trois les critères d'éligi-

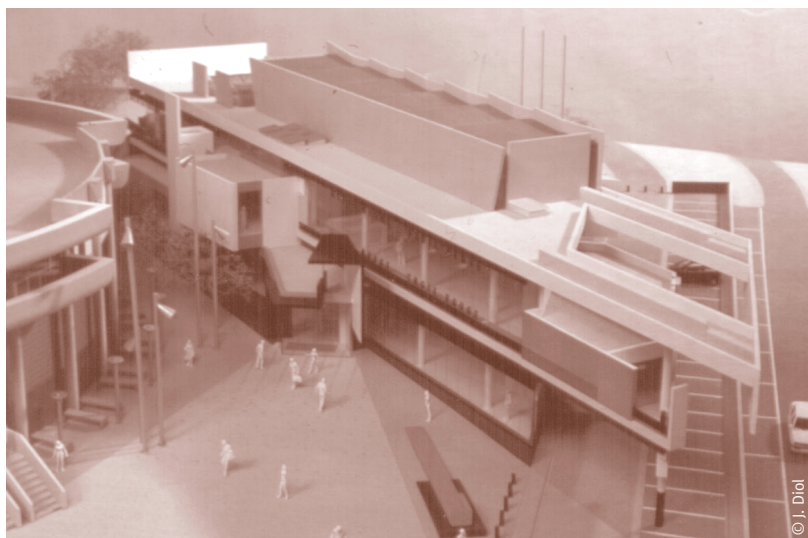
bilité. Elles ont su tirer parti de ce programme. Du reste, d'autres régions ont plusieurs BMVR, le Poitou-Charente, la région PACA.

Rappelons également que les 3 BMVR ne sont absolument pas en concurrence, 95 % de notre activité concerne notre agglomération. Pour le reste, nous cherchons, comme toutes les bibliothèques, des complémentarités, car aucune ne peut envisager de fonctionner seule. L'existence de 3 projets simultanés en région est très stimulante et nous oblige à une concertation, qui existait préalablement dans le cadre de l'agence de coopération Interbibly.

Nous espérons pouvoir enfin disposer des moyens normaux pour mener à bien des projets d'ampleur régionale, ce qui n'était pas le cas précédemment. Le premier d'entre eux est la création prochaine d'une base bibliographique régionale et l'interconnexion des catalogues informatisés des 3 BMVR, qui sera un outil de coopération important (voir article de Françoise Bérard en p. 47).

Les travaux de la médiathèque centrale, qui devaient s'achever en mai 2002, puis en juillet 2002, connaissent de nouveaux retards et ne devraient pas se terminer avant octobre 2002. Auquel cas, l'ouverture au public serait repoussée au printemps 2003 (mars, avril ou mai).

Pour la médiathèque Croix-Rouge, le calendrier est à peu près semblable : l'achèvement des travaux est prévu pour septembre prochain, l'ouverture au public se fera en février ou mars 2003.



L'architecte de la médiathèque centrale est Jean-Paul Viguier.

FRANÇOISE BÉRARD
Directrice

BMVR de Châlons-en-Champagne : après un an

La bibliothèque Georges Pompidou de Châlons-en-Champagne a ouvert ses portes au public il y a un peu plus d'un an, à la mi-mars 2001. Elle est la sixième des douze BMVR réalisées dans le cadre du programme initié par la loi du 13 juillet 1992. C'est en tant que préfecture de la région Champagne-Ardenne que Châlons, ville de 50 000 habitants dans une agglomération qui en compte 65 000, a pu prendre place dans cette opération.

Le nouvel équipement s'inscrit dans la continuité d'une longue tradition de lecture et de conservation de l'écrit. L'ancienne bibliothèque centrale était installée depuis 1821 dans un hôtel particulier de la fin du XVII^e siècle, propriété de la famille Dubois de Crancé, dont la ville avait fait l'acquisition dans le but d'abriter les volumes saisis à la Révolution. À ce fonds initial vinrent s'adjoindre au cours du XIX^e siècle des dons et legs très importants.

Classée en 1897, la bibliothèque se dota dans le même temps d'une collection « populaire » de romans pour le prêt. Henri Vendel, conservateur dans les années 1920-1940, créa dans le département de la Marne l'un des tout premiers bibliobus, et donna un essor décisif à l'offre de lecture en direction d'un public élargi, tout en initiant une politique d'action culturelle. Une « bibliothèque enfantine » fut alors créée, et les jeunes usagers furent largement impliqués dans sa gestion.

Dans les décennies suivantes, en dépit de l'exiguïté des locaux ressentie de plus en plus vivement, la bibliothèque diversifia progressivement les supports documentaires pour devenir une véritable médiathèque. Deux autres sites, le médiabus, qui dessert depuis 1971 les quartiers périphériques de la ville, et la bibliothèque annexe Denis Diderot, ouverte en septembre 1988, viennent compléter le réseau de l'actuelle BMVR.

La construction de la nouvelle bibliothèque centrale fut décidée par le Conseil municipal en janvier 1997. Après une étude de programmation menée par CAFE Programmation, c'est le projet présenté par les architectes Chemetov et Huidobro qui fut choisi début juillet 1997. La mise en œuvre du système informatique de gestion (Geac + , installé en sep-

tembre 2000), de l'OPAC et du réseau multimédia – Internet, Intranet, cédéroms (réalisés par Archimed) – s'est déroulée parallèlement à la préparation de l'ouverture. Le coût global de l'opération est de 115 MF (17 531 637 €) environ (mobiliers et équipement informatique inclus), dont 81 MF (12 348 370 €) pour le bâtiment lui-même¹.

QUATRE NOUVEAUX RECRUTEMENTS SONT ATTENDUS

Avant leur transfert, les collections ont fait l'objet d'une vaste opération de dépoussiérage, ainsi que du conditionnement des documents précieux et fragiles. Le déménagement des huit kilomètres linéaires de documents s'est déroulé de janvier à début mars 2001, après avoir donné lieu à une préparation minutieuse, en raison de l'éclatement des collections dans les coins et recoins du site de départ et dans un lieu de stockage extérieur.

Quatorze recrutements ont été effectués sur les années 2000 et 2001, portant le nombre des personnes employées à 51, dont 40 à la bibliothèque centrale² ; quatre recrutements supplémentaires devraient encore intervenir. Ces effectifs nous

1. Le financement se décompose ainsi : à la charge de la ville : 32,64 MF (4 975 935 €) ; subvention de l'État : 27 MF (4 116 123 €) ; subvention de la Région : 11,56 MF (1 762 310 €) ; subvention du département de la Marne : 6,96 MF (1 061 045 €) ; participation du District (devenu depuis Communauté d'agglomération) de Châlons : 36,84 MF.

2. 2 conservateurs, 1 attaché, 4 bibliothécaires, 9 assistants et assistants qualifiés, 29 agents ou agents qualifiés (dont 2 CEC intégrés), 6 emplois-jeunes.

permettent – avec une certaine difficulté – d'ouvrir la bibliothèque 32 heures par semaine.

6 500 M² SUR 3 NIVEAUX

La bibliothèque Georges Pompidou est située non loin du centre-ville, dans un terrain inséré en profondeur dans un ensemble bâti et ne disposant que d'ouvertures étroites sur les rues adjacentes. Au cœur de cet îlot piétonnier, planté d'arbres, le bâtiment se déploie selon une forme évoquant un L (comme livre ou lecture).

Spacieux, il occupe 6 500 m² sur trois niveaux et offre au public un espace de 2 625 m². Particulièrement remarquable par le jeu des volumes et le traitement de la lumière, cet ouvrage d'une architecture résolument contemporaine s'intègre pourtant sans heurt dans l'environnement urbain, par l'apport de matériaux traditionnels et le maintien sur la rue d'une façade en pierre, transformée en portique pour l'entrée principale, dans l'alignement de la façade néo-classique du musée Goethe-Schiller contigu.

Aisément lisible, l'édifice rend identifiables les différentes fonctions de la bibliothèque par des traitements architecturaux spécifiques : larges baies vitrées des espaces accueillant le public, pôle intermédiaire abritant les services administratifs et techniques, deux blocs opaques revêtus de briques claires pour les magasins de conservation des documents. Il offre des lignes pures et sobres ainsi qu'une combinaison du béton, du bois et de la pierre, une déclinaison de tons gris et bleus et la chaleur douce des revêtements muraux et du mobilier en chêne cèrusé.

Le plan intérieur met en évidence la logique de répartition des activités, et répond à notre souci d'accueillir des publics divers, dans des espaces différenciés selon les usages de lecture, mais entre lesquels la circulation est aisée.

Le vaste hall d'entrée comporte le point d'accueil et d'inscription des lecteurs et le service centralisé de prêt et de retour des documents. Il donne accès à une salle d'exposition et à un auditorium de 85 places.

Viennent ensuite la salle consacrée à la presse et à la documentation sur la région (35 places), ainsi que celle où sont consultés les fonds patrimoniaux (25 places).

Ces deux espaces sont situés en vis-à-vis dans le prolongement du hall, car le parti choisi est d'intégrer au maximum dans les espaces publics les documents qui composent le fonds patrimonial. La diffusion culturelle auprès d'un large public et le patrimoine – bien commun à tous – sont ici pensés en totale complémentarité. Dans cette optique, afin de rendre ce patrimoine visible aux visiteurs et aux lecteurs habituels

de la bibliothèque, des vitrines bordent leur parcours dès l'entrée et permettent de leur en présenter toutes les facettes, selon des thématiques régulièrement renouvelées.

Les plus jeunes accèdent aussi de plain-pied à la bibliothèque multimédia qui leur est destinée et qui comporte l'espace « Il était une fois... » pour les récits et spectacles, et des ateliers d'animations. Le premier étage est consacré sur 900 m² aux collections multimédias en libre accès, classées en Dewey ; le pôle « musique » occupe un espace à part et communique directement avec l'espace des jeunes afin de faciliter l'accès des adolescents. En mezzanine, une salle d'étude et de petites salles closes pour le travail en groupe comportent au total 75 places.

UN SERVICE DE PORTAGE À DOMICILE EST À L'ÉTUDE

À terme, ce seront près de 90 000 documents qui seront proposés en libre accès. S'y ajoute l'important fonds d'étude et de conservation rangé en magasins : ouvrages publiés jusqu'en 1960, documents entrés par le dépôt légal ou « littérature grise » collectée localement (livres et brochures, périodiques, cartes, affiches, tracts, ...)3. La bibliothèque conserve aussi de très importantes collections patrimoniales.

Dans l'ensemble des espaces ouverts au public sont réparties plus de 350 places assises, dont 16 postes d'écoute musicale, 10 postes de consultation vidéo (3 sont plus particulièrement dédiés à l'apprentissage des langues), et 34 postes informatiques. Ceux-ci donnent accès au catalogue informatisé de la bibliothèque et à des bases documentaires en ligne, et permettent la consultation de cédéroms, soit en réseau (bibliographies, dictionnaires, encyclopédies, journal *Le Monde*) soit en accès libre (produits culturels et pédagogiques multimédias). Six d'entre eux offrent la possibilité d'une libre navigation sur Internet, pour un coût de 2,40 € l'heure.

Les trois sites de la bibliothèque sont partie prenante dans des actions « hors les murs » en direction des publics exclus de l'écrit ou faibles lecteurs. Une convention est conclue depuis plusieurs années avec la maison d'arrêt. Des relations de partenariat commencent à s'instaurer avec les organismes et associations du secteur social et culturel, ainsi qu'avec l'établissement public de santé du département de la Marne. Nous réfléchissons aussi à la mise en place d'un service de portage à domicile et de lectures à voix haute en direction des publics

3. Le réseau de la BMVR conserve au total 270 000 imprimés (livres et périodiques – dont plus de 600 abonnements en cours), 15 000 CD, 4 500 vidéos, 800 cédéroms. 10 000 documents environ sont acquis chaque année (budget d'acquisitions 2001 : 216 790 € - incluant la subvention du CNL pour la première année de fonctionnement).

peu familiers de l'écrit.

À la bibliothèque centrale est installé depuis quelques mois un service « point emploi » destiné aux étudiants, aux personnes en recherche d'emploi et à tous ceux qui s'intéressent à l'emploi et à la formation ; il propose une documentation spécifique sur tous supports et donne accès au site portail de l'ARIFOR (Association régionale d'information sur la formation). Un « Espace Culture Multimédia » fonctionne depuis octobre 2001 à la bibliothèque Diderot et coordonne un réseau d'espaces multimédia sur la ville, situés à la mairie annexe, à la mission locale et dans trois MJC.

La politique d'action culturelle, en direction de tous les publics, comporte plusieurs volets. Outre une mise en valeur de nos fonds, il s'agit bien souvent d'animations appuyées sur des partenariats avec les autres institutions culturelles de la ville (cycle de conférences et de projections vidéo avec la Scène nationale, exposition en collaboration avec le Centre national des arts du cirque) ou les manifestations culturelles qu'elle accueille (projections et expositions liées au festival de théâtre de rue « Furies » qui a eu lieu début juin 2002, dans le cadre de l'année du cirque).

Des rencontres d'auteurs et des débats sont régulièrement organisés, en premier lieu avec le soutien du Centre régional du livre, mais aussi en liaison avec des associations ou des librairies de la ville. Un atelier d'écriture, animé par Bruno Tessarech, a jalonné l'année scolaire 2001-2002 ; les textes des participants donneront lieu en septembre 2002 à une exposition accompagnant les clichés pris par le photographe Gérard Rondeau dans les locaux de l'ancienne bibliothèque.

UN RÔLE RÉGIONAL

D'autres collaborations sont nouées au niveau régional. Ainsi la BMVR a-t-elle présenté, lors du dernier Printemps des poètes, les livres d'artistes publiés par les éditions Rencontres à L'Échelle dans les Ardennes ; une exposition « Poème, encre et voix », consacrée aux éditions Cheyne, est organisée sur 2002-2003 : après Charleville-Mézières, Troyes et Chaumont, elle sera accueillie à Châlons pour le Printemps des poètes 2003.

Quant aux missions régionales de la BMVR, elles s'appuient bien sûr principalement sur la collecte et la gestion du dépôt légal ; la bibliothèque héberge sur son site Internet la base bibliographique régionale constituée en lien avec les autres structures documentaires de la région. La discothèque, la plus ancienne en Champagne-Ardenne, créée en 1960, dispose d'un fonds très riche de disques noirs, cassettes et partitions, qui constitue la base d'un pôle régional de conservation et de référence.



Des lignes pures, l'alliance du béton brut, du bois et de la pierre caractérisent ce nouveau bâtiment.

La BMVR est associée au projet de recensement des musiques traditionnelles dans la région, mené par l'association « Info-musiques en Champagne-Ardenne ». Le pôle musical se complète d'un fonds documentaire autour du spectacle vivant, et particulièrement de la danse, qui comprend la collection audiovisuelle Images de la Culture-Danse, en partenariat avec le Centre national de la danse. Enfin, la bibliothèque met aussi l'accent sur la conservation des bandes dessinées et des ouvrages de science-fiction, dont elle possède d'importantes collections.

2 762 NOUVEAUX INSCRITS

La fréquentation du réseau de la BMVR était déjà importante avant l'ouverture du nouvel équipement⁴. De ce fait, nous n'avons pas constaté sur l'année écoulée de « gain » d'emprunteurs ni d'augmentation spectaculaire du nombre d'emprunts, même si 2 762 nouveaux usagers se sont inscrits entre avril 2001 et mars 2002 à la seule bibliothèque centrale. L'élargissement de la fréquentation est essentiellement d'ordre qualitatif, lié à une extension considérable des surfaces, à la généralisation du libre accès ainsi rendue possible, à une meilleure organisation de l'accueil du public, enfin aux nouveaux services proposés, notamment dans le domaine des nouvelles technologies : les ateliers d'initiation à l'informatique et à Internet sont très suivis. La logique de réseau fonctionne bien également entre la centrale et les deux autres sites qui, eux aussi, gagnent des adhérents.

La consultation sur place s'est très fortement accrue à la bibliothèque G. Pompidou, où le mercredi et le samedi voient

4. En 1999, environ 11 000 personnes possédaient une carte valide, soit plus de 20 % de la population de la ville, plus de 120 classes maternelles et primaires ont été accueillies, il y a eu plus de 450 000 prêts de documents, au moins 35 000 consultations sur place.

couramment passer un millier de personnes. Nous proposons une consultation la plus autonome possible de tous les supports : le matériel est prévu pour être manipulé directement par l'utilisateur, avec une assistance restreinte du personnel. Les salles en mezzanine, où l'on peut travailler au calme ou au contraire échanger par petits groupes, sont particulièrement appréciées des lycéens.

Les animations destinées au jeune public (lectures et contes hebdomadaires pour les tout-petits à partir de 18 mois et les plus grands jusqu'à 10 ans, accueil de conteurs, ateliers de découverte des auteurs pour la jeunesse) rencontrent un grand succès. Un dialogue est mené avec les enseignants des écoles primaires, collèges et lycées, en vue de définir, tout au long de l'année scolaire, des objectifs documentaires et pédagogiques communs. Les expériences menées cette année avec quelques classes, en particulier autour des ateliers « alphabétville » et « l'eau dans tous ses états », ont été très concluantes.

L'accueil des publics sous toutes ses formes constitue, pour les années à venir, une priorité à développer afin que la BMVR assure pleinement ses missions.



© C. Wegemsky

Le bâtiment se déploie sur 5 000 m², au cœur d'un îlot piétonnier.

BMVR Georges Pompidou

68, rue Léon Bourgeois
51038 Châlons-en-Champagne cedex
Tél. : 03 26 26 94 26 (accueil public)
03 26 26 94 30 (administration)
Fax : 03 26 26 94 32
bibliotheque.mairie@chalons-en-champagne.net
<http://www.chalons-en-champagne.net/bmvr>

Entretien avec Mugnette Lannes, responsable du « relais-livre en campagne » de Mussy-sur-Seine (Aube)



Le relais-livre met à la disposition de tous les jeunes, des bébés aux étudiants, une documentation de qualité.

Le relais-livre renforce le lien social

• En quoi l'activité d'un relais-livre en campagne diffère-t-elle de celle d'une médiathèque ?

Le relais-livre en campagne a pour caractéristiques la polyvalence et la coopération. C'est donc une bibliothèque qui va multiplier les services aux usagers. Dans notre structure, six sections fonctionnent en bonne harmonie. D'abord, la médiathèque avec sa mission de lecture publique, qui travaille en étroite collaboration avec l'Éducation nationale dans le cadre d'un Contrat Éducatif Local, l'atelier multimédia qui est équipé pour recevoir les publics débutants mais aussi les amateurs d'Internet, d'images et de sons ; la section archives chargée de remettre en état les archives du village, de promouvoir les sites classés, de les faire visiter et d'organiser la fête médiévale et le Mois du patrimoine ; la section emploi-formation ; la ludothèque qui fonctionne dans nos locaux grâce à une association partenaire « La Trottinette » et enfin, la section animations. Les habitants ont ainsi un véritable pôle d'informations et de services.

• Pensez-vous que certaines actions aident à restaurer le lien social ?

Je le pense en effet car les structures multiservices, sur place en milieu rural, ne sont pas très fréquentes. Le relais-livre est le moteur de nombreuses animations, il permet donc aux adhérents des diverses associations de se rencontrer et de travailler ensemble.

Nous avons fait se côtoyer différentes générations grâce à des visites personnalisées à la maison de retraite et aux rencontres avec les enfants. En 1995, nous avons créé un service de portage de documents à domicile qui fonctionne maintenant grâce aux voisins des personnes malades ou âgées. La vue du personnel de la bibliothèque traversant le village avec une caisse a fait prendre conscience aux habitants du relâchement des liens de voisinage et certains d'entre eux nous ont proposé de prendre le relais.

Nous allons entreprendre en 2003, une action de collectage de la mémoire ouvrière musséenne avec le concours de l'association « Mieux vivre ensemble » et de la conteuse Martine Caillat. Nous espérons que cette action contribuera au rapprochement des habitants.

• Pensez-vous que l'intercommunalité puisse aider les petites structures de type relais-livre en campagne à améliorer les pratiques culturelles de la population de son secteur ?

L'intercommunalité et le partage des tâches entre divers pôles du même secteur sont un grand espoir pour les petits relais car les besoins sont très nombreux et les bénévoles de moins en moins disponibles. Toutefois, dans notre secteur, les structures politiques intercommunales sont inexistantes ou au stade d'études et le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiples) du canton ne souhaite pas se doter de compétences culturelles. Comment, dans ce cas, recourir à un personnel qualifié qui pourrait coordonner les actions et les tâches que chacun effectue dans son coin ?

Nous tentons actuellement un rapprochement avec nos voisins de Bar-sur-Seine, d'Essoyes et des Riceys pour tenter d'harmoniser les animations, les achats, les dons mais nous nous heurtons tous à l'épineux problème des emplois stables car nous ne fonctionnons que grâce aux bénévoles et aux emplois-jeunes.

Je pense également qu'il serait dangereux de trop uniformiser les structures car chaque lieu a sa spécificité propre qui tient à son équipe, à sa population, à ses objectifs et qui peut être très différente, même sur un territoire assez réduit.

Ce passage à une intercommunalité plus large nous inquiète, bien qu'il nous semble inéluctable, et nous comptons beaucoup sur l'aide de la BDP de l'Aube qui coordonne nos efforts et connaît bien les divers lieux pour nous aider dans cette mutation.

Propos recueillis par Marie-Josée Rich

NATHALIE LEBLANC
Animatrice de la médiathèque

Portrait d'une médiathèque intercommunale dans la Marne

Courlandon, petit village de 200 habitants, se situe entre Soissons et Reims. Face à des besoins urgents de scolarisation, la jeune Communauté de Communes Ardre et Vesle (CCAV) a choisi d'y construire le pôle scolaire intercommunal et d'y implanter une médiathèque pour laquelle un travail de sensibilisation auprès des habitants a été nécessaire.

Courlandon a été désigné en fonction de trois critères : son implantation au centre du territoire intercommunal, un vaste terrain à bâtir et une démographie importante.

Parallèlement à ce projet, naît celui d'une bibliothèque intégrée à la

structure scolaire. Les élus de la CCAV et son président, François Mourra, sont alors rapidement encouragés par les instances culturelles du département et de la Région pour le développer, en offrant un service nouveau à la population : une bibliothèque informatisée destinée à la fois aux scolaires et au public.

La médiathèque ouvre ses portes en novembre 2001. Elle dispose d'un fonds de 3 800 documents pour enfants, adolescents et adultes. Elle est équipée d'un parc informatique de 6 postes connectés à Internet, avec la possibilité d'utiliser un traitement de texte, un tableur, ou de consulter des cédéroms.

Le public concerné par la médiathèque compte près de 2 800 habitants, répartis dans les onze villages du territoire intercommunal. La médiathèque accueille aussi les habitants des villages voisins sans distinction tarifaire. Au total, ce sont 300 adhérents et 7 classes maternelles et primaires qui la fré-

quentent régulièrement, pour un prêt de 6 000 documents en 2001. Ces résultats, satisfaisants pour les élus locaux, doivent beaucoup à l'aménagement horaire du temps d'accueil : 18 heures sont consacrées à l'accueil des scolaires et 13 heures au public extérieur.

La communauté de communes regroupant moins de 10 000 habitants, la médiathèque a pu adhérer à un réseau de prêt géré par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) de Châlons-en-Champagne et subventionné par le Conseil général de la Marne. Ce partenariat lui permet de renouveler un tiers de son fonds tous les semestres, de recevoir régulièrement des formations afin d'améliorer le service offert au public, de rencontrer les autres bibliothèques locales afin de développer une relation efficace interbibliothèque...

Il est à noter que l'intervention de la BDP existait bien avant la création de la médiathèque, sous la forme de petits dépôts dans quelques mairies et dans les anciennes écoles maternelles et primaires.

Comme le souligne Anne Moyat, responsable des affaires scolaires et culturelles au sein de la Communauté de Communes, la création de cet espace culturel est une véritable nouveauté. En créant une médiathèque intercommunale, les scolaires et le public extérieur partagent non seulement un choix plus vaste d'ouvrages, mais aussi l'accès aux nouvelles technologies.



© Médiathèque de Courlandon.

VOUS AVEZ DIT « MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE » ?

Même si, sur le principe, le fait de regrouper les anciens dépôts de livres dans un espace unique était simple à cerner par la population, l'appellation « médiathèque intercommunale » a pu apparaître comme une notion abstraite.

C'est sans aucune prétention que le terme de médiathèque a été employé dès l'inauguration du bâtiment. Mieux qu'un autre, ce mot semblait le plus approprié pour décrire une bibliothèque dotée d'un équipement informatique important. Toutefois, la population intercommunale, peu habituée à fréquenter une bibliothèque, puisqu'il n'en existait pas auparavant sur le territoire de la CCAV, risquait d'être hermétique à ce nouveau concept de médiathèque. Il a donc fallu entreprendre de banaliser le terme.

Pour cela, on a d'abord utilisé l'expression « bibliothèque-médiathèque ». Ainsi, pendant plus de 18 mois, ces deux mots ont été associés dans chaque communiqué, sur chaque affiche, dans chaque propos. L'objectif était d'informer la population qu'une bibliothèque était née, mais que le livre n'était pas le seul support de communication proposé.

La notion d'« intercommunalité » se devait, quant à elle, d'insister sur la notion d'accès pour tous. Les élus intercommunaux ont pris conscience qu'un travail d'identification devait être effectué autour de cette notion, et ce, à cause de deux amalgames souvent involontaires. Le premier concerne la position géographique de la médiathèque. On entend en effet souvent parler de « la médiathèque intercommunale de Courlandon ». Il est probable qu'en raison de l'implantation du local dans un village défini et en l'absence d'un nom de baptême l'identifiant à part entière, la médiathèque a été perçue comme une bibliothèque municipale.

Par ailleurs, les adultes et les adolescents risquaient de considérer la médiathèque comme une Bibliothèque Centre de Documentation (ce qu'elle est en partie, pendant le temps

scolaire). Afin de permettre au public de s'approprier les lieux, il était essentiel de prendre du recul par rapport à cette image strictement scolaire. La solution s'imposa d'elle-même : pour toucher les adolescents et les adultes, il fallait proposer des services et des animations pour tous publics et le faire savoir.

Une médiathèque en milieu rural, cela ne s'improvise pas. Les élus et le personnel de la médiathèque ont compris que la communication était un facteur essentiel pour faire connaître et reconnaître toutes les missions de ce nouvel espace culturel.

UN LIEU CONVIVAL

Dessinée par Giovanni Pace, architecte à Reims, la médiathèque répond aux souhaits des élus : modernité, sécurité, sobriété et fonctionnalité.

Implantée dans une enfilade de pièces disposées en triangle, la médiathèque est ouverte sur la cour du pôle scolaire et sur la rue du village. Pour ce faire, deux entrées ont été prévues : une principale du côté de l'entrée du pôle scolaire pour le public ; une autre, côté cour, réservée aux élèves du pôle scolaire. L'accès est donc sécurisant pour les enfants et facilement identifiable par le public.

D'environ 200 m², la surface du bâtiment est de plain-pied, pour faciliter, entre autres, l'accessibilité aux handicapés. La médiathèque comprend une salle principale rectangulaire séparée en longueur par un muret qui isole la bibliothèque du multimédia. Elle est dotée d'un amphithéâtre pouvant contenir une trentaine de personnes. De larges baies vitrées orientées sur la rue et sur la cour mettent en valeur le contenu de la pièce tout en lui offrant une luminosité naturelle modérée.

La décoration intérieure est volontairement sobre. Du sol au plafond, le blanc domine largement et offre un séduisant contraste avec les boiseries couleur hêtre. Pour s'assortir à cet ensemble, le mobilier a été choisi en bois et métal dans les mêmes tons. Dans cet espace neutre, les livres, naturellement très colorés, sont mis en valeur. Ils offrent ainsi au regard une juste mesure de convivialité.

Ce projet de médiathèque intercommunale peut être qualifié d'ambitieux, même s'il répond à une demande. Il n'est pas facile en effet de s'implanter dans un village rural ne présentant pas les caractéristiques d'un bassin de vie, d'accueillir et d'intéresser un public « novice », de le familiariser avec les outils informatiques.

Pourtant, les élus ont mis tous les moyens en œuvre pour répondre à ces défis et valoriser les atouts de la médiathèque : emploi d'une animatrice pour organiser et faire vivre la médiathèque, et pour conseiller les utilisateurs du multimédia.



FRANÇOISE WEINLING
Présidente de l'association des amis
de la médiathèque

Une **vinothèque** dans une ancienne chapelle

Bar-sur-Seine dans l'Aube, petite ville de 3 500 habitants, s'est récemment dotée d'une médiathèque inaugurée en novembre dernier. Baptisée « Goncourt » en raison des fréquents séjours des deux frères entre 1834 et 1878, son rayonnement s'étend aux communes environnantes.

La bibliothèque municipale existe depuis plus d'un siècle. Mais les locaux qu'elle occupait depuis longtemps étaient devenus trop exigus et inadaptés à ce que l'on est en droit d'attendre d'une bibliothèque du XXI^e siècle. Le transfert s'est effectué durant l'été, la bibliothèque a ouvert ses portes au public le 1^{er} septembre 2001.

Elle occupe désormais un vaste bâtiment de pierre coiffé d'ardoises, à l'architecture équilibrée, sobre et élégante, datant du XIX^e siècle. Il se situe en centre-ville, sur le site de l'ancien hôpital devenu un pôle rassemblant différents services. Ce site est chargé d'histoire puisqu'il a accueilli le premier hôpital – on disait alors Maison-Dieu – fondé en 1210 par le Comte de Bar-sur-Seine Milon IV (Comte de Bar de 1189 à 1219) qui fit construire un édifice placé sous le vocable de Saint Jean-Baptiste.

En 1681, un incendie détruisit ce premier bâtiment. D'autres le remplacèrent au fil des siècles, dont celui qui abrite aujourd'hui la médiathèque Goncourt.

L'architecture extérieure n'a pas été modifiée : de hautes fenêtres entourées d'appareillages de pierre rythment harmonieusement la façade.

Le jeune architecte Daniel Juvenelle a tenu à conserver également les structures et les volumes intérieurs : un bel escalier central en pierre avec rampe en fer forgé, de part et d'autre quatre grands espaces (2 au rez-de-chaussée consacrés à l'accueil et à la section adulte, 2 au 1^{er} étage consacrés à la section



Façade de la médiathèque Goncourt.



Au rez-de-chaussée, espace d'accueil



L'ancienne chapelle Saint Jean-Baptiste est désormais un espace d'exposition qui accueille les œuvres du sculpteur JIVKO.

jeunesse). Avec des faux plafonds légèrement ondoyants, des murs blancs, des tons pastels, un mobilier sobre et moderne, il a su créer une atmosphère lumineuse, équilibrée, apaisante, propice au travail, à la recherche, à la réflexion.

Le deuxième étage sous les combles est vaste et accueille les archives et les réserves.

Ainsi conçue, la médiathèque peut mettre à la disposition de ses 1 300 lecteurs des livres clairement et agréablement présentés, un fonds d'histoire locale, la presse (plus de 50 abonnements), des CD-audio, des cédéroms, 7 ordinateurs, une salle de lecture de 12 places.

Elle dispose en outre de deux espaces originaux qui occupent l'ancienne chapelle de l'hôpital jouxtant le bâtiment. Elle a été édifiée entre 1835 et 1842 sur un plan intérieur circulaire et est coiffée d'un dôme éclairé par un lanterneau.

Le rez-de-chaussée, dallé de pierres anciennes, est devenu un très bel espace d'exposition. L'architecte a créé un étage en coulant une dalle de béton ouverte en son milieu pour créer un puits de lumière. Ce lieu original, tout en rondeur, constitue la vinothèque avec plus de 1 000 ouvrages sur la vigne et le vin.



Bibliothèque-Médiathèque Goncourt

4 Grande Rue
10110 BAR-SUR-SEINE
Tél. : 03 25 29 05 10
Fax. : 03 25 29 05 09
mediatheque.goncourt@wanadoo.fr

Architecte : M. Daniel JUVENELLE

Surface : 840 m²

Documents : 21 223 dont 5 791 en libre accès

Informatique : 7 postes multimédia/Internet

Salle de presse : 50 abonnements

Salle de lecture : 12 places

Salle spécifique – vinothèque – pour le fonds vigne et vin

Salle d'exposition

Ouverture : 25 heures hebdomadaires

Personnel : 7 personnes



Au 1^{er} étage, la vinothèque.



MARTINE RAGETLY
Présidente

Interbibly (membre de la FFCB – Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation)
7 bis rue Thiers
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. : 03 26 65 02 08
www.interbibly.org

Interbibly,

L'agence de coopération
entre bibliothèques,
services d'archives et de
documentation de

Champagne-Ardenne,

Interbibly, réunit une
soixantaine

d'établissements en

zones urbaine et rurale.

Son objectif ? Participer
à leur développement et
optimiser leurs moyens.

Ses points forts ?

Coopération en
conservation,

valorisation du
patrimoine écrit,

formation des
personnels,

développement des
publics.

l'agence qui relie

« LES FASTES DE L'ÉCRIT »

Pour faire mieux connaître les richesses patrimoniales et les rendre plus accessibles à tous, Interbibly aide les bibliothèques en coordonnant le plan régional de conservation partagée des périodiques anciens et courants, avec une mise à jour annuelle pour ces derniers, et en recensant les périodiques anciens microfilmés et numérisés. Une réflexion sur la conservation partagée des fonds jeunesse est en cours. Elle développe des actions de préservation (microfilmage), de signalement (inventaire et catalogage des collections) et de valorisation (expositions, organisation chaque année du Mois du Patrimoine écrit), et propose des journées d'étude.

Dans le souci de valoriser les richesses patrimoniales de la région, Interbibly a publié le catalogue de l'exposition « *Fastes de l'écrit* » organisée en 1991. Elle a également réalisé en 1997 un cédérom *Trésors des premiers imprimeurs : naissance de l'imprimerie dans l'Europe du XV^e siècle* qui met en valeur les collections régionales d'incunables.

En 2000, elle a réalisé l'exposition « Reflet d'une métamorphose : l'architecture des bibliothèques et services d'archives en Champagne-Ardenne au XX^e siècle », présentée à l'occasion des journées du patrimoine.

La mise en place d'une base bibliographique régionale consultable sur Internet, par les chercheurs et le grand public,

est en cours. Elle sera constituée des bases des différentes bibliothèques, interrogeables à partir de l'antéserveur hébergé à la BMVR de Châlons.

LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS


Les activités d'Interbibly reflètent l'ensemble des missions des bibliothèques publiques. Interbibly est fortement concernée par l'enjeu social que représente l'accès à l'écrit. C'est dans ce cadre que s'inscrit la mission pour le développement de la lecture en milieu carcéral qui lui a été confiée depuis 1996 par la DRAC de Champagne-Ardenne et la Direction régionale des services pénitentiaires.

Un travail de réflexion sur l'accueil des handicapés et des publics en situation d'illettrisme a été entrepris avec des organismes et des associations de formation.

Le partenariat avec l'Éducation nationale, initié en 2000-2001, est l'un des points développés cette année avec une université d'automne, un stage de formation des bibliothécaires à l'accueil des classes et des rencontres entre les documentalistes des collèges et lycées.

INTERBIBLY EXPRESS

Interbibly met en place des conférences et de courts stages de formation sur des sujets divers : littérature et adolescents, pratiques culturelles des Français, gestion d'un fonds patrimonial, nouvelles technologies, accueil des bébés-lecteurs.

Elle publie et diffuse très largement des documents de formation et d'information tels que des fiches techniques traitant de thèmes pointus. *La Lettre d'Interbibly* est un bimestriel sur papier tandis qu'*Interbibly Express* est un périodique électronique hebdomadaire d'information régionale. Enfin, en 1999, Interbibly a créé un site web qui propose de nombreux services aux professionnels du livre et au grand public. 

SABINE SCHEPENS-MALTHET
Chargée de mission à Interbibly



© E. Guillard - Ville du Blanc-Mesnil

Une porte ouverte dans la prison

Lorsqu'Interbibly m'a confié la mission de développement de la lecture en milieu carcéral, j'ai commencé à promener mon bâton de pèlerin de maisons d'arrêt en centres de détention et je me suis rendue compte qu'il fallait une bonne dose de « foi » pour persévérer.

À force de patience, de diplomatie et de travail sur le terrain, dans les bibliothèques carcérales avec les détenus faisant office de bibliothécaires, auprès des surveillants, des services d'insertion et de probation et des directions des établissements, le choix des livres et la gestion des bibliothèques se sont perfectionnés. Les trois dernières bibliothèques qui fonctionnaient encore avec un catalogue périmé et un chariot de livraison ont été mises en accès direct. Les détenus, encadrés, peuvent venir à la bibliothèque choisir eux-mêmes leurs livres.

TRAVAILLER EN COLLABORATION...

Des conventions ont été signées entre les établissements pénitentiaires et les collectivités de tutelle des bibliothèques municipales (Charleville-Mézières, Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes et Chaumont) et la BDP de l'Aube. Elles engagent les uns à permettre aux détenus l'accès à la bibliothèque, à garantir un budget d'acquisition et les autres à déposer des livres régulièrement afin d'améliorer l'offre de lecture, à former les détenus-bibliothécaires, à conseiller l'établissement pour les acquisitions et l'aménagement des locaux, et à mettre en place des animations autour du livre.

Ces conventions essentielles ont entériné une situation. Elles ont « réveillé » d'anciennes relations entre les établissements ou ont établi un nouveau partenariat. Les bibliothécaires territoriaux se sont bien investis dans leur mission et participent désormais largement à l'animation de la

bibliothèque. Tenaces et armés de patience, ils ont affronté l'informatisation et ses problèmes de maintenance en prison. Interbibly les réunit plusieurs fois par an afin qu'ils échangent leurs expériences et parlent des problèmes professionnels et psychologiques que leur pose ce milieu fermé et difficile.

... ET EN PRISON

Il n'est pas simple de travailler en prison. Le règlement intérieur est très contraignant : contrôle d'identité, portail de sécurité, cinq, six, voire treize portes à passer ; bruits de clés qui ouvrent et ferment de multiples portes en permanence ; frappe régulière sur les barreaux des cellules pour vérifier qu'ils n'ont pas été sciés ; livres qu'il faut parfois reclasser après l'exploration « vigoureuse » des rayonnages par les surveillants à la recherche d'objets suspects et de drogue.

Les rapports humains sont très intenses : l'accueil du détenu-bibliothécaire, souvent heureux de discuter avec quelqu'un de l'extérieur et plein de bonne volonté à défaut de compétence ; sa révolte, contre l'administration pénitentiaire, la justice, la société, qu'il nous faut gérer ; son histoire souvent tragique qu'il a envie de nous confier ; la violence, le poids des murs, la dépendance pour les déplacements, l'impossibilité de prendre des initiatives, la remise en question perpétuelle de notre rôle, de celui de la bibliothèque et de son animation dans l'immense travail de réinsertion nécessaire. Mais une fois resourcés à l'extérieur, nous reprenons le chemin de la prison pour défendre une idée : avec un bon livre, on s'évade...

Article publié dans *Corps* 12 (n° 41, 2^e trimestre 2001), CRL/ORCCA

« La lecture est un appui essentiel à la politique mise en place par l'administration pénitentiaire pour favoriser la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'elle a momentanément en charge »

(Code de procédure pénale, article D443 du 6 août 1985).



SABINE SCHEPENS-MALTHET
Chargée de mission à Interbibly

L'essor des Espaces Culture Multimédia

Huit ECM (Espaces Culture Multimédia) labellisés offrent leurs services dans les médiathèques de Bogny-sur-Meuse, Châlons-en-Champagne, Chaumont, Épernay, Mussy-sur-Seine, Saint-Dizier, Troyes et Vitry-le-François avec lesquelles ils proposent des animations et mettent en place des partenariats variés.

Les « Rencontres des Espaces Culture Multimédia : Écritures et TIC » ont été ainsi organisées le 30 novembre 2001 à Troyes par le ministère de la Culture et de la Communication, en partenariat avec la BMVR de Troyes. Certains ECM, comme par exemple celui de Châlons-en-Champagne, pilotent

un réseau sur la ville reliant la Mission locale, la mairie annexe et les MJC.

L'ECM de la BMVR de Troyes propose des ateliers d'initiation à l'informatique ainsi que des ateliers de création de documents multimédias organisés avec l'École nationale supérieure des arts appliqués et le Conservatoire national de musique de Troyes. L'ECM réalise un cédérom à partir des textes créés par les ateliers d'écriture qui participent au concours organisé dans le cadre du Festival de l'écrit. Il travaille également à la mise en place d'actions en faveur des personnes en difficulté de lecture, en collaboration avec des structures locales de lutte contre l'illettrisme. www.bm-troyes.fr

L'ECM de la médiathèque de Vitry-le-François (Marne), installée dans un quartier sensible, propose un atelier d'aide aux projets personnels, en partenariat avec d'autres structures ainsi qu'un autre atelier destiné aux personnes en difficulté de lecture et d'écriture, monté en partenariat avec l'association Alpha, dont la vocation est la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme.

Un atelier de création graphique rassemble des adultes et des parents d'élèves chargés de construire l'environnement graphique et sonore d'une histoire élaborée lors d'une activité d'écriture sur Internet dans plusieurs classes de la ZEP de Vitry.



INITIALES, ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

À la fois association d'éducation populaire et de jeunesse et organisme de formation, Initiales mène des actions pour faciliter l'accès au livre et à la lecture pour tous. Celles-ci s'articulent autour de plusieurs pôles :

- la prévention de l'illettrisme par l'accompagnement scolaire,
- la formation,
- le Festival de l'écrit (fête et concours d'écrits de personnes en situation d'apprentissage de la lecture),
- l'animation d'un réseau régional d'ateliers d'écriture.

Initiales se compose d'une équipe pluridisciplinaire. La présidente est Colette Noël, principal clerc de notaire ; la directrice est Anne Christophe, formatrice auprès de personnes en situation d'illettrisme ; le coordinateur des actions est Edris Abdel-Sayed, sociologue et auteur.

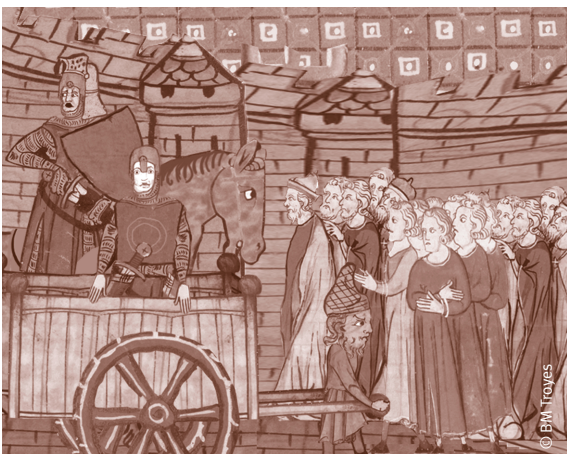
Initiales et le groupe Champagne-Ardenne de l'ABF collaborent en organisant des journées d'études ainsi qu'une tombola des livres, et en participant aux travaux du colloque interrégional et transfrontalier qui aura lieu les 1^{er} et 2 octobre à Reims sur le thème « Accès aux savoirs et vie dans la cité, Lien social et intégration locale ».

Un atelier d'écriture « chat » Hip-Hop, destiné aux ados, a été mis en place avec l'association K2P et le groupe Deimos. Il s'inscrit dans le contexte local et dans une démarche d'accès à l'écriture Hip-Hop, aux NTIC, et dans un souci d'échange avec d'autres groupes d'écriture. www.mediavitry.com

L'ECM de la médiathèque de Mussy-sur-Seine, en milieu rural, est un autre exemple intéressant. Ce relais-livre en campagne comprend la bibliothèque municipale, l'atelier multimédia à vocation cantonale et la section patrimoine. En temps scolaire, des ateliers pédagogiques sont conduits par un enseignant avec l'aide de l'animateur. Hors du temps scolaire, ils sont gérés par l'animateur seul, dans le cadre du contrat éducatif local. Une classe de pratique artistique s'y déroule actuellement. L'atelier est largement ouvert aux associations du canton, aux enseignants et aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation. <http://perso.wanadoo.fr/relais-livre.mussy>

LANCELOT : DE L'ATELIER D'ÉCRITURE À LA RÉALISATION D'UN DESSIN ANIMÉ

Les services de l'éducation et du patrimoine de la BMVR de Troyes et l'ECM se sont associés au Conservatoire national, aux Archives et au CDDP¹ de l'Aube pour créer le dessin animé « Lancelot », adapté du roman de Chrétien de Troyes, *Lancelot ou le chevalier à la charrette*. Un vaste répertoire de personnages et d'éléments de décor issus d'un manuscrit de la bibliothèque, *La Bible historiale*, est utilisé ainsi que les chartes et les sceaux des Archives. La conception et la réalisation du dessin animé sont assurées par des élèves des écoles primaires et de collèges de Troyes qui ont étudié le roman en classe puis se sont initiés aux techniques de l'écrit cinématographique. Parallèlement, un groupe d'enfants a écrit les dialogues du film, sous la conduite de l'écrivain, Richard Dalla Rosa.



Le roman de Chrétien de Troyes devient un dessin animé.



LE CÉDÉROM LA MONTAGNE DE VERRE

Ce produit est avant tout le témoin du travail effectué dans trois ateliers reliés à des dispositifs différents : l'ECM, attaché à la

médiathèque de Vitry-le-François ; un contrat-ville-lecture porté par la médiathèque et un plan local d'éducation artistique qui vise à introduire à l'école une pratique artistique effective.

L'atelier d'écriture sur Internet, animé par Dominique Lemaire, s'adresse à trois classes primaires de la ZEP (zone d'éducation prioritaire). L'atelier de création d'images regroupe des parents d'élèves, des adultes sans activité professionnelle et quelques enseignants. Il est encadré par les graphistes de « La vache folle » de Troyes. L'atelier de lecture à haute voix, qui réunit des lecteurs débutants ou affirmés, assure, quant à lui, la mise en voix de l'histoire.

Le projet vise aussi à permettre l'appropriation de l'outil informatique au travers d'un projet artistique. Il a contribué à nourrir la réflexion des acteurs locaux sur l'apport des pratiques artistiques dans le cadre de la socialisation et de la dynamisation des parcours des personnes en difficulté.

UNE CLASSE DE PRATIQUE ARTISTIQUE À MUSSY-SUR-SEINE : LES PASSEURS D'IMAGES

Des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Mussy ont réfléchi au rôle de l'image à partir d'une exposition réalisée par des enfants du quartier de l'Elsau à Strasbourg, sur le thème « Graphisme et citoyenneté ». Ils ont constitué une banque d'images sur la réalité locale et s'en sont inspirés pour créer d'autres images et inventer une histoire. L'année suivante, ils ont essayé de comprendre les enjeux et les mécanismes de l'image et de prendre du recul face à sa production. Des affiches et des cartes postales vont être réalisées à l'atelier de sérigraphie des Silos de Chaumont, en Haute-Marne. Cette classe est financée par la DRAC Champagne-Ardenne, l'Éducation nationale et le ministère Jeunesse et Sports dans le cadre du contrat éducatif local.



1. CDDP : Centre départemental de documentation pédagogique.

LIONEL GALLOIS

Directeur des Archives départementales
de la Marne

Dominique Dimey et Bernard Fresson dans *Entre père et fille*, spectacle présenté le 10 mai 2001.

À la découverte du poète disparu

Comment une petite structure peut-elle enrichir son fonds en le valorisant ? Philippe Savouret¹ directeur de la bibliothèque Bernard-Dimey de Nogent, s'efforce de faire connaître les œuvres du poète nogentais et montmartrois. Grâce à ses contacts répétés avec les amis de l'écrivain et aux partenariats développés, il a collecté un important fonds documentaire.

Bernard Dimey est né à Nogent, en Haute-Marne, le 16 janvier 1931. Ses premiers poèmes sont publiés en 1946 dans les *Cahiers haut-mar-nais*, revue créée peu de temps auparavant par le directeur des Archives départementales, Jean Gigot. Après des études à l'École normale d'instituteurs de Troyes, il se consacre à la peinture, sous le pseudonyme de Zelter, et surtout à la littérature, soutenu par le professeur de philosophie Jean-Jacques Kihm ou la conservatrice de la bibliothèque municipale Françoise Bibolet, qui lui fait réaliser des gouaches pour les jaquettes


des livres acquis par la bibliothèque.

Après avoir essuyé de nombreux refus, Dimey réussit à faire paraître deux recueils de poésies aux éditions Seghers : *Requiem à boire*, 1954, et *Les Kermesses d'antan*, 1956. À l'issue de son service militaire, il s'installe à Paris et fréquente les cabarets, se tournant vers l'écriture de textes de chansons, pour près de quatre-vingts interprètes, Charles Aznavour, Henri Salvador, Zizi Jeanmaire... Dimey chante ensuite ses propres textes et réalise sept albums. Il goûte à tous les genres, comédie musicale, pièces de théâtre, scénarios de cinéma, il multiplie les galas et les tournées, les émissions de télévision... Mort à Paris le 1^{er} juillet 1981, il est inhumé à Nogent.

Une association se créa en juillet 2000, à l'initiative de Philippe Savouret et d'Annie Millet, responsable de la bibliothèque-relais de Biesles, lors du 70^e anniversaire de sa naissance.

Après avoir obtenu la participation et la présidence d'honneur de la dernière compagne de Dimey, Yvette Cathiard, et de sa fille Dominique Dimey, elle-même comédienne et chanteuse, l'association créa un festival alternant des spectacles théâtraux et musicaux.

Un mini-livre de poèmes, paru aux éditions Biotop, fut publié pour l'occasion. La manifestation permit de collecter de nouveaux témoignages écrits et filmés, des documents photographiques, enrichissant le fonds patrimonial de la bibliothèque de Nogent.

Au-delà de ses probables répercussions sur la modernisation et l'agrandissement de cet établissement, la dynamique ainsi suscitée a permis d'en assurer le prolongement par l'organisation d'un second festival, qui a eu lieu du 8 au 12 mai 2002. 



Bernard Dimey, par l'artiste bieslois Maurice Dumenil, peinture réalisée pour le visuel du festival.

1. Philippe Savouret est aussi l'auteur d'une biographie sur le poète.

Sites Internet culturels

INSTITUTIONS ET COOPÉRATION

- **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Champagne-Ardenne** <http://www.culture.fr/champagne-ardenne/>

Présente l'agenda des manifestations culturelles en région ainsi que diverses publications. Propose également la liste et les coordonnées des acteurs culturels régionaux, et donne des informations concernant le centre de documentation de la DRAC.

- **Office régional culturel de Champagne-Ardenne (ORCCA)** <http://www.orcca.asso.fr>

Centre de ressources pour le milieu culturel, créé par la région Champagne-Ardenne, l'Office régional culturel de Champagne-Ardenne est l'interlocuteur, pour le compte de la région Champagne-Ardenne, de l'ensemble des acteurs culturels qu'il encourage et conseille.

Le Centre régional du livre (<http://www.orcca.asso.fr/Actions/Livre/CRL.html>) a pour mission de concourir au développement de la vie littéraire en région. Il conseille et accompagne les professionnels du livre (auteurs, éditeurs, illustrateurs...), associations ou communes... dans le montage de leurs projets.

- **Interbibly** <http://www.interbibly.org>

Site de l'Agence de coopération entre les bibliothèques, services d'archives et de documentation de Champagne-Ardenne. Présente l'association Interbibly et ses services, l'actualité des bibliothèques, services d'archives et de documentation de Champagne-Ardenne, l'agenda des manifestations organisées dans la région, un carnet d'adresses et de liens, des offres d'emplois et de formation, etc. Permet également la consultation du « Plan de conservation partagée des périodiques » et du « Guide de ressources en Champagne-Ardenne ».

- **Base bibliographique régionale de Champagne-Ardenne**

La base bibliographique régionale se propose de permettre le signalement et la valorisation de l'ensemble des ressources documentaires conservées dans la Région Champagne-Ardenne, qu'elles aient ou non un caractère « régional » à proprement parler, et d'en assurer la diffusion la plus large auprès des différents publics. (voir texte p. 47) L'accès se fera par le site Internet de la BMVR de Châlons-en-Champagne (<http://www.chalons-en-champagne.net/bmvr>), mis en service en juin 2002.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

- **Bibliothèque municipale de Charleville-Mézières (08)** <http://www.bm-charlevillemezieres.fr>

Catalogue en ligne proposant la consultation du fonds courant et offrant la possibilité aux usagers inscrits de consulter leur dossier (nombre de prêts en cours, réservations effectuées, retards), de réserver des documents ou de constituer des bibliographies.

Les catalogues du Centre international d'études en littérature de jeunesse (CIEL) et de l'Institut international de la marionnette sont également interrogeables à partir de ce site (réseau des bibliothèques de Charleville-Mézières).

- **Bibliothèque municipale de Saint-André-les-Vergers (10)**

<http://www.maisondulivre.fr.st/>

Présentation de la Maison du livre et de la culture de Saint-André-les-Vergers : renseignements pratiques et actualité.

- **Médiathèque de l'agglomération troyenne (10)**

<http://www.bm-troyes.fr>

Site proposant les actualités de la BMVR de Troyes (rencontres, ateliers, expositions, programme de l'Espace Culture Multimédia, sélections de nouveautés, etc.), la consultation du catalogue, une biblio-

thèque virtuelle ainsi que des expositions en ligne. Ce site présente également le projet de la BMVR de Troyes et l'avancée des travaux ainsi que les actions du service pédagogique et le réseau des bibliothèques, archives et centres de documentation du département de l'Aube.

- **Médiathèque d'Épernay (51)**

<http://www.mediatheque-epernay.com>

Histoire et renseignements pratiques concernant la médiathèque d'Épernay. Présentation des fonds, agenda des manifestations et liens.

- **Bibliothèque municipale à vocation régionale de Reims (51)**

<http://www.bm-reims.fr>

Catalogue en ligne de la BMVR de Reims permettant la consultation de l'ensemble du fonds du réseau des bibliothèques de la ville de Reims.

- **Médiathèque de Vitry-le-François (51)** <http://www.mediavitry.com>

Présentation de la médiathèque François Mitterrand de Vitry-le-François : actualités, programme des ateliers, agenda des manifestations.

- **Bibliothèque municipale de Joinville (52)**

<http://perso.wanadoo.fr/biblio.joinville/>

Présentation de la bibliothèque municipale de Joinville : renseignements pratiques, agenda des manifestations, programme des ateliers, description des fonds.

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

- **Université de Reims – Champagne-Ardenne**

<http://www.univ-reims.fr>

Présentation de l'Université de Reims – Champagne-Ardenne, des formations proposées, des grands domaines de la recherche et des services de l'université, dont la bibliothèque (www.univ-reims.fr/URCA/BU/).

- **Université de technologie de Troyes** <http://www.univ-troyes.fr>

Présentation de l'Université de technologie de Troyes, des formations et des services proposés. Consultation du catalogue.

CENTRES DE DOCUMENTATION

- **Centre international d'études en littérature de jeunesse (CIEL)**

<http://www.ricochet-jeunes.org/>

Portail européen sur la littérature de jeunesse réalisé par le Centre international d'études en littérature de jeunesse, basé à Charleville-Mézières. (voir p. 35 et 36)

- **Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne** <http://crdp.ac-reims.fr>

Site du Centre régional de documentation pédagogique de Champagne-Ardenne. Accès aux centres départementaux de documentation pédagogique des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne et consultation du catalogue collectif.

- **Institut international de la marionnette**

<http://www.marionnette.com>

Site de l'Institut international de la marionnette de Charleville-Mézières. Présentation du Festival mondial des théâtres de marionnettes, de l'Institut et de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette (ESNAM) (<http://perso.wanadoo.fr/marionnette/home.htm>). Consultation du catalogue en ligne du centre de documentation de l'Institut international de la marionnette.

Liste non exhaustive réalisée par Arnaud Degrève
BM de Charleville-Mézières



SABINE SCHEPENS-MALTHET
Chargée de mission à Interbibly

Bébé-lecteur deviendra grand

Parce que la familiarisation du tout-petit avec le livre est un pas majeur pour le développement du plaisir de lire, le travail auprès des bébés est privilégié dans les médiathèques. La région Champagne-Ardenne peut s'enorgueillir de quelques belles réalisations parallèles, comme le Centre de création pour l'enfance et le Centre international d'études de littérature pour la jeunesse.

Lieux de rencontre, les médiathèques sont aussi le relais entre les générations. À Charleville-Mézières, les bibliothécaires se sont d'abord déplacés à la maison de retraite. Puis les personnes âgées sont allées à la crèche pour faire la lecture aux enfants. À Epernay, la médiathèque a un lien particulier avec la résidence de personnes âgées puisqu'elle est située à l'étage supérieur. Après avoir reçu la visite des conteurs, certains résidents sont descendus à l'étage du-dessous. Depuis ils participent à la fabrication des costumes d'une pièce de théâtre écrite par des enfants à partir d'un album, tandis que d'autres lisent aux enfants des contes en lien avec le spectacle.

LES RAYONS DES MÉDIATHÈQUES NE SONT PAS DES SUPERMARCHÉS

En Champagne-Ardenne, les bibliothécaires des sections « jeunesse » sont unanimes dans leur refus de recevoir des classes qui se contentent de passer entre les rayonnages, comme au supermarché, et dont le seul objectif est d'emprunter.

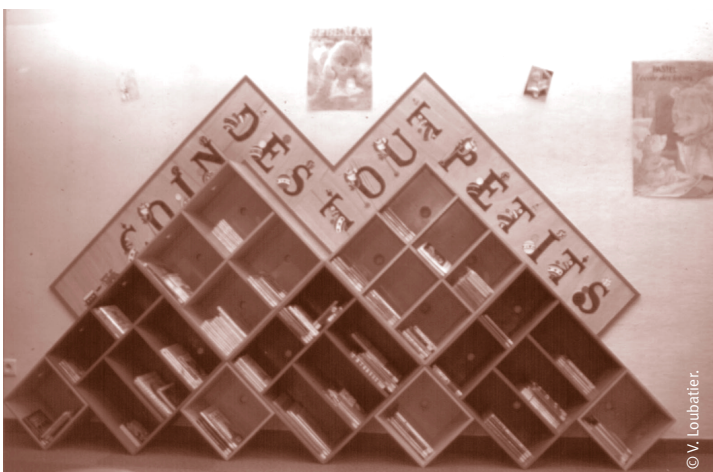
Un projet est travaillé en amont avec les enseignants autour de la réalisation d'un album, l'écriture d'une nouvelle, le conte, avec parfois le soutien des services municipaux, tels, à Châlons-en-Champagne, un travail sur l'environnement et l'eau, ou une visite de la bibliothèque suivie d'animations. Reims propose l'activité « Papiers bavards et mots secrets » d'après des études de gravures de Dürer. Il existe aussi un

atelier d'écriture animé par Bernard Weber sur la création de livres d'artistes, l'initiation à la recherche documentaire par le biais de jeux autour du livre.

Les médiathèques sont ouvertes aux partenariats avec des institutions d'enfants handicapés. À Reims encore, on réalise des livres tactiles avec des élèves de l'IRSEM (Institut régional de rééducation sensorielle et motrice), on participe aux manifestations, comme le Festival international de l'affiche à Chaumont, Méli'mômes dans la Marne, le Salon régional du livre pour la Jeunesse de Troyes où les bibliothécaires de l'agglomération troyenne collaborent avec une musicienne spécialisée dans la petite enfance. Des séances musicales y sont proposées aux crèches et petites sections des maternelles. L'espace bébé du Salon est aussi le lieu où les tout-petits et leurs parents peuvent regarder des albums et toucher des instruments de musique. Cette année, un tapis d'histoires sera réalisé par une association « échanges et savoirs ». Une soirée pyjama est prévue sur le thème de l'endormissement, du sommeil, des rêves, de la peur de la nuit.

Les adolescents, public très mouvant, ne sont pas oubliés. À Langres, ils ont créé un journal sur la vie du quartier et de la bibliothèque. À Sainte-Savine, les bibliothécaires sensibilisent systématiquement les élèves de 6^e à la lecture à haute voix et proposent des ateliers pour les élèves volontaires de 5^e. À Reims, une annexe a créé un atelier de réalisation de BD et d'écriture rap (écriture de textes, recherches sur l'histoire du mouvement hip-hop, rencontre avec des musiciens, édition d'un CD).

Les médiathèques sont également des lieux de formation. Elles sensibilisent les parents, les enseignants, les personnels des PMI, des crèches, par des rencontres, des conférences autour des livres pour enfants ou bien, comme à Épernay, elles proposent une formation de conteurs aux adultes et aux adolescents, ou encore à Charleville-Mézières, des rencontres avec



BM de Brienne-le-Château.

des auteurs et des illustrateurs organisées conjointement avec le Centre de documentation pédagogique des Ardennes.

Ces activités sont menées en partenariat avec deux pôles majeurs dans la région : le Centre de création pour l'enfance et le Centre international d'études de littérature pour la jeunesse.

LE CENTRE DE CRÉATION POUR L'ENFANCE : UNE AVENTURE PARTAGÉE

Fondé en 1960, à Tinqueux (Marne), le Centre de création pour l'enfance s'est fixé pour objectif de favoriser l'accès du plus grand nombre aux pratiques artistiques et culturelles et d'œuvrer pour que l'éducation artistique et culturelle soit un droit permanent du citoyen. Il a reçu le Grand prix national de l'innovation culturelle 1998, décerné par le ministère de la Culture et de la Communication.

Chacun de ses projets est un nouveau territoire à explorer où enfants et artistes sont complices de la même aventure partagée. Tous les champs du domaine artistique leur sont proposés, art plastique contemporain, poésie, musique, théâtre, afin de libérer l'imagination et de placer chaque enfant en situation de création, à l'orée de découvertes sans cesse nouvelles. Avec les artistes, ils produisent des œuvres, échangent des idées.

Depuis 1996, les activités s'organisent autour d'un plan local d'éducation artistique dont l'objectif est d'offrir à chaque enfant de la commune, un passeport pour l'éducation artistique, pensé comme un véritable contrat avec la collectivité et ratifié par le maire. Le plan local est à la fois une aventure collective pour les enseignants, les artistes, les animateurs et un outil au service d'une politique dont l'enfant lui-même est acteur et partenaire. C'est un engagement de la collectivité envers chaque enfant pour susciter sa curiosité par une initiation, associant pratique et accès aux œuvres, et faire naître une passion.

Durant le temps scolaire, des stages sont mis en place avec les enseignants, encadrés par des artistes. Ces activités se

doublent de visites de lieux artistiques. Pendant le temps extrascolaire, les écoles de musique, de danse, les ateliers d'art et multimédia proposent des activités d'éveil et d'initiation. Des stages durant les vacances permettent aux enfants motivés de se perfectionner.

UNE MINE EN OR POUR LES PROFESSIONNELS DU LIVRE ET LE TOUT PUBLIC

Le « Centre international d'études de la littérature de jeunesse » (CIELJ), basé à Charleville-Mézières, a été créé en 1988 autour d'une collection de 35 000 livres pour la jeunesse, le fonds Janine Despinette, éminente critique littéraire. Ce fonds, qui continue de s'enrichir tous les ans, comprend les plus grands auteurs, mais aussi les plus belles illustrations produites au cours des dernières décennies.

Afin de le valoriser et d'en faciliter l'accès, le CIELJ a développé le site « Ricochet » destiné à diffuser et à promouvoir les ouvrages pour enfants et adolescents. C'est la première base de données européenne à la disposition des professionnels du livre et du tout public. Il propose des coups de cœur parmi les nouveautés éditoriales, des entretiens avec auteurs et illustrateurs, des critiques, des galeries virtuelles du musée de l'illustration, des classiques de la littérature illustrée pour la jeunesse, des bibliographies, une aide à l'animation, la musique et le cinéma. « Ricochet » embrasse un vaste panorama des activités de la littérature de jeunesse en France et à l'étranger.

Le CIELJ est aussi un centre d'activités de recherche. De par sa vocation et grâce à la richesse de son fonds et à l'originalité de ses actions, il offre depuis plusieurs années à ses partenaires universitaires ses gisements de recherche et des terrains de collaboration. En étudiant la culture des jeunes et leurs pratiques, le pôle de recherche du CIELJ joue un rôle novateur en matière d'études en littérature de jeunesse et de veille technologique liée à la jeunesse.

POURQUOI UNE LUDOTHÈQUE À LA MÉDIATHÈQUE ?

Question à Patricia Rémy,
médiathèque de Vitry-le-François

La ludothèque est un lieu culturel, un lieu d'échanges et un lieu de socialisation.

Elle réunit des personnes qui ne sont pas a priori intéressées par le support « livre ».

Les jeux permettent la médiation sociale par les échanges entre les bébés et leurs parents, entre les enfants en difficulté et les autres. Sa fréquentation familiarise les enfants et leurs parents à l'espace « médiathèque » et les met en contact avec les autres propositions culturelles du lieu.

Avec le Conseil régional de Champagne-Ardenne, il propose depuis 2001, des résidences pour chercheurs étrangers ou francophones. Il facilite également l'accès du plus grand nombre aux nouvelles technologies et propose une communication alternative aux adolescents afin de créer avec eux un lien privilégié grâce à une communication de qualité et à une capacité d'information et de conseils pertinents. C'est aussi un lieu de réflexion et d'observation sur les produits culturels offerts aux enfants de demain. Lieu de rencontre des acteurs culturels et des créateurs travaillant avec et pour les enfants, autour du livre et de l'image, le CIELJ entretient des relations vivantes et riches avec l'ensemble de ses partenaires étrangers, diffuse leurs travaux et participe activement aux principales manifestations internationales.

Le CIELJ décerne chaque année les prix « Octogones Création-Créativité Cyber-Prix » pour la littérature jeunesse qui distinguent les meilleurs ouvrages destinés aux enfants et aux jeunes, jusqu'à 12-13 ans. Ces prix s'attachent surtout à la mise en valeur de la relation texte/image, essentielle dans la littérature de jeunesse. Ils se déclinent cette année en huit catégories : albums, tout-petits, poésies et comptines, contes, documentaires, romans, prix graphique et prix graphique international. Les prix graphiques sont décernés par un comité scientifique international, sous l'égide de Mme Janine Despinette.



Centre de créations pour l'enfance

8 rue du général Kléber
51000 Tinquieux
Tél. : 03 26 08 13 26
<http://www.danslalune.asso.fr>

CIELJ

25 rue du Petit Bois
08000 Charleville-Mézières
Tél. : 03 24 56 56 46
site : <http://www.ricochet-jeunes.org>

Conservation partagée des fonds jeunesse : pour répondre à l'inquiétude et à la solitude du bibliothécaire qui désherbe

Une réflexion sur la conservation partagée des fonds jeunesse dans la région est menée sous l'égide d'Interbibly, l'agence régionale de coopération entre les bibliothèques, les services d'archives et de documentation. Les périodiques pour la jeunesse font déjà partie du plan de conservation et d'élimination partagées des périodiques de Champagne-Ardenne, lancé il y a 11 ans.

Un plan régional de conservation partagée des fonds « jeunesse » permettrait d'éviter les éliminations sauvages, de compléter des collections et de répondre de manière adaptée aux demandes des différents utilisateurs (chercheurs, étudiants, enseignants, etc.). Les bibliothécaires pourraient désherber à bon escient et « en toute sécurité » et sauraient avec qui coopérer.

Mais une question évidente se pose : pourquoi conserver à l'échelle régionale des ouvrages déjà conservés au niveau national et dans d'autres régions ? Les réponses sont multiples et souvent contradictoires. Le groupe de travail s'est alors fixé comme objectif, dans un premier temps, de recenser ces fonds conservés et souvent non exploités. Il sera ainsi possible de savoir qui conserve quoi et éventuellement de compléter les collections. Bien entendu, le Centre international d'études en littérature de jeunesse est partenaire de la réflexion.

Une manifestation régionale pourrait mettre en valeur ces richesses cachées.

SYLVIE HAMZAOU
Directrice adjointe de la BM de Reims



Panorama de la formation

LE DUATIC ET LES LICENCES

Pour répondre à un besoin de qualification professionnelle et proposer une formation aux emplois-jeunes, le département de lettres modernes de l'UFR de Lettres et Sciences humaines de l'université de Reims Champagne-Ardenne a ouvert une formation « documentation », à l'instigation de Danielle Quérue, professeur, en septembre 2000. Il s'agit d'un diplôme universitaire, de 422 heures sur 2 ans, ouvert à des bacs + 1 et destiné à former des documentalistes du secteur privé ou public.

Trois sites sont ouverts, à l'IUFM de Reims (responsable Agnès Guesnon, documentaliste), au IFTS de Charleville (responsable Nicole Amadou, documentaliste) et à l'IUT de Troyes (responsable Élisabeth Oddon, documentaliste). L'enseignement est assez généraliste mais les documentalistes insistent sur la maîtrise des NTIC, les bases de données et la recherche de sites.

La première promotion sort cette année et il est encore trop tôt pour avoir une idée de la façon dont ces étudiants se placeront sur le marché du travail. Les stages en entreprise semblent montrer qu'une demande existe dans la région, ce qu'a confirmé une enquête menée par les étudiants DUATIC de Troyes, auprès de 60 entreprises aubois. Cette formation permet aux emplois-jeunes de présenter le Capes de documentation, à condition d'avoir le niveau bac + 2 et 4 ans d'ancienneté.

Par ailleurs, le département de Lettres modernes forme des étudiants aux métiers du livre et de la documentation par une option « Métiers du livre et de la documentation » qui leur permet de préparer dans de meilleures conditions les concours de la fonction publique.

De plus, et toujours sous la responsabilité de Danielle Quérue, l'IUP Arts et Culture du Centre universitaire de Troyes

propose, depuis octobre 2000, une formation « Patrimoine culturel et documentaire », orientée vers le domaine culturel (bibliothèques, archives, responsables de centres culturels ou documentaires, ingénierie de projets culturels ou autres). Il s'agit d'une formation en 3 ans qui recrute des étudiants ayant validé une année universitaire. Une admission en 2^e année est possible. La sélection se fait sur dossier.

La 1^{re} année est axée sur la découverte du patrimoine, les 2^e et 3^e années ouvrent sur des spécialisations : histoire du livre, sémiotique de l'image, archéologie industrielle et urbaine.

Cette formation attire de nombreux étudiants de toute la France.

POUR LES SALARIÉS ET LES BAC + 2

Le CNAM de Reims propose un certificat de compétence « Gestion de la documentation d'entreprise ». Il est destiné aux salariés de PME/PMI et aux emplois-jeunes de niveau bac + 2 possédant une expérience professionnelle ou désirant devenir documentaliste, afin de leur permettre de gérer les flux d'information, de collecter et traiter l'information nécessaire à leur entreprise et de faire de l'intelligence économique (veille technologique, juridique, économique, stratégie et culture de l'entreprise). Cette formation diplômante est de 300 heures sur 18 mois.

Le Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire (BEATEP), homologué au niveau IV (Baccalauréat), a une option « Lire et écrire » qui permet, en théorie, de tra-

La Champagne-Ardenne a longtemps pâti de sa position géographique, car il était tentant d'aller à Nancy ou à Paris pour les Marnais et les Aubois et à Dijon pour le sud de la région.

Le développement des bibliothèques ainsi que les perspectives offertes par les NTIC ont suscité la demande et, par voie de conséquence, étoffé l'offre de formation.

De la formation ABF au DUATIC de Reims, le choix est vaste à tous les niveaux. Présentation exhaustive.

vailler en bibliothèque comme médiateur du livre. Cette formation, d'une durée de 440 heures sur une période de 8 à 24 mois, selon le mode d'alternance choisi, est assurée à Reims par le CREPS.

Le Centre de Formation de Commerciaux en Librairie (CFCL), créé en 1989 à l'instigation de l'ORCCA, accueille chaque année une vingtaine de stagiaires qui se destinent à la profession de vendeur responsable de rayon en librairie. La formation se déroule sur 24 semaines de 35 heures et s'accompagne de stages en librairie. Elle est homologuée niveau III. Le CFCL ouvre certains modules aux professionnels du livre. Avec le CNFPT, il a actuellement le projet d'ouvrir un cycle de formation pour les vendeurs en librairie qui ont à tenir un rayon dis-quaire.

La loi a confié au CNFPT la mission de former les personnels des collectivités territoriales, en formation initiale d'adaptation ou en formation continue, ce dont s'acquitte le CNFPT de Champagne-Ardenne.

Cependant, sous la direction de Jean-Pierre Gré et du responsable de la filière culturelle, Alain Scrève (référént national pour le domaine des bibliothèques et de la documentation),



Remise des diplômes ABF, session 2000-2001, devant la BMVR de Chalons-en-Champagne, juin 2001.

le CNFPT Champagne-Ardenne a beaucoup développé cette mission et œuvre à l'amélioration de la formation en soutenant l'action des partenaires régionaux, notamment celle de l'ABF et du CFCL.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'ADBS Champagne-Ardenne organise des journées d'études sur les grands sujets de l'actualité et propose aussi, à la demande de la DRAC, un cycle de formation pour les emplois-jeunes, les CES et les personnels des bibliothèques en poste dans le secteur multimédia.

Les formations sur les sites Internet sont continuellement reprogrammées. De même, des formations graphiques des sites web, ou Adobe, Flash, HTML, sont venues répondre à la demande d'emplois-jeunes souvent chargés du site de leur bibliothèque, voire de leur commune.

Un projet du même ordre est à l'étude dans le secteur santé pour les centres de documentation de la Région Champagne-Ardenne

Interbibly propose des formations dans le domaine des publics empêchés (prisons, hôpitaux, publics handicapés...), des journées de réflexion sur les rapports bibliothèque/école, des formations sur les problèmes de l'illettrisme. Elle collabore avec toutes les associations présentes sur le terrain.

Le groupe Champagne-Ardenne de l'ABF a relancé une formation d'auxiliaire de bibliothèque en 1998, avec l'appui de la DRAC et le concours du CNFPT. Cette formation est ouverte sur deux sites : Reims pour la Marne et les Ardennes, Troyes pour l'Aube et la Haute-Marne. Elle forme une quinzaine de candidats par site et les sensibilise.

L'ABF collabore avec l'ADBS, Interbibly et l'association Initiales pour l'organisation de journées d'études.

Le CIELJ propose des formations pour les professionnels de l'enfance, soit à Charleville, soit en « intra ».

Il a également des liens privilégiés avec l'Institut international de la marionnette et l'École nationale des arts de marionnette de Charleville-Mézières.



SIGLES UTILISÉS

NTIC	: Nouvelles technologies de l'information et de la communication
DUATIC	: Diplôme universitaire d'assistant-technicien de l'information et de la communication
UFR	: Unité de formation et de recherche (faculté)
IUFM	: Institut de formation des maîtres
IFTS	: Institut de formation technique supérieure
IUT	: Institut universitaire de technologie
IUP	: Institut universitaire professionnalisé
CNAM	: Conservatoire national des arts et métiers, Moulin de la housse, 51100 Reims
PME/PMI	: Petites et moyennes entreprises/petites et moyennes industries
CREPS	: Centre d'éducation populaire et de sport
CFCL	: Centre de formation des commerciaux en librairie, 10 rue Paul Bert - 51200 Épernay
ORCCA	: Office régional culturel de Champagne-Ardenne
CNFPT	: Centre national de la fonction publique territoriale
ADBS	: Association des professionnels de l'information et de la documentation
CNIL	: Commission nationale de l'informatique et des libertés
CIELJ	: Centre international d'études en littérature de jeunesse, 25 rue du petit bois - 08000 Charleville-Mézières

CARINE EL BEKRI-DINOIRD

Directrice du SCD de l'université de Reims

CLOTILDE ZUR NEDDEN

Directrice du SCD de l'université de technologie de Troyes

AGNÈS TISSERAND

Conservateur à l'université de Reims

La documentation universitaire : un esprit d'ouverture

Répondre à l'offre de formation des universités en proposant des outils documentaires performants, tel est le défi constant que relèvent les bibliothèques de l'université de Reims et de l'université de technologie de Troyes.

En Champagne-Ardenne, comme partout en France, l'intégration des bibliothèques dans leur université se fait essentiellement par le biais des contrats. Un contrat unique est conclu entre l'État et chaque université afin de définir les priorités et d'élaborer les stratégies de développement de l'Enseignement supérieur. Les bibliothèques sont parties intégrantes de ces projets de développement, tant en matière de politique documentaire proprement dite que de modernisation des moyens.

Tous les quatre ans, une évaluation des actions passées et une négociation se mettent en place afin de déterminer les budgets et les moyens humains qui permettront la signature de ces contrats. L'élaboration du projet de l'université associe tous les acteurs de l'établissement dans un document unique. Des débats spécialisés prennent place au cours de la négociation. Ils déterminent les offres de formation, l'amélioration de la vie étudiante, la politique scientifique, la gestion des ressources humaines et la politique d'organisation des moyens. La négociation offre l'occasion d'un dialogue en profondeur de tous les partenaires.

Il s'agit bien pour les Services Communs de Documentation de se placer à la croisée des chemins et d'aborder les questions posées d'un point de vue qualitatif. Cette contractualisation permet d'obtenir des budgets complémentaires des dotations normées répondant essentiellement à des critères d'effectifs étudiants. Elle permet une définition de la politique documentaire la plus proche possible de l'offre de formation.

À Reims comme à Troyes, les budgets accompagnant le développement de la recherche se sont significativement accrus de façon à permettre la constitution de véritables biblio-

thèques électroniques, par l'acquisition de licences d'accès aux collections de périodiques électroniques en texte intégral (Science Direct chez Elsevier, PCI – Periodical Contents Index – chez Chadwyck Healey, Springer, etc...).

Elle permet aussi d'accompagner la naissance de nouvelles filières : par exemple, pour Reims, la filière STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), la philosophie des sciences, les biomatériaux, le droit de l'urbanisme, la gestion internationale ou la musicologie. À Troyes, université technologique récente, le contrat a permis le développement des ressources documentaires, le développement de la formation et la mise en place d'un SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque).

Les contrats permettent aussi de mieux accueillir les étudiants en proposant des horaires d'ouverture élargis : 60 heures/semaine pour chacune des universités. En modernisant les équipements et les systèmes de recherche, chacune des deux universités dispose ou va disposer d'un système



BU Croix-Rouge de Reims.



L'université de technologie de Troyes participe au DUATIC.

d'information permettant une intégration des services informatiques : catalogue, outils documentaires, documents numérisés, etc., accessibles depuis les serveurs web ou sur l'Intranet de l'université.

Il ne peut y avoir de politique documentaire séparée des politiques de formation voulues par l'université, le cadre contractuel permet de formaliser le développement de l'une et de l'autre. Elle a sans doute ses limites au niveau national, car elle conduit l'État à financer la politique documentaire de chaque université et non à avoir forcément une exigence documentaire sur l'ensemble du territoire. Heureusement, le développement d'outils collectifs comme le SUDOC (Système Universitaire de Documentation) ou le développement des consortia pour l'acquisition de la documentation électronique fait sortir chaque université de ses murs et conduit à des réflexions beaucoup plus générales.

LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET LA COOPÉRATION SONT INDISPENSABLES

Les deux SCD, dont le catalogue s'effectuait depuis plusieurs années dans le réservoir bibliographique OCLC, sont entrés au 2^e semestre 2001 dans le réseau du Système Universitaire (SU) de Documentation mis en place par l'Agence bibliographique

de l'Enseignement supérieur et constitué de 113 établissements. Le catalogue du SU contient des notices bibliographiques de documents de toutes natures (monographies, périodiques, thèses, documents audiovisuels, DVD,...), avec leurs localisations, et un module de prêt entre bibliothèques ; au 31 janvier 2002, il y avait dans la base du SUDOC 4 818 168 notices bibliographiques, et 12 772 034 localisations sur ces notices.

L'ensemble des collections de la bibliothèque centrale et des laboratoires de l'UTT est ainsi signalé. À Reims, ce sont les fonds des quatre sections de la bibliothèque universitaire qui sont localisés dans le SU.

Les collections de périodiques des bibliothèques associées, au nombre de 20 (bibliothèque de l'antenne de Troyes, bibliothèques d'UFR, d'IUT, ...), figurent dans le catalogue de la BU consultable sur le web ; le catalogue collectif est en cours de constitution pour les ouvrages.

Les bibliothèques non-universitaires de la région sont aussi concernées par le SU en raison de leurs collections de périodiques. En effet, le catalogue du SUDOC a repris, pour les périodiques, les données du CCN-PS (Catalogue collectif national des publications en séries), que le Centre régional Champagne-Ardenne, situé à la BU de Reims, continue de gérer pour environ 80 établissements. La coopération régionale se manifeste aussi dans la participation des deux SCD au plan de conservation partagée des périodiques piloté par Interibibly.

Au niveau local, le SCD de l'UTT participe aux rencontres organisées par l'association Troyes-Doc ; il est également en relation avec le Centre de documentation de l'École Supérieure de Commerce et avec la BMVR (pour un dépôt de documents pour tous publics).

L'atelier pour les déficients visuels à la bibliothèque universitaire de Reims

Ce service a été créé en 1992 pour répondre à un constat de la Médecine Préventive Universitaire relatif au nombre croissant d'étudiants aveugles et malvoyants.

Bénéficiant au départ de subventions de l'Agence française pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, il avait pour mission de servir les usagers amblyopes et aveugles – universitaires ou non – à la fois sur place et à distance. Depuis quelques années, la plupart des usagers étant géographiquement éloignés du service, seul le service à distance est utilisé : numérisation d'ouvrages avec reconnaissance de caractères, relecture et correction du texte, envoi sur support disquette, en braille imprimé ou par messagerie électronique.

Le catalogue des ouvrages numérisés par le service compte actuellement 205 ouvrages ; il est consultable sur le site de la BU

(www.univ-reims.fr/URCA/BU), et est intégré dans la base nationale de l'Institut National des Jeunes Aveugles (www.inja.fr).

L'Atelier dispose d'un poste informatique destiné aux aveugles, avec plage tactile braille, synthèse vocale, imprimante braille, et un poste pour les amblyopes, avec écran 20 pouces et logiciel de grossissement des caractères.

L'année universitaire 2001-2002 marque un renouveau du service, dont le développement figure au contrat quadriennal dans le volet « vie étudiante » : augmentation du temps de travail affecté à l'Atelier des déficients visuels, acquisition de nouveaux matériels, remplacement du scanner et du logiciel de reconnaissance de caractères, graveur de cédéroms pour stocker les documents numérisés.

Chacun des deux établissements a des relations privilégiées avec d'autres universités françaises : coopération entre les universités de technologie (projet de Troyes avec Compiègne), convention de coopération entre l'université de Reims et celle de Marne-La-Vallée.

DANS LES BIBLIOTHÈQUES, DEMAIN S'INVENTE AUJOURD'HUI

Les bibliothèques universitaires inscrivent aujourd'hui au cœur de leur politique documentaire, et souvent pour des budgets non négligeables, le développement des ressources électroniques : bases de données bibliographiques, périodiques électroniques en texte intégral, manuels. L'expansion considérable de l'offre éditoriale sur ce type de support et accessible via le réseau Internet s'accompagne d'une mobilisation importante des ressources financières des établissements et pose d'innombrables questions en matière d'accessibilité et de conservation. Le débat est largement ouvert dans les bibliothèques rémoise et troyenne. Au cœur du projet de « bibliothèque électronique », les deux universités ont mis en place un « système d'information ». Ces systèmes permettent de rendre facilement accessible l'ensemble des opérations de recherche, des systèmes d'alerte personnalisée.

Pour diversifier et enrichir l'offre documentaire, les deux universités adhèrent à l'association Couperin (Consortium Universitaire de Périodiques Numériques). Il s'agit du premier consortium français de bibliothèques universitaires qui permet d'élargir l'offre documentaire de chaque service commun de documentation en allant bien au-delà des abonnements papier de chaque site. Le consortium permet de négocier avec les éditeurs les licences d'accès et les conditions financières les plus favorables, de mutualiser les abonnements et d'élargir l'offre

documentaire. La finalité pour des universités récentes comme Troyes et Reims est de réduire considérablement l'écart d'offre documentaire entre les universités.

LES BIBLIOTHÈQUES : MOYENS DE FORMATION

L'UTT est une université où la formation des étudiants à la recherche documentaire est intégrée à la pédagogie. Une collaboration étroite entre les enseignants et le personnel du SCD permet d'organiser des formations (100 heures de cours et de TD entre septembre et décembre 2001), préparées et assurées par l'équipe de formation du SCD. Des étudiants du 1^{er} au 3^e cycle en ont bénéficié. Les contenus et évaluations sont le fruit de la collaboration interne à l'université. L'une des Unités de Valeur nécessite une évaluation chiffrée sur le travail rendu par l'étudiant. Par ailleurs, un projet de développement de formations « à la carte » est en cours, pour répondre à la demande des usagers sur des thèmes précis.

Avec l'IUT de Troyes, une collaboration IUT/UTT est aussi en cours pour la formation au DUATIC (Diplôme universitaire d'assistant-technicien de l'information et de la communication). À Reims, la formation des étudiants de première année à la méthodologie documentaire et à la recherche bibliographique est inscrite dans le contrat quadriennal. Les enseignants responsables des modules de Méthodologie du Travail Universitaire, qui concernent les étudiants de première année des UFR de droit, économie, lettres, sciences et STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) sont invités à envoyer leurs étudiants à la BU pour des séances d'une heure et demie. En 2001, 1 800 étudiants ont été ainsi formés.

Pour les enseignants, et les étudiants des 2^e et 3^e cycles, des formations spécialisées sont organisées à la demande.



L'université de technologie de Troyes travaille en collaboration avec la BMVR et le centre de documentation de l'École supérieure de commerce.

NICOLAS GALAUD
Directeur de la BMVR de Reims

Les très riches heures des bibliothèques de Champagne-Ardenne

Longtemps considérés comme une charge, les fonds patrimoniaux de la région sont aujourd'hui sous les feux de la rampe, valorisés par la construction des trois BMVR mais aussi par des équipements moins connus comme la BM de Charleville-Mézières ou de Langres.

D'après les données fournies par la Direction du livre et de la lecture en 1999, la région Champagne-Ardenne est la première de France pour ses collections d'imprimés, par rapport à la population desservie : 4,32 volumes par habitant desservi, contre 3,05 en moyenne nationale. Elle partage ce rang avec la région Basse-Normandie.

Ces chiffres ne donnent qu'une idée très partielle de la richesse et de la variété du patrimoine écrit conservé par les bibliothèques de Champagne-Ardenne¹. Citons seulement, à titre d'illustration, quelques fonds d'importance nationale ou internationale. En raison de la richesse des anciennes bibliothèques ecclésiastiques, confisquées à la Révolution, les fonds de manuscrits médiévaux sont très importants : 800 à Reims, 1 700 à Troyes, dont 1 200 en provenance de l'abbaye de Clairvaux.

La bibliothèque de Troyes conserve également un ensemble de plus de 2 500 ouvrages de « la Bibliothèque Bleue », ainsi que 800 bois gravés ayant servi aux imprimeurs troyens, inventeurs au XVI^e siècle de cette formule éditoriale de littérature de colportage, pour l'illustration de ces publications.

1. Pour plus de détails sur ces collections, on peut se référer au catalogue de l'exposition « Fastes de l'écrit », organisé par l'agence de coopération Interbibly en 1991, qui présentait les pièces les plus prestigieuses issues de la plupart des bibliothèques et services d'archives de la région, ou aux notices du volume *Champagne-Ardenne, Lorraine* du guide *Patrimoine des bibliothèques de France*. Ce catalogue est toujours disponible auprès d'Interbibly.

La bibliothèque de Chaumont a reçu en 1905 d'Henri Dutailly – député haut-marnais, ancien professeur de botanique et directeur des services d'horticulture de la ville de Lyon – une exceptionnelle collection de près de 10 000 pièces, dont 5 000 affiches illustrées des maîtres de l'époque (1880-1905), Toulouse-Lautrec, Chéret, Grasset, Bonnard, dont la restauration a été entreprise dès 1985.

Des expositions régulières et un festival, les rencontres internationales des arts graphiques, permettent de révéler au public la richesse de ce patrimoine. Enfin, un nouveau bâtiment a été aménagé pour conserver et mettre en valeur ces collections.

La bibliothèque de Charleville conserve et développe un fonds sur Arthur Rimbaud, le plus célèbre enfant du pays, riche de plus de 3 000 documents, livres, revues, estampes, disques, vidéos, ainsi qu'un millier de manuscrits.

Enfin, la bibliothèque d'Épernay conserve un important fonds consacré au vin de Champagne, autour du noyau initial constitué par le legs Chandon de Briailles. Ce fonds comprend notamment des menus illustrés, des partitions de chansons sur le vin, des affiches et étiquettes. Une intéressante exposition lui a été consacrée en 2000 dans le cadre du mois du patrimoine écrit².

2. Vins de Champagne et d'ailleurs : la bibliothèque de Raoul Chandon de Briailles : médiathèque d'Épernay, 16 septembre-21 octobre 2000. Paris, FFCB, 2000.

LA VALORISATION SOUTENUE PAR L'ARCHITECTURE

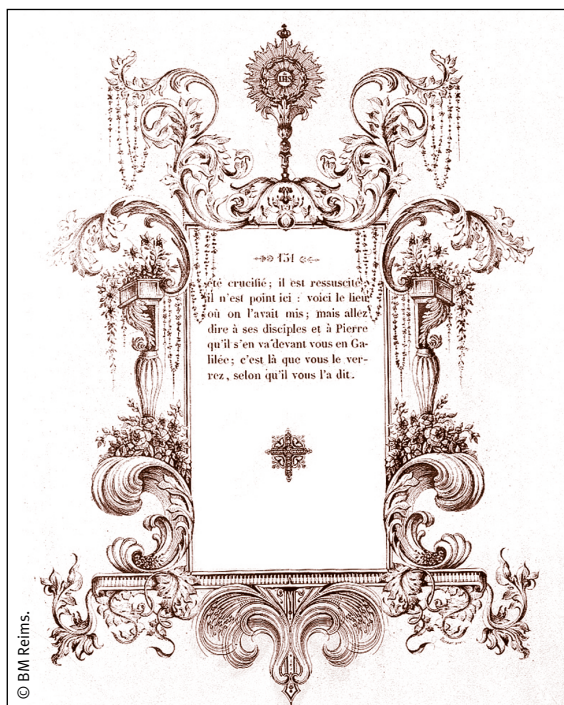
La richesse de ce patrimoine écrit a longtemps été un frein au développement des principales bibliothèques régionales. Jusqu'à une date récente, celles-ci étaient essentiellement considérées comme des institutions à caractère muséal, lieux d'étude et de conservation, plus que de diffusion et de lecture publique. Il est intéressant de constater que la modernisation des bibliothèques de Champagne-Ardenne à travers la construction de nouveaux bâtiments principalement dédiés à la lecture publique, ne se fait pas au détriment du patrimoine.

Paradoxalement, la plupart des projets récents de construction mettent la fonction patrimoniale au cœur des nouvelles constructions. Ainsi, la conservation et la mise en valeur de la collection d'affiches du legs Dutailly, a été pour la ville de Chaumont l'élément déclencheur de la création d'une nouvelle bibliothèque, baptisée Maison du livre et de l'affiche, dans les anciens silos à grains d'une coopérative agricole, remarquablement réaménagés.

De même, la salle de consultation du patrimoine de la BMVR de Châlons-en-Champagne est volontairement située à l'entrée du bâtiment et largement ouverte sur les autres services avec des vitrines d'exposition intégrées dans les murs, permettant une mise en valeur permanente des fonds anciens.

À Troyes, la valorisation du patrimoine s'organise autour de la célèbre grande salle du fonds ancien et ses impressionnants murs de livres, transposée et réinterprétée au cœur du nouveau bâtiment et est complétée par un parcours scénographié qui raconte les différentes étapes de la constitution des collections, mises en rapport avec l'histoire de la diffusion du savoir depuis le Moyen-Âge.

Enfin, à Reims, le choix a été fait de conserver l'actuelle bibliothèque Carnegie, chef-d'œuvre de l'architecture art-déco, symbole de la reconstruction de la ville après les destructions de la Première Guerre mondiale et témoin important de l'histoire des bibliothèques françaises. Après des travaux de réhabilitation, sa vocation initiale de bibliothèque d'étude et de conservation du patrimoine lui sera restituée. Ce bâtiment constituera, avec la future médiathèque centrale située sur le parvis de la cathédrale, l'un des deux sites de la BMVR.



© BM Reims.

INTÉGRATION NATIONALE DES FONDS

Les catalogues des fonds anciens des bibliothèques de Troyes et Châlons ont fait l'objet d'une conversion rétrospective en vue de la constitution du Catalogue collectif de France par la BnF. D'autres actions, visant notamment à améliorer le signalement des fonds locaux, se poursuivent, avec l'aide de la Direction régionale des affaires culturelles et du Conseil régional,

dans le cadre du volet « patrimoine écrit » du contrat de plan 2000-2006.

En outre, une base bibliographique régionale informatisée est en cours de réalisation (voir article page 47). Outil de coopération, cette base devrait permettre le développement du prêt entre bibliothèques et de la conservation partagée. Depuis de nombreuses années, un plan de conservation et d'élimination partagées des périodiques fonctionne en Champagne-Ardenne, coordonné par l'agence de coopération Interbibly³. Il concerne aujourd'hui 35 établissements et porte sur environ 1 300 titres vivants. Il permet de répartir la conservation de ces documents et les charges qui en résultent entre les différents établissements participants, tout en assurant le plus large accès aux collections pour le public. Une convention entre les collectivités concernées et Interbibly fixe les conditions de conservation, d'élimination, de circulation des documents. Une extension aux périodiques morts est en cours. Une réflexion sur la conservation partagée des livres a été engagée, toujours sous l'égide d'Interbibly.

LE FRAB

Depuis 1992, la Champagne-Ardenne est dotée d'un Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques (FRAB). Abondé à parité par la DRAC et le Conseil régional, ce fonds a permis, par son côté incitatif, un développement très significatif des acquisitions patrimoniales des bibliothèques régionales.

3. L'apport du FRAB a été de 106 000 € au total. En 2000, les achats ont représenté la somme totale de 83 398 €. Le FRAB a contribué à ces acquisitions à hauteur de 60 979 €. En 2001, une augmentation sensible des acquisitions a été constatée. Le montant de ces achats a été de 155 491 €, avec une participation du FRAB de 109 157 € (soit 70 % de taux de concours). Le détail de ce plan est consultable sur le site d'Interbibly : www.interbibly.org

En 1999, elles ont consacré 163 145 € aux achats de documents anciens, dont 92 947 € pour le seul achat par la bibliothèque de Charleville du poème manuscrit de Rimbaud « À la musique » lors de la vente de la collection Jacques Guérin.

Des pièces importantes ont pu ainsi faire leur entrée dans les collections champardennaises comme celles de la Bibliothèque Bleue de Louis et Alfred Morin, riche de 750 volumes, achetées en 1996 par la bibliothèque de Troyes. En 2000, elle a acquis un livre de chœur marial pour la confrérie des maîtres tondeurs de Troyes (début du XVI^e siècle) au prix de 18 293 €.

En 2001, la bibliothèque de Langres a acheté des Heures manuscrites à l'usage de Saint-Mammès de Langres (début du XVI^e siècle), pour la somme de 13 508 €. La bibliothèque de Châlons a fait l'acquisition, pour 10 976 €, d'une reliure au chiffre du savant aixois Pereisc, dont elle conserve une grande partie de la bibliothèque. Les bibliothèques de Charleville et de Reims ont pu, en concertation, acquérir une partie de la correspondance manuscrite entre René Daumal et Rolland de Renèveille, deux des acteurs essentiels du « Grand Jeu », mouvement et revue littéraires aux fortes attaches ardennaises et rémoises (44 122 €).

Le FRAB soutient également certaines actions spécifiques

d'enrichissement des collections patrimoniales, comme la politique de commande de reliures d'art contemporaines menée par la bibliothèque de Reims. Ces commandes, régulièrement poursuivies depuis une quinzaine d'années, ont permis de constituer une collection représentative de l'art des principaux relieurs actuels, Monique Mathieu, Sun Evrard, Knoderer, Annie Boige, Florent Rousseau, Michel Richard, Alain Devauchelle.

D'autres types d'enrichissements peuvent être signalés. La bibliothèque de Châlons collecte ainsi le dépôt légal régional pour la Champagne-Ardenne. La bibliothèque de Reims reçoit quant à elle, depuis 1983, de la Bibliothèque nationale de France, un exemplaire des romans policiers remis au titre du dépôt légal éditeur. Le fonds ainsi constitué comprend aujourd'hui près de 15 000 volumes et s'accroît de plus de 800 unités par an.

Malgré la diminution générale des dons et legs aux institutions publiques, qu'elles soient bibliothèques, musées ou archives, on peut mentionner pour notre région quelques initiatives récentes d'importance, comme le dépôt à la bibliothèque de Charleville des archives littéraires d'André Velter, natif de Signy l'Abbaye dans les Ardennes, ou le dépôt en cours à la bibliothèque de Reims des archives du Collège de Pataphysique (plus de 7 000 documents à l'heure actuelle).



© BM de Charleville-Mézières.

L'agencement du monde ou le voyage rêvé du Marquis de Sy.

L'une de ces expositions fut réalisée à partir de la riche collection de gravures « du Marquis de Sy », Alexandre César Annibal Frémin, grand amateur de littérature, qui avait réuni, en cent six volumes reliés, quelque 9 000 gravures des XVII^e et XVIII^e siècles.

Alors qu'il aurait pu se contenter de mettre bout à bout les recueils de gravures et les gravures individuelles qu'il avait réussi à se procurer, le collectionneur eut la volonté d'organiser son atlas selon un ordre personnel et tout à fait particulier. Deux grandes aires géographiques s'opposent : le

Portugal, l'Angleterre, la Russie, l'Île de Malte, le Danemark, l'Italie et la Grèce, qui représentent 89 % des albums et 91 % des gravures, et le reste du monde.

La bibliothèque municipale de Charleville-Mézières fête le Mois du patrimoine écrit de 1996 avec deux expositions dont les catalogues furent publiés dans la collection (Re)Découvertes, éditée par la Direction du livre et de la lecture et la Fédération française de coopération entre bibliothèques.

Cette riche collection de gravures est le reflet d'une des représentations du monde typique du siècle des Lumières et de l'esprit des Encyclopédistes.

Catalogue : préface de Guy Goffette, catalogue d'Hélène Lancelot.



© BM de Charleville-Mézières.

À Charleville-Mézières, où la présence d'Arthur Rimbaud est réellement palpable, la bibliothèque s'attache à préserver les œuvres des écrivains natifs des Ardennes, comme André Velter, qui y déposa ses archives, dépôt officialisé en 1993. Sa collection comprend 4 500 pièces et s'enrichit régulièrement de toutes sortes de documents exposés en 1998.

Catalogue : Introduction d'Alain Borer, catalogue de Gérard Martin, notices détaillées d'André Velter.

G.M.-A.D.

DES BASES DE COOPÉRATION ANCIENNES

Dans le cadre du volet culturel du contrat de plan État-Région 2000-2006, la création d'un pôle de compétences consacré à la valorisation du patrimoine écrit, doté de 2 745 000 € sur 6 ans, permet de donner une impulsion nouvelle aux actions entreprises par les collectivités territoriales de Champagne-Ardenne en matière de conservation et de restauration des fonds, de conversion rétrospective des catalogues, de microfilmage et de numérisation, ainsi qu'aux actions permettant de promouvoir ces collections : expositions, colloques, publications, cédéroms, sites Internet, produits pédagogiques.

Ce pôle de compétences vise également à favoriser l'émergence de projets à dimension régionale, impliquant la coopération entre établissements et la concertation pour définir des priorités et des complémentarités dans les actions entreprises. Il faut souligner qu'en Champagne-Ardenne, les habitudes de coopération sont anciennes, notamment dans le cadre d'Interbibly. L'une de ses réalisations marquantes a été la réalisation du cédérom *Trésor des premiers imprimeurs* (voir p. 46)

Parmi les actions récentes, initiées ou accompagnées dans le cadre du contrat de plan, citons les très importantes opérations de dépoussiérage ou de reconditionnement préalables au déménagement des fonds des trois BMVR régionales vers les nouveaux bâtiments.

NUMÉRISER

La numérisation des collections a pris un essor rapide avec des programmes nationaux, comme la numérisation des miniatures des manuscrits de Clairvaux, ou celle de corpus de manuscrits médiévaux de Châlons, de Reims et de Troyes, par la mission de la recherche et de la technologie du ministère de la Culture et de la Communication.

Au plan régional, Charleville a entrepris la numérisation du fonds Rimbaud, Sedan, celle du fonds Gourjault (notes et documents sur l'histoire des Ardennes et du pays sedanais), Troyes, celle des ouvrages et bois gravés de la Bibliothèque Bleue.

Chaumont a entrepris la numérisation de son fonds d'affiches anciennes et d'une sélection de 1 500 affiches récentes, reçues à l'occasion du concours international qui accompagne chaque année les rencontres internationales des arts graphiques et contribue à enrichir considérablement les collections municipales.

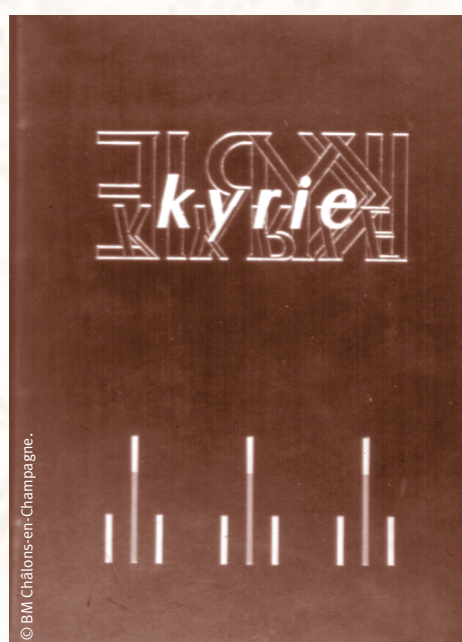
Reims, enfin, numérise différents fonds documentaires concernant la cathédrale Notre-Dame, complémentaires de ceux des services de l'inventaire de la DRAC ou du centre de documentation des Monuments historiques de Chaillot.

Tous ces fonds spécifiques sont choisis en fonction de leur intérêt régional ou national, afin d'en faciliter l'accès et l'exploitation par les chercheurs.

Par ailleurs, les principales bibliothèques, archives et musées de la région disposent aujourd'hui d'un service éducatif doté d'un enseignant détaché, défini par une convention entre les collectivités locales, la DRAC et le Rectorat de l'Académie de Reims. Ces services permettent de développer la sensibilisation au patrimoine écrit ou artistique auprès du public scolaire.

D'importantes manifestations sont organisées en région autour du patrimoine écrit. Citons à titre d'exemples le colloque international consacré à la littérature de colportage et l'exposition « Beaux récits, belles images » organisés en 2000 par la bibliothèque de Troyes, les expositions annuelles consacrées à des poètes et écrivains contemporains par la bibliothèque de Charleville (Guillevic, André Dhôtel, Armel Guerne), accompagnées de remarquables catalogues, ou la récente exposition consacrée au dessinateur et affichiste Grandjouan par la bibliothèque de Chaumont, en partenariat avec le Musée d'histoire contemporaine (BDIC) et le Château des ducs de Bretagne de Nantes.

Ainsi, peu à peu, le patrimoine écrit de Champagne-Ardenne émerge et s'impose comme une des composantes principales du patrimoine régional.



© BM Châlons-en-Champagne.

Reliure de Michel Richard pour *Kyrie* de Pierre-Jean Joue.

TRÉSORS DES PREMIERS IMPRIMEURS

Les bibliothèques et services d'archives de Champagne-Ardenne, regroupés au sein de l'agence de coopération Interbibly, ont réalisé en 1997 un cédérom grand public présentant l'histoire de la naissance de l'imprimerie. Pour ce faire, Interbibly s'était associée à la société Index+ (qui fait aujourd'hui partie de Wanadoo édition) et avait fait appel à Dominique Brisson, déjà auteur du cédérom du Louvre, pour la rédaction du texte.

Ce cédérom, aujourd'hui encore inégalé dans son domaine, donne la part belle aux documents originaux. Il présente en effet 50 incunables et 3 manuscrits issus, pour l'essentiel, des collections précieuses des bibliothèques de Champagne-Ardenne : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Chaumont, Épernay, Reims, Langres, Sedan et Troyes. Outre le feuilletage de ces documents (complété par une fonction « loupe » qui permet d'en admirer les plus beaux détails), le cédérom offre un contenu très complet, présenté de façon didactique autour d'un sommaire dynamique. Il permet d'évoquer les grandes figures de l'histoire du livre à la fin du Moyen-Âge – auteurs, imprimeurs, illustrateurs –, la zone géographique concernée par les débuts de l'imprimerie, les éléments techniques mis en œuvre (encre, papier, caractères typographiques, presse...) et le contexte social et culturel de cette fantastique invention.

La circulation est aisée puisque le lecteur dispose d'un sommaire, de mots-clefs, de liens hypertexte, d'un index et d'une chronologie, ainsi que d'un système performant de marquage des éléments consultés par un même utilisateur basé sur le logiciel de pilotage Quickmove et développé par Index+. De façon plus « guidée », le lecteur peut aussi consulter 12 imagiers thématiques, sortes de reportages animés et très illustrés qui racontent, par le son et par l'image, l'histoire de l'invention de Gutenberg.

Utile aux scolaires comme aux professionnels des bibliothèques, ce cédérom est accessible à tous. Il allie précision historique, qualité esthétique et simplicité (de ton comme de maniement). Il dispose à la fois d'une configuration Mac et PC.

Ce cédérom peut être acquis au prix de 38 €, franco de port, auprès de l'agence de coopération des bibliothèques et services d'archives de Champagne-Ardenne Interbibly, 7 bis rue Thiers, 51000 Châlons-en-Champagne, tél./fax 03 26 65 02 08

Configuration minimale :

PC 486 DX2 66 avec 16 Mo de mémoire vive / écran 256 couleurs / carte son 16 bit / lecteur CD-Rom 4x / Windows 3.1 / Windows 95.
Mac processeur 68040 ou Power PC avec 12 Mo de mémoire vive / écran 256 couleurs / lecteur CD-Rom 4x / système 7.



Delphine Quéreux-Sbaï

Les services de la bibliothèque publique

principes directeurs de l'IFLA/UNESCO

Format 18 x 24, 88 pages, 15 €
Diffusé par ABIS

Pour aider les bibliothèques publiques à relever les défis du XXI^e siècle, la section des bibliothèques publiques de l'IFLA a rédigé des nouveaux principes directeurs. Il s'agit de conseils pratiques, statistiques, textes statutaires et normes fondés sur l'expérience de bibliothèques de plusieurs pays. Ce document s'adresse à tous les bibliothécaires et décideurs pour les accompagner dans le développement de leurs services. Il illustre le manifeste IFLA/UNESCO de 1994.



BON DE COMMANDE

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement à **ABIS** – 31 rue de Chabrol 75010 Paris

Je commande LES SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE au prix de 15 € TTC

Prix spécial adhérents ABF 10 € (N° carte adhérent :)

Nom – Prénom :

Organisme :

Adresse

Je souhaite recevoir une facture.

FRANÇOISE BÉRARD
Directrice de la BMVR de
Châlons-en-Champagne



La Champagne-Ardenne se dote d'une base bibliographique

Le lancement simultané de trois projets de bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) à Châlons-en-Champagne, Reims et Troyes s'accompagne d'un partage des tâches et des missions. Le projet d'un catalogue collectif en est un exemple. Il a abouti à une base bibliographique régionale accessible depuis peu.

Le bon niveau d'informatisation, réalisé ou prévu, des bibliothèques concernées et leurs nombreux projets de sites sur Internet créaient un contexte favorable à la réalisation de ce projet, répondant aux attentes des usagers et des professionnels.

En complément de la mise en ligne de l'ensemble des catalogues, ressortait l'intérêt particulier d'un accès aux notices des fonds locaux et spécialisés, déjà catalogués pour la plupart, mais le plus souvent seulement sur papier.

De nombreuses bibliothèques conservent des fonds hérités de la Révolution et des dons et legs reçus au 19^e siècle, mais résultant aussi d'une politique d'enrichissement voulue par les collectivités. Les fonds locaux sont d'une grande diversité : livres et brochures, estampes, affiches, photographies, cartes, plans, cartes postales, documents sonores, vidéos,

cédéroms, voire, de façon plus inattendue, médailles et vitraux à Sedan, ou fonds d'étiquettes de champagne à Epernay...

Les écrivains nés dans la région ou qui y ont vécu sont bien sûr à l'honneur, comme par exemple Denis Diderot et Marcel Arland à Langres. Capitale régionale, Châlons développe un fonds régional rétrospectif et courant sur la Champagne, dans sa dimension historique et sa configuration administrative actuelle. De nombreux documents d'intérêt régional et local sont acquis chaque année, dans des communes grandes ou petites, avec l'aide de l'État et de la Région associés dans un FRAB (Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques). Les archives départementales, elles aussi, sont riches sur l'histoire locale.

CHAQUE BIBLIOTHÈQUE DÉVELOPPE DES FONDS PROPRES À SA RÉGION

Nombre d'établissements conservent des collections spécialisées très importantes. Il n'est pas surprenant que les bibliothèques d'Épernay et de Bar-sur-Seine, situées au cœur des vignobles, s'intéressent à la vigne et au vin, ou qu'un fonds consacré à Arthur Rimbaud soit dans celle de Charleville, sa ville natale, le noyau d'une collection de poésie contemporaine, illustrée par plusieurs Ardennais.

Reims est dotée d'un fonds sur l'histoire de la médecine et d'un fonds de romans policiers. Troyes a deux axes de



La BM d'Épernay possède un fonds important d'étiquettes de champagne.



C. Loiseau.

L'Institut national de la marionnette possède un riche centre de documentation.

référence, le Moyen-Âge en raison de la très grande richesse des fonds, et la littérature populaire autour de la Bibliothèque Bleue. La BMVR de Châlons constitue, autour de sa collection de disques noirs et de partitions, un pôle de conservation musical. Il convient de mentionner enfin les centres de documentation spécialisés : à Charleville-Mézières, le centre international d'études en littérature de jeunesse et l'Institut international de la marionnette, à Châlons-en-Champagne, le centre national des arts du cirque.

La base bibliographique régionale se propose donc de permettre le signalement et la valorisation de l'ensemble des ressources documentaires conservées dans la région, qu'elles aient ou non un caractère « régional » à proprement parler, et d'en assurer la diffusion la plus large auprès des différents publics.

Cette base est hébergée sur le serveur web de la BMVR de Châlons-en-Champagne qui, faisant aussi fonction de « client », aiguille les recherches vers les serveurs des autres établissements, par l'intermédiaire du protocole Z 39-50. L'accès se fait par le site Internet de la BMVR (<http://www.chalons-en-champagne.net/bmvr>), mis en service courant avril 2002. La BMVR, dépositaire du dépôt légal pour la région Champagne-Ardenne, assure la coordination scientifique et technique de la base.

Les solutions fonctionnelles et techniques retenues reposent sur un principe de décentralisation et de souplesse. Il ne s'agit pas en effet d'un catalogue regroupant sur un seul et même site l'ensemble des données bibliographiques, mais de la possibilité d'interroger simultanément, pour une même recherche, les catalogues des différents établissements de la région. À terme, trois types de recherche seront possibles : une recherche directe dans un catalogue particulier, par lien au site concerné, l'interrogation simultanée de plusieurs catalogues, enfin et surtout, une recherche appliquée à des fonds et à des documents relevant de thématiques particulières ; outre des thèmes structurés concernant des fonds spécifiques à un établissement, ce dernier type de recherche se rapporte essentiellement à des sujets intéressant un nombre plus ou moins important de bibliothèques de la région qui conservent des documents complémentaires.

UNE BASE RÉGIONALE ACCESSIBLE PARTOUT EN FRANCE

Le calendrier de réalisation de la base a été étroitement lié à la mise en œuvre des techniques informatiques et multimédias dans le cadre de la programmation et de l'ouverture de la BMVR de Châlons. Il est aussi fonction des calendriers d'ouverture des deux autres BMVR et de la réalisation dans les divers établissements de la conversion rétrospective des notices et de l'infrastructure informatique adéquate. Les bibliothèques qui ne disposeront pas de cette infrastructure seront amenées à verser leurs notices dans le catalogue de la bibliothèque la plus proche.

Seule une première phase de la base bibliographique est opérationnelle aujourd'hui : elle permet une recherche multi-base associant le SCD de l'université de Reims et les BMVR de Châlons et de Troyes. Les bibliothèques de Charleville-Mézières, de Reims et d'Épernay devraient bientôt suivre. Quant aux différentes thématiques et aux thesauri correspondants, ils font l'objet d'une réflexion et d'une élaboration collectives, pour une mise en place courant 2003. Ont été évoqués, entre autres, les communes et les monuments de la région, les personnalités, les vins de Champagne, les arts du spectacle, les documents cartographiques.

Les recherches pourront porter sur les notices bibliographiques, mais aussi sur les bases d'images des différents établissements. En effet, des campagnes de numérisation ont déjà été réalisées ou sont prévues prochainement en Champagne-Ardenne : enluminures des manuscrits de Clairvaux à Troyes, fonds Rimbaud, documents iconographiques à Chaumont, Reims et Châlons, ou encore manuscrits médiévaux des trois BMVR dont la numérisation a été retenue par la Mission de la recherche et de la technologie au ministère de la Culture, cartes et plans, enfin, qui intéressent également les archives et feront l'objet d'une indexation concertée.

L'accès en ligne aux catalogues s'accompagnera de la possibilité d'éditer des dossiers bibliographiques. Il devrait également avoir pour conséquence un important développement des échanges de documents entre bibliothèques, grâce au traitement des demandes par messagerie électronique et à la fourniture à distance de documents numérisés.

La BnF étudie actuellement le rattachement de ce catalogue régional au Catalogue collectif de France, dont la base des « bibliothèques municipales rétroconverties » comporte déjà les notices des fonds anciens, locaux et spécialisés des bibliothèques de Troyes et Châlons. L'ensemble des ressources documentaires champardennaises sera signalé et mis en valeur bien au-delà du cadre régional.



JEAN-PAUL FONTAINE

Président de la Société des Amis de la bibliothèque municipale de Reims

Les amis, le bibliophile et le livre

Depuis sa création en 1978, la société des Amis de la bibliothèque municipale de Reims a beaucoup œuvré pour valoriser le patrimoine écrit. Fait novateur pour l'époque, elle lança une politique de soutien à la création de livres d'artistes et de reliures contemporaines, et poursuivit une politique d'acquisitions et de manifestations qui perdure aujourd'hui.

Cest Roger Laslier, conservateur à la bibliothèque municipale de Reims de 1962 à 1990, qui fonda la Société des Amis de la bibliothèque municipale de Reims en 1978, afin de favoriser la connaissance des richesses bibliophiles de son établissement, en organisant des réunions réservées aux membres,

en enrichissant la bibliothèque par des achats, des dons ou des legs de livres anciens ou contemporains, de gravures ou d'autres documents rares et précieux, et en valorisant les fonds.

Une première exposition fut réalisée la même année à l'occasion du troisième centenaire de la mort du graveur Robert Nanteuil. D'autres suivirent, sur les livres d'enfants d'autrefois, les incunables illustrés, les cartes anciennes et les récits de voyages et d'explorations...

La première acquisition fut faite en 1981. Il s'agissait du *Capitaine Fracasse*, de Théophile Gautier, dans l'édition Charpentier de 1866, illustrée par Gustave Doré.

Parmi les autres acquisitions, on retiendra les *Pierres réfléchies* de Roger Caillois, éditées par Maeght en 1975, et illustrées par Raoul Ubac, *Les Illuminations* d'Arthur Rimbaud, éditées par Georges Israël en 1981 et illustrées par Raymond Moretti.

En 1983, la commande d'une reliure à Monique Mathieu pour les *Pierres réfléchies*, marqua le début d'une politique de commandes aux grands relieurs contemporains, complétant ainsi la collection de reliures précieuses de la bibliothèque, et faisant de celle-ci une des premières en France à favoriser la promotion de la reliure d'art de grande qualité.

La Société des Amis a permis à ses membres la visite privilégiée de la Bibliothèque nationale et de celle de l'Arsenal,



Miniature représentant
Johann Gutenberg, datant de 1840 et imitant
un joyau de la fin du XIII^e siècle.

© BM Reims.



mais aussi des bibliothèques de Laon, Chantilly, Amiens, Troyes et Metz.

À partir de 1985, de nombreuses activités de la Société des Amis furent liées à celles du Bibliophile Rémois, association fondée par le Docteur Jean-Paul Fontaine, alias le *Bibliophile Rhemus*, pour éditer des textes inédits ou rares, comme en 1989 la *Petite Astrologie* de Max Jacob, tirée à 360 exemplaires numérotés. Une revue trimestrielle d'histoire du livre et de la littérature vit le jour et n'a cessé de paraître, événe-

ment rare dans l'histoire des revues de bibliophilie qui mérite d'être signalé. Les relations privilégiées de cette association avec le monde du livre et les conservateurs successifs de la bibliothèque, permirent d'orienter la Société des Amis vers de nouvelles activités.

Ainsi en 1988, la bibliothèque de Reims participa à l'exposition de Liège sur les Dessain, éditeurs d'origine rémoise. Elle organisa une exposition de pièces rares et précieuses pour les trois cents libraires qui participaient au XXIX^e Congrès international de la Librairie ancienne, faisant de Reims, la capitale mondiale de la bibliophilie. En 1989, *Les Illuminations* d'Arthur Rimbaud furent reliées par Renaud Vernier.

Le Docteur Jean-Paul Fontaine, actuel président de la Société des Amis depuis 1992, a eu le souci d'ouvrir le club fermé des réunions à un plus large public. Elles furent dès lors souvent liées à des inaugurations d'expositions – sur Jean Berque, la Bibliothèque Bleue, Max Jacob et les écrivains rémois... – ou à des conférences de personnalités extérieures.

C'est ainsi que fut invité Jean-Louis Alexandre, relieur-restaurateur, qui présenta les nouvelles techniques en matière de restauration des manuscrits médiévaux. Christian Galantaris, libraire expert de la rue des Saints-Pères à Paris et auteur d'un superbe *Manuel de bibliophilie*, Éd. des Cendres, parcourut le chemin qui mène du goût de la lecture à l'amour des livres. La Société royale des bibliophiles et iconophiles de Belgique et son président Roger de Kesel figuraient parmi les invités.

En 1994, les Éditions Hatier commandèrent à M. Fontaine un panorama de l'histoire du livre, des origines à nos jours, intitulé *Le Livre des livres* et réédité en 1999 sous le titre *L'Aventure du Livre*.

Pour son vingtième anniversaire, la Société des Amis avait organisé une exposition intitulée « Vingt ans d'acquisitions

patrimoniales », trois conférences sur « Le Grand Jeu », « La bibliothèque de l'Arsenal » et « Henri Deneux, un architecte parmi les ruines ». Elle réédita pour l'occasion *l'Histoire du Pain d'Épice de Reims* par Prosper Tarbé (1842), tirée à 300 exemplaires numérotés.

Depuis le début de l'année 2002, le lieu de rencontre privilégié des membres de la Société des Amis est fermé pour cause de travaux, tandis que se construisent les médiathèques du parvis de la cathédrale et du quartier Croix-Rouge. Contrairement aux espérances, la Société des Amis semble s'endormir quelque peu ...

À moins de biens, plus de repos
(Nicolas Hécart, libraire, 1630)



Société des Amis de la Bibliothèque municipale de Reims

2, place Carnegie – 51095 Reims cedex

Le Bibliophile rémois

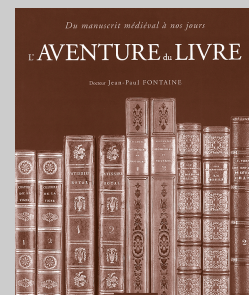
7, rue Thiers – 51100 Reims

L'AVENTURE DU LIVRE

C'est d'abord sous le titre *Le Livre des Livres* que cet ouvrage écrit par le président de la Société des Amis de la bibliothèque de Reims est publié par Hatier en 1994. Les sept premiers chapitres sont chronologiques, des manuscrits médiévaux jusqu'aux imprimés du XX^e siècle, un chapitre est consacré à l'art de la reliure et un autre évoque les grandes bibliothèques. Des lexiques guident le lecteur dans le vocabulaire spécialisé.

Pour l'illustration, l'auteur a fait appel aux riches collections de la bibliothèque municipale de Reims, soit 136 clichés sur 212 présentant des éditions rarement reproduites.

Tiré à 14 500 exemplaires, l'ouvrage est épuisé mais les Éditions « Bibliothèque de l'Image » le rééditent périodiquement sous le titre *L'Aventure du livre*, témoignant d'un succès non démenti depuis huit ans.



SABINE SCHEPENS-MALTHET
JEAN-MICHEL VAN HOUTTE

Aux éditions La Hulotte,
il faut parfois plus de 50 heures
pour réaliser un seul dessin.

© La Hulotte.



La Hulotte, Le Coq à l'âne et le Pythagore, au menu de l'édition champenoise

L'histoire littéraire de la région est très ancienne puisque, dès le Moyen-Âge, la Champagne offre à la France les textes des chroniqueurs Geoffroy de Villehardouin ou Jean de Joinville, mais plus encore les écrits de celui que l'on considère souvent comme le « premier romancier », Chrétien de Troyes. Plus près de nous, elle a vu naître, entre autres, Denis Diderot, René Daumal, André Dhôtel, Roger Callois, Marcel Arland, Gaston Bachelard ou Arthur Rimbaud. Cette histoire littéraire s'est accompagnée d'une longue pratique de l'imprimerie avec, au XVIII^e siècle à Troyes, les célèbres livrets à la couverture bleue, vendus par colportage et constituant la Bibliothèque Bleue.

Aujourd'hui, une vingtaine de maisons d'édition sont installées en Champagne-Ardenne. Géographiquement bien réparties à travers la région, elles sont toutes à taille humaine et pour la plupart, de création récente. Leurs catalogues illustrent principalement des aspects de la culture régionale : travail du vin et de la vigne, mise en valeur de lieux touristiques ou de bâtiments patrimoniaux, romans du terroir. Le nombre des publications, évaluées à une centaine en 2001, est en progression constante depuis trois ou quatre ans.

Deux des maisons d'édition de Champagne-Ardenne ne trouvent pas leur public dans le réseau habituel des librairies : il s'agit de l'Institut international de la marionnette et des Éditions Rencontres qui publient des livres d'artistes et de bibliophilie.

LA HULOTTE, LE JOURNAL LE PLUS LU DANS LES TERRIERS

Connaissez-vous le cincle plongeur, l'ips, l'oreillard, le balain de la noisette, le tarin des aulnes ? La Hulotte s'intéresse à tous ces illustres inconnus qui nous entourent. Elle fait partager à ses lecteurs leurs aventures extraordinaires. Bientôt vous n'ignorerez plus rien du stratagème inqualifiable employé par l'arum tacheté pour emprisonner les paisibles mouches de passage, vous guetterez d'un œil neuf le manège de l'hirondelle de cheminée autour de l'étable voisine ou le travail de la taupe dans votre jardin.

L'objectif de La Hulotte est de présenter la vie des animaux et des plantes de nos régions, en incitant ses lecteurs à aller les découvrir sur le terrain. Son format 22x15 permet de le glisser dans une musette pour une sortie nature. Au départ, ce n'étaient que des fiches pédagogiques ronéotypées pour aider les maîtres à initier les écoliers à l'amour de la nature.

Écrit et illustré par une seule et même personne, Pierre Déom, installé dans un petit village ardennais, Boulton-aux-Bois, ce périodique est un « irrégulomadaire » notoire car il sort lorsqu'il est fin prêt. Et les lecteurs patientent. Mais quel succès ! Diffusé en 1972 à 1 000 exemplaires dans les écoles des Ardennes, *La Hulotte* compte aujourd'hui plus de 150 000 abonnés, en France et dans plusieurs dizaines de pays étrangers.

La Hulotte n'est pas vendue en kiosque. C'est principalement le bouche à oreille qui lui a donné, au fil des ans, une telle audience. Le secret de cet engouement ? Vulgarisation, humour et rigueur scientifique. *La Hulotte* fait d'ailleurs référence auprès des chercheurs.

Christine Déom, épouse de l'auteur, assure la gestion des éditions « Passerage » qui restent fidèles à elles-mêmes malgré des propositions d'éditeurs car Pierre Déom est, et restera, un « moine enlumineur ».

LE COQ À L'ÂNE : MAISON DE MOTS ET DE DESSINS

« J'ai envie de partager des gourmandises avec les lecteurs », déclare Éric Poindron, grand marcheur sur les traces de Stevenson, écrivain¹ et éditeur à Reims. Il anime, depuis 1996, les Éditions du Coq à l'âne, avec l'exhumation des *Contes rémois* de Louis de Chévigney en ouverture de catalogue...

En 1998, l'association, devenue maison d'édition, connaît son premier grand succès avec *l'Almamach joyeux de la Champagne*. L'éditeur dit aimer retrouver des textes ou en inventer après les avoir patinés. C'est ainsi qu'il publie *Les Mystères et diableries en Champagne-Ardenne*, ouvrage savant et populaire qui permet de voyager ou de frissonner avec 150 dessins, photos, documents rares. Puis sort une monographie de Paul Fort et un ambitieux dictionnaire *Jean de la Fontaine de A à Z*, qui lui vaut les félicitations des académiciens et la reconnaissance des collégiens.

Éric Poindron pense qu'il est parfois « inutile d'inventer, il suffit de ramasser les bouts d'histoire tombés sur le chemin ». Cela donne le livre de Frédéric Chef, *Étrange pays de Marne*, préfacé par Bruno Tessarech. Il préfère la qualité du produit à la quantité des publications. « Chineur d'anecdotes, collectionneur d'histoires insolites sur les marchés du rêve, il cultive le merveilleux et ficelle le tout dans des reliures illustrées ». C'est ainsi que le définit Erwan Desplanques².

Six ans d'une belle aventure. Au catalogue, 18 ouvrages, variés, beaux et populaires, et des projets car la gourmandise n'a pas de fin : un ouvrage sur les moutardes de Reims est prévu ainsi que le tome II des *Mystères et diableries en Champagne-Ardenne*. Éric Poindron est partout, sur les marchés de Noël, en interventions scolaires, en lectures publiques. Il anime également une émission littéraire sur France Bleu Champagne : « Du coq à l'âne en passant par les livres ». Tous les acteurs du livre, écrivains, éditeurs, bibliothécaires, libraires sont invités à y participer.

1. Il est l'auteur d'un roman, *Belles étoiles* et d'une biographie, *Riccardo Freda : un pirate à la caméra*.

2. *Petites affiches Matot-Braine*, Éd. À la découverte du Coq à l'âne, 2001.

LE PYTHAGORE, LABORATOIRE DE BD

Installé à Chaumont depuis 1978, Francis Zahnd, libraire, a réalisé son rêve au début des années 90 : passer du monde de la diffusion à celui de l'édition. En 1991, il frappe un premier coup en publiant un album du dessinateur Enki Bilal. Coup de maître. « *C'est un souvenir énorme*, sourit Francis Zahnd, *Bilal travaille avec très peu de maisons d'édition. Au départ, nous devions éditer quatre pages, puis huit, puis seize... Lorsque l'album est sorti, il comptait quatre-vingt-huit pages graphiques inédites !* » Si Bilal s'est laissé séduire par le concept proposé par ce petit éditeur – qui n'en était pas encore un – il a cédé plus volontiers aux méthodes de travail auxquelles Francis Zahnd l'engageait : laisser le temps au temps. Commencé en 1989, le projet a mûri pour porter son fruit trois ans, et bien des planches, plus tard.

Avec *Autour du monde* de Philippe Druillet, il fouille la frontière ténue, floue mais rarement franchie, qui sépare – ou juxtapose – la bande dessinée et l'art.

Ce qui séduit les auteurs, c'est l'inébranlable souci de qualité des tirages très limités et soignés : « *Il nous arrive de recommencer des planches trois ou quatre fois. Pour les grands majors, ce type d'édition ne serait pas rentable* », Francis Zahnd balaie d'une main toute notion de délai ou de rentabilité : « *Mon travail plaît aux auteurs parce qu'il va au-delà des limites que se fixent justement les autres éditeurs...* »

Albums, affiches lithographiées ou porte-folios ne sont pas édités à plus de 555 exemplaires. Pour l'éditeur chaumontais, le travail est indissociablement lié au plaisir et à la notion de famille : celle de la bande dessinée s'entend. « *Il y a une grande satisfaction à défendre certains auteurs ou certains courants plutôt que d'autres : c'est un plaisir propre aux éditeurs. Je me sens proche de gens comme Bilal, Druillet, Vuillemin...* » Francis Zahnd n'ignore pourtant pas les jeunes talents. C'est lui qui, le premier, a offert au Troyen Franck Bonnet ou au Chaumontais Juliet Coca la chance d'être édités.

Texte sur le Pythagore publié avec l'aimable autorisation de J.-M. van Houtte et de Corps 12

La Hulotte Éditions Passerage
08240 Boulton-aux-Bois – site : www.lahulotte.fr

Les éditions Coq à l'âne
45 bis rue de Talleyrand – 51100 Reims

Le Pythagore Éditions
8 rue de Verdun – 52 000 Chaumont

Les gens



GILLES EBOLI a été nommé secrétaire général adjoint de l'ABF lors du séminaire de Saint-Étienne en janvier dernier.

CHRISTEL COQUILLEAU, groupe régional Rhône-Alpes, a été élue au CA, en remplacement de Marion Dupuy.

MARIE CUNY succède à André Ansroul comme présidente du groupe Lorraine.

MARIE-JOSÉE RICH, directrice de la BDP de l'Aube, a été élue par les associations patrimoniales au Conseil économique et social de la région Champagne-Ardenne.

Élections BP : résultats

Le 24 mai, ont été élus au Conseil d'administration (CA) des BP : F. Bourleyre, P. Bruthiaux, P. Debrion, G. Eboli, J.-F. Jacques, C. de Pimodan, F. Privat. Pour connaître la composition du bureau du CA, choisi le 3 juin, consulter le site ABF.



ODILE FEY, salariée au siège de l'ABF et responsable de la

formation et de la mise à jour du site, quittera l'ABF le 12 juillet prochain pour des raisons personnelles.

« Le sourire et la bonne humeur permanente d'Odile auront bien aidé la mise en œuvre délicate de la formation ABF. Ce fut un plaisir d'avoir travaillé plusieurs années avec vous. Merci Odile ».

Pierre Bruthiaux.

« Odile, notre très efficace Odile, quitte l'association ! Je trouve cela très dommage ».

Claudine Belayche.

« J' ai particulièrement apprécié le travail d'Odile ».

Christian Rogel.

« Tu vas beaucoup nous manquer. Personne n'est irremplaçable dit-on, mais ta bonne humeur, ta compétence et ta curiosité n'appartiennent qu' à toi ».

L'équipe de l'ABF-ABIS.

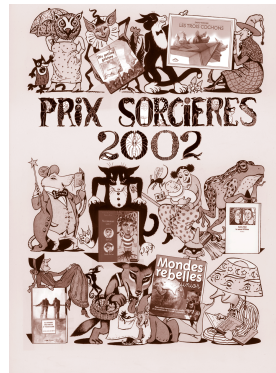
Info

- Une Commission gestion et finances a été créée afin de soulager le travail du Bureau et du trésorier. Y participent Gérard Briand, Jean-François Jacques, Alain Pansu, André Ansroul, Jacqueline Bénichou, Caroline Paganucci et Olivia de la Panneterie.

- L'ABF a pris position sur les élections et contre l'éventuelle arrivée au pouvoir du Front national. Elle a donc appelé à voter contre le candidat du FN et à soutenir le seul candidat qui soit dans le cercle des valeurs républicaines. Elle a rappelé que, dans les villes de France où cette formation était présente, les atteintes au service de la bibliothèque publique ont été graves et systématiques.

- Les actes du congrès organisé par la Sous-section des bibliothèques d'art à Bordeaux en mars dernier seront publiés par l'ABF dans le courant du deuxième trimestre 2002.

La nouvelle affiche du Prix Sorcières a été réalisée par l'illustratrice Nicole Claveloux.



Un point sur l'ABIS et l'ABF

L'ABIS (Agence Bibliothèques Information Service) est une société par action simplifiée (SAS) créée par l'ABF en 2001. Le capital de cette société est contrôlé à 100 % par l'ABF. Cette entité a vu le jour pour reprendre, à la demande pressante des services fiscaux, l'organisation du congrès annuel et l'exposition commerciale ainsi que la gestion du *Bulletin* et des autres publications. La mise en place de cette société la rend ainsi gestionnaire des publications et de la logistique du congrès.

Depuis 2001, elle a effectivement repris ces activités. Au niveau éditorial, cela a favorisé l'apparition de la collection « Médiathèmes » dont les premières créations sont déjà apparues sur le marché éditorial.

L'ABIS est dirigée par Caroline Paganucci qui travaille en étroite collaboration avec l'ABF et les permanents de l'association au 31, rue de Chabrol – 75010 Paris.
Tél. : 01 40 22 63 11
Fax : 01 55 33 10 31
abis@abf.asso.fr



Ressources-Liberté

L'ABF a mis en place des pages Ressources-Liberté sur son site www.abf.asso.fr

L'objectif est de constituer un corpus destiné aux professionnels, mais aussi au public, sur les atteintes à la liberté d'expression et d'information, en particulier dans les bibliothèques en France.

Trois rubriques sont consultables : Bibliographie, Liens vers d'autres sites, Faits et informations.

Propositions bibliographiques, sitographiques et informatives sont à adresser à l'ABF ou à son président par mél : abf@abf.asso.fr - g.briand@bu.u-bordeaux.fr

Libres propos sur la « culture ABF »



J.-Cl. Annezer

Jachères, labours, failles

pour Alain Pansu,
car l'amitié demeure

Nous l'avons vu dans notre numéro d'avril, l'ABF est en pleine évolution. Évolution ou révolution, c'est justement le thème du Congrès de cette année. C'est avec le recul que nous saurons si cette évolution était révolutionnaire, recul dont fait aussi preuve Jean-Claude Annezer, président de la Section étude et recherche, vis-à-vis des tourmentes qui, parfois, traversent l'association.

Certains construisent des digues, d'autres tracent des pointillés

Certes, on peut penser bien des choses de la culture ABF, mais toute pensée n'est pas fructueuse. De longs plaidoyers peuvent ressembler à des sortes d'autoconstitutions réactives, avec une charge affective plus ou moins forte, qui laissent vite transparaître des résistances de biais.

Il ne s'agit plus d'osciller entre deux ou même plusieurs conceptions ou positions contradictoires, avec les tensions qui s'ensuivent : d'un côté, par exemple, une centralisation, aux dépens des groupes régionaux et des sections ainsi que de leur marge d'autonomie créatrice, de l'autre une décentralisation par juxtaposition (rarement créatrice) de velléités « autonomistes ». La bonne échelle est celle d'une synergie coopérative entre le national (Conseil, Bureau, sections et sous-sections, commissions) et le régional, dans une communauté d'objectifs, d'actions et d'intérêts.

Même si les composantes ne cessent d'entrecroiser leurs différences et leurs connivences au fil du dialogue et de l'action commune, les diverses cultures doivent laisser mûrir une forte impression d'unité, parfois contrastée,

mais pas tout à fait factice. Il est vain, aujourd'hui, de se cramponner à d'anciens repères qui deviennent vite des obstacles et des impasses : se contenter de cultiver une vision plaintive et désenchantée, c'est passer son temps à gratter et regratter de vieilles plaies ou de vieilles rancœurs, sans être capable de relever ensemble les défis avec cohérence et détermination.

C'est en faisant crédit à la capacité des adhérents, des militants et des équipes à œuvrer pour le « bien commun » que l'association peut rendre opérationnels ses choix stratégiques et engager l'avenir avec confiance.

Bien sûr, il est toujours difficile de se mettre à l'épreuve d'une nouvelle logique de fonctionnement : le fonctionnement idéal, celui vers lequel il nous faut tendre, doit avoir plus de souplesse, plus d'interactivité et de transversalité.

Sans doute avons-nous la qualité de nos défauts et la force de nos faiblesses : nous gérons le quotidien (parfois difficilement) en tentant de développer une vision de l'avenir (souvent trop vite déçue et insatisfaisante).

Nous discernons pourtant assez lucidement nos fragilités, nos résistances ; nous les comprenons et nous tentons d'améliorer la cohérence du dispositif. Et, sans doute, ne dirons-

nous jamais assez les qualités d'intelligence généreuse et efficace des collègues engagés, à tous les niveaux de l'association, la persévérance de leur engagement, parfois même tourmentée et douloureuse.

Leur volonté et leur professionnalisme s'inscrivent dans un dynamisme résolument coopératif. Ce symbole collectif de partage constitue en interne l'enjeu politique de l'association : c'est pourquoi nul ne peut s'approprier ni exercer le mandat qui lui est confié, à sa seule convenance ; il doit se fonder sur l'intelligence partagée des situations et des évolutions en cours.

Préparer l'avenir, n'est-ce pas aussi et surtout, en finir avec les divisions, la gestion hasardeuse, l'absence de transparence, pour s'engager dans un processus d'effort continu reposant sur un professionnalisme éclairé et des convictions partagées ?

Nous sommes à la fois dans l'héritage (bientôt un siècle) et dans le projet. Nous sommes les héritiers d'une tradition qui a ses richesses et aussi ses bégalements ; nous devons l'assumer.

Mais ne sommes-nous pas aussi des « prospecteurs » d'avenir, sommés de dessiner pour demain la forme juste du possible ?

Chacun cherche sa voie

Tout commencement de réponse ne peut venir que de loin, après d'apparents détours et de patientes relectures.

Chacun cherche sa voie (voix ?) avec une conscience plus vive de ses limites. Chacun tente d'inventer une parole singulière dans les plis de la langue commune, sans aigreur ni cynisme : tisser des liens, traverser les apparences, discerner les confins, trouver une fermeté et une envergure.

L'invention de soi se fait toujours dans l'amitié, la complicité car elle est souvent si lente, si heurtée que parfois, elle cède à la précipitation et au dépit : ce quelque chose de troué, d'inabouti, de retors, comme une loyauté incertaine avec hésitations, atermoiements,

malentendus, méfiances, égarements. Rien de pire alors que le manque de clairvoyance et de retenue. La clarté est pourtant si évidente qu'elle finit par devenir âpre et sombre. Chacun croit pouvoir nourrir et enrichir le débat, à des degrés divers, avec son ton et son style propres. Malgré quelques tentatives d'ouverture, un certain malaise s'installe : il faut encore et encore lever les préventions.

La culture ABF est en train de changer

Même si les sempiternelles négociations ne débouchent le plus souvent que sur un aveuglement plus buté et des postures dénonciatrices ou outragées, il faut parvenir à un compromis raisonnable : la « culture ABF » est en train de changer, elle a besoin d'une plus grande conviction, d'une confiance mieux partagée et d'un enthousiasme sans arrière-pensées ; la politique associative n'est pas qu'une affaire de gestion et d'expertise, elle doit savoir ménager une large marge de débat et d'écoute, d'imagination et de justesse de ton ; la transparence non feinte et la lucidité pragmatique doivent pouvoir éclairer d'une manière consensuelle les pistes à suivre ; dans une telle perspective, l'excès de rationalisation risque parfois d'entraîner une baisse de créativité !

On ne peut pas à la fois exiger le maximum de démocratie des autres et pratiquer l'opacité des petits accommodements : parler d'une seule voix, défendre les mêmes valeurs, agir dans le même sens, c'est mettre en jeu une dynamique de groupe ; chacun doit pouvoir y trouver sa place, sa légitimité, son efficacité ; c'est dans ce partage que chacun peut développer sa capacité de discernement et de responsabilité. L'association a toujours besoin, pour se renouveler, d'une équipe innovante, jamais en manque d'idées sur le court terme et capable de proposer des perspectives de développement ainsi que d'exercer et de prouver son influence sur les grandes questions du moment (droits d'auteur, droit de prêt,

statuts et formations, politique culturelle, loi sur les bibliothèques, société de l'information, droits des usagers, déontologie...).

Même si le bilan de cette année semble aux uns ambigu, à d'autres peu satisfaisant, à d'autres encore exaspérant, l'équipe « aux commandes » n'a pas démerité : c'est l'immobilisme qui compromettrait son avenir et non son engagement, même s'il paraît parfois empêtré dans des contradictions internes, camouflées trop commodément en « recherches d'équilibre ».

L'équipe a-t-elle su se donner les moyens de sa crédibilité pour avoir le courage de clarifier les positions et de changer ce qui devait l'être ?

A-t-elle réussi à développer son sens des compromis utiles, à en finir avec les amalgames et les radicalités, trop souvent peu opérationnelles ?

Comptable au jour le jour d'une cohérence plus souple et plus ouverte de l'ensemble des composantes de l'association, s'est-elle attelée à la formulation de propositions nouvelles, dotées de souffle et d'ambition ?

La réalité, sans qu'on y prenne garde, se ramollit, se décolore, s'enlise.

N'y a-t-il pas un travail de fond et d'image à reprendre ?

Faire preuve de cohérence, c'est regarder en face la crise d'adaptation que nous traversons, avec un réalisme optimiste, sans céder aux pressions ni aux rigidités. Ça n'est pas seulement une affaire de moyens mais de volonté politique, de méthode et aussi de confiance, même si l'on ressent parfois que la concertation est lassante et son efficacité peu suivie d'effet.

Car, selon l'expression de Michel de Certeau, « nous ne venons pas d'un passé pour accéder au présent, nous venons d'un présent qui requiert de nous une analyse visant à discerner la forme endormie de l'histoire que nous portons à notre insu. »

L'enjeu n'est-il pas celui d'une meilleure articulation entre les différents niveaux de pensée, d'initiative et d'action ?

L'« agir sur » n'a de sens que pour réussir l'« agir avec ».

– N'y a-t-il pas un incessant mouvement de tension entre les « orientations générales » de l'association et leurs « productions » sur le terrain ?

– N'y a-t-il pas une perte de force et des incompréhensions dues à un manque d'intérêts spontanément convergents ?

La figure que les liens statutaires dessinent entre les composantes n'apparaît plus avec la même évidence : on peut même parler de l'urgence d'une requête de sens tant les raisons de penser, de parler et d'agir ensemble semblent s'affadir, marquées par une inquiétude, un sentiment de faiblesse ou même d'exaspération...

Des propositions pas suffisamment négociées provoquent des crispations, une indécision entretenue, une lassitude.

Les composantes statutaires de l'association ne sont pas indépendantes mais interdépendantes : comment sortir d'une logique de juxtaposition, de décalage ou même d'ignorance mutuelle ?

L'association n'est pas d'abord une « structure » mais avant tout un mouvement, un réseau qui ne cherche pas à se protéger mais à interagir, une communauté d'appartenance professionnelle, éveillée et mobilisée : pour être capable de produire du sens, de défendre des valeurs, elle invite à l'engagement, au partage, à la sollicitude réciproque, tout en restant très attentive aux équivoques et aux fêlures entre l'idée d'appartenance commune et celle d'un désintérêt pour l'intérêt des autres associations et mouvements proches. Il y faut un certain courage et une honnête modestie.

Un climat, une atmosphère

Plus qu'auparavant peut-être, l'association est aujourd'hui à même d'affirmer plus efficacement sa place dans le débat public sur la politique du livre, de la lecture et des bibliothèques à l'heure de la société de l'information,

de mobiliser les énergies, de constituer une identité collective et d'agir comme un ferment dans la pâte.

Une analyse sommaire et pessimiste a tendance à s'en tenir à une redite décourageante et même à une stagnation, voire à une dégradation alors qu'il s'agit bien d'une maturation : le progrès ne mûrit-il pas sur le terreau des contraintes ? Toute avancée n'est-elle pas toujours mise à l'épreuve ?

Même si la voie est étroite, elle avance en se dépouillant de sa gangue d'appréhensions et d'illusions.

Il s'agit bien de partager un avenir fondé sur des valeurs professionnelles communes, toujours à mûrir et à renouveler, et non de louvoyer entre une stratégie de tension et une stratégie de dérobade. Chacun doit dès lors prouver sa capacité à en assumer les exigences avec détermination et sincérité : si chacun consent à jouer fidèlement sa partition, un « accord parfait » est possible ou du moins les dissonances peuvent-elles être atténuées et même éliminées !

L'association doit trouver à se (re)définir, non dans l'aveu d'une frustration ou d'une hostilité, mais dans l'expression vive d'une singularité en profonde évolution. Sa crédibilité se fonde sur une confiance collective, une compréhension mutuelle et une prise d'initiative éclairée : elle apprend à agir comme on laboure un champ, le visage tourné vers le vent.

Jean-Claude Annezer

Commission Vie de l'association

La commission s'est réunie en novembre dernier pour réfléchir sur le manque de visibilité de l'ABF parmi les professionnels des petites et moyennes bibliothèques, et sur la très faible représentation de toutes les catégories d'établissements et de personnels.

Des constats

Trop souvent, les bénévoles ou les salariés travaillant dans ces structures trouvent l'ABF très éloignée de leurs préoccupations.

Ce décalage, mal ressenti, entraîne une désaffection.

Autre constat : les collègues soulignent la difficulté à se déplacer pour militer au sein de l'association. Aux distances à parcourir, s'ajoute la culpabilité de s'absenter car les bibliothèques restent alors fermées.

On note aussi parfois une soif de consommation plus qu'un réel besoin d'implication.

L'existence de l'association serait plus nécessaire dans des structures moyennes et petites, afin de rompre l'isolement et de rester en contact avec la profession. Des collègues manquent d'assurance ou de connaissances pour s'impliquer dans les débats de l'ABF, au cours du congrès ou pendant d'autres activités.

Le *Bulletin* était difficile à lire et couvrait des thématiques qui ne rencontraient pas les préoccupations des adhérents.

Les collègues avouent créer des associations pour être

plus reconnus, pour se sentir exister en tant que professionnels car ils se sentent peu concernés par l'ABF.

Des solutions

Il est important pour toutes les bibliothèques de recevoir l'information des groupes régionaux. Une relance a été faite auprès de tous les présidents de ces groupes pour réaffirmer notre action auprès des collègues des catégories B et C et impulser les activités des groupes.

Les thèmes des journées professionnelles pourraient servir de tremplin pour faire connaître les activités de l'ABF, permettre des rencontres et des échanges plus fructueux et identifier les établissements qui semblent démunis face aux changements rapides subis par la profession. Un des thèmes de journées professionnelles pourrait porter tout particulièrement sur un sujet plus spécifique à ces établissements.

Pour éviter l'éparpillement des énergies et la création d'associations parallèles, l'ABF doit réagir rapidement. Les activités de formation sont l'occasion de présenter



Martine Itier

l'association, ses objectifs et ses actions, aux agents que l'ABF ne rencontre pas habituellement. Il faut insister sur l'importance d'un pluralisme pour une organisation forte, ouverte et constructive.

Soulignons aussi la nécessité de représenter davantage, dans les conseils d'administration des groupes régionaux et des bibliothèques publiques, des personnels des catégories B et C des petites et moyennes bibliothèques. L'envoi de l'appel à candidature doit être explicite et clair afin que ces professionnels se sentent concernés.

Un questionnaire a été envoyé aux élèves de la formation 2000/2001. Le dépouillement des réponses est prévu pour le 2 juillet au siège de l'association.

La commission se réunira désormais deux fois par an, en automne et au printemps, pour continuer sa réflexion sur l'ABF et les petites et moyennes bibliothèques.

L'atelier de la Commission se déroulera le samedi 22 juin lors du Congrès, à 9 heures.

Martine Itier

Formation

Le centre d'Auvergne recherche des bonnes volontés



Remise de diplôme au CRFCB de Clermont-Ferrand.

En Auvergne, la formation ABF a été relayée, en 1990, par la BDP de l'Allier. L'enseignement a pu être assuré en partie, grâce au concours amical de collègues bibliothécaires dans divers établissements des départements voisins. Depuis 1993, une convention annuelle passée entre l'ABF et le Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB) permet d'offrir aux candidats à la préparation du diplôme d'auxiliaire de bibliothèque, un enseignement dans des conditions très favorables, qu'il s'agisse de l'encadrement, des stages, des locaux ou des moyens mis à leur disposition. Cette préparation proposée aux candidats de l'Allier, du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire, accueille

à titre dérogatoire, des stagiaires de départements limitrophes dépourvus de centres. Elle a pour principal objectif de développer la lecture en milieu rural et s'adresse prioritairement aux employés et bénévoles des bibliothèques municipales et départementales (notamment dépositaires). Il faut pourtant souligner la participation de plus en plus importante de personnels autres : CES, CEC, emplois-jeunes et détenus, dont la formation nécessite un enseignement adapté dans les locaux de la prison de Riom. Une action en direction du milieu carcéral a été mise en place ces dernières années. Cette formation très attractive contraint les membres de la commission

de sélection à observer des critères de choix très stricts car, de plus en plus, les candidats sont titulaires de diplômes bien supérieurs au niveau requis. Une réorientation leur est alors proposée afin de réserver la préparation à des personnes remplissant les conditions d'accès à un diplôme de niveau V. Cette rigueur est probablement à l'origine, depuis quelques années, d'un léger fléchissement du nombre d'inscriptions mais permet de mieux cibler le public concerné.

Ainsi, la promotion actuelle compte 17 stagiaires contre 21 l'année précédente, voire une trentaine il y a cinq ans. La formation dispensée est organisée sur 300 heures (travaux dirigés, travaux pratiques, visites, journées d'étude, stages) et assurée

par une équipe de 15 intervenants très impliqués. La qualité de l'enseignement devrait permettre une meilleure reconnaissance de ce diplôme dont le contenu dépasse largement le niveau.

Si l'on en croit l'intérêt suscité par les promotions successives, le travail fourni et les résultats obtenus, il paraît souhaitable que la préparation au diplôme d'auxiliaire de bibliothèque puisse être poursuivie dans la région. Il faut par conséquent que des bonnes volontés se manifestent et prennent en charge le groupe Auvergne afin de pérenniser cette formation très appréciée.

Michèle Faivre
Anne-Marie Demadre

CATALOGUER : MODE D'EMPLOI

Initiation aux techniques du catalogage

Coordination : Michelle Pastor et Christiane Delacour

Cet ouvrage collectif a été rédigé par les bibliothécaires de terrain, engagés dans la formation d'auxiliaire de bibliothèque de l'ABF. Ils tentent de rendre lisible une codification complexe. Introduire à l'utilisation des normes, préparer à la compréhension des notices normalisées, sont les objectifs qu'ils veulent atteindre.

Format 18 x 24, 156 pages, 21 €
Diffusé par ABIS



BON DE COMMANDE

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement à **ABIS** – 31 rue de Chabrol 75010 Paris

Je commande CATALOGUER : MODE D'EMPLOI au prix de 21 € TTC Je souhaite recevoir une facture

Nom – Prénom :

Organisme :

Adresse

.....

Tables rondes

Stratégies de valorisation des bibliothèques : l'expérience italienne

Il y avait peu de monde dimanche 24 mars à 9 h 30, au Salon du Livre de Paris, pour écouter les collègues italiens et français échanger leurs expériences sur les stratégies de valorisation des bibliothèques.

Cette table ronde, née de la participation des bibliothécaires italiens au numéro 1 de *BIBLIOTHÈQUE(S)*, réunissait Alain Massuard, responsable du centre de ressources documentaires à Rome, Iginio Poggiali, président de l'association italienne des bibliothécaires (AIB), Antonella Agnoli, responsable du projet de la nouvelle médiathèque de Pesaro (côte adriatique), Françoise Danset, responsable de la commission ABF Coopération et développement, Gérard Briand, président de l'ABF.

Alain Massuard animait cette présentation qui débuta par un panorama de la situation des bibliothèques italiennes dont le retard en matière de développement des bibliothèques publiques est supérieur au nôtre. Il ne sera pas remédié à l'absence d'une tutelle des bibliothèques italiennes car

la décentralisation, initiée en 1971, a été confortée par un récent référendum.

L'AIB revendique toutefois la création d'une loi d'encadrement des bibliothèques, plus efficace qu'une loi purement organisationnelle. Un texte sera prochainement proposé au Parlement par la Direction générale du patrimoine, la conférence des régions et les directeurs de bibliothèques.

Les bibliothèques italiennes souffrent d'autres carences : pas d'école de formation mais seulement un cursus universitaire où seul l'aspect patrimonial est abordé. Alain Massuard souligne l'obsession des Italiens pour le catalogage au détriment de vrais projets autour de la lecture publique.

Rechercher le soutien des médias

L'AIB est à l'initiative d'actions de communication qui ont débuté à Palerme et à Naples, grâce à l'opération « Nati per leggere » regroupant l'association des pédiatres et les centres de santé pour enfants. Cette opération vient combler



De gauche à droite : Alain Massuard, Iginio Poggiali, Antonella Agnoli, Françoise Danset, Gérard Briand.

l'absence totale de bibliothèque publique dans ces villes, et lutte contre l'analphabétisme au sud de l'Italie, souci majeur pour l'AIB. C'est pourquoi l'association italienne a cherché, pour appuyer sa démarche, le soutien bénévole des médias et des agences de marketing. C'est aussi une des raisons pour lesquelles elle a repris activement la campagne « @yourlibrary » de l'IFLA car, d'après Iginio Poggiali, seules les associations professionnelles peuvent assurer la mission de valorisation des bibliothèques.

Le succès de « Nati per leggere » prouve aussi que le déplacement de la bibliothèque vers les enfants est une bonne approche de communication. Comme le souligne Antonella Agnoli, les jeunes lisent là où ils trouvent des livres, et le nord du pays, mieux pourvu en bibliothèques et librairies que le sud, compte plus de jeunes lecteurs.

« Le développement des bibliothèques naîtra d'une prise de conscience du

citoyen », précise Iginio Poggiali.

C'est la créativité légendaire des Italiens qui pallie l'absence de politique gouvernementale, contrairement à la France, souligne Gérard Briand, où l'État a pris beaucoup de place, ce qui a généré un certain passéisme chez les professionnels. Il a encore beaucoup à faire dans notre pays où l'on compte seulement 20 % d'inscrits en BU et en BP, avec 1/2 livre par étudiant et par an, contre 4 en Allemagne et 10 en Grande-Bretagne.

Pour Françoise Danset, nous sommes pourtant plus proches du système italien que de celui du nord de l'Europe où certains pays, comme l'Allemagne, gèrent toutes les bibliothèques, ce ne fait pas la DLL. Gérard Briand, pour qui la décentralisation est loin d'être achevée, insiste sur la nécessité de définir les droits du citoyen et des types de services des bibliothèques à sa disposition, dans le cadre d'une loi européenne.

Virginie Kremp

Relance de l'action des bibliothèques de comités d'entreprises

Une cinquantaine de personnes étaient réunies à la table ronde organisée au Salon du Livre de Paris par la Sous-section des bibliothèques de comités d'entreprises (BCE) autour de Gérard Briand, Philippe Pineau (CE Thales-Avionics-Châtelleraut), Jean-Jacques Cohen (CRE RATP), Claude Goulois (CE SNCF – Marseille).

Au centre des préoccupations, la réactualisation de la « Charte pour la lecture en entreprise » qui avait été signée en 1992 par les cinq principales confédérations syndicales. Il s'agissait d'adresser aux élus des souhaits et des recommandations pour la mise en œuvre d'une politique culturelle assurant un budget, des moyens suffisants, du personnel qualifié pour la gestion et l'animation des médiathèques.

Dix ans après, qu'en est-il de la charte ?

C'est pour tenter de nouer un nouveau dialogue qu'étaient conviées toutes les confédérations syndicales signataires. Seule la CGT était représentée, la CGC s'étant, elle, excusée. Plusieurs constats ont été faits. La charte n'a pas atteint les objectifs souhaités : la plupart du

temps, le dialogue avec les élus n'a pas abouti.

D'après plusieurs enquêtes réalisées par le ministère de la Culture et présentées par Claude Goulois, il apparaît que lorsque les entreprises ont changé, les BCE ont néanmoins continué d'exister. Leur fréquentation est d'ailleurs plus importante qu'en lecture publique : 20 à 40 % du personnel de l'entreprise. Elles touchent des catégories d'emprunteurs, notamment les employés et les ouvriers, qui ne fréquentent pas les BM. Confrontés à la crise et aux restructurations des années 80, les CE ont assisté à un déplacement des salariés vers des entreprises plus petites, entraînant globalement une baisse des budgets qui ont été transférés au profit des loisirs et des voyages, ceci au détriment des activités culturelles.

Des changements ont été constatés avec l'arrivée des nouvelles technologies. Le passage aux 35 heures a eu pour effet une réduction des temps de pause et de repas, préjudiciable à la fréquentation des médiathèques.

Autres constats : les locaux sont souvent exiguës, les personnels peu formés et les BCE isolées. « Les élus pensent que n'importe qui peut faire n'importe quoi », déplore Françoise

Il faut mettre en place des partenariats et réfléchir sur la place de la bibliothèque dans l'entreprise.



Bensasson (CE Air France-Roissy) et « l'on remplace une discothécaire par une employée de cafétéria ».

De la responsabilité des organisations syndicales

Les organisations syndicales ont une responsabilité dans la formation de leurs élus. Se pose aussi le problème du statut des bibliothécaires de CE dont le métier et la qualification sont rarement reconnus. Leur évolution de carrière est faible, sans possibilité d'intégration à la fonction publique.

« Le métier de bibliothécaire ne s'improvise pas », rappelle Gérard Briand, « il y a besoin de techniciens formés, il faut convaincre les élus de l'importance du professionnalisme, intervenir pour l'égalité des citoyens à l'accès à la culture dans le monde du travail, réactualiser la charte par rapport à l'évolution des techniques, moderniser l'image de la bibliothèque et travailler en réseau avec la BM de proximité quand les BCE ont peu de moyens ». Claude Goulois suggère de participer aux journées de formation et de collaborer avec les BM et les BDP afin de rompre l'isolement.

Philippe Pineau constate que l'emploi s'est aussi développé dans les entreprises de plus de cinq

cents salariés et que les BCE possèdent une mission qui s'inscrit dans le droit-fil de la lecture populaire et ouvrière. L'ambition des BCE est de contribuer puissamment à la réalisation d'une contre-culture face à la culture de consommation dominante.

La question de la politique culturelle est devenue floue, voire inexistante. S'il y a 15 ans, les BCE construites sur des bases militantes, étaient à l'avant-garde, en assurant le prêt de disques et de vidéos, elles souffrent aujourd'hui d'un vrai problème : le manque de formation et le manque de motivation des élus pour une action culturelle.

Quelle politique culturelle aujourd'hui dans l'entreprise ?

« Il y a nécessité de mobiliser les syndicats sur les activités culturelles », reconnaît Jean-Pierre Burdin (Confédération CGT).

« Il faut réfléchir sur les budgets, les animations, les moyens, la formation, envisager des ouvertures vers d'autres sites, créer des partenariats avec l'État, les collectivités territoriales, interpeller les pouvoirs publics pour une contribution à l'essor des BCE ».

Colette Guimard (CE BNP-Paribas-Paris) et Martine Bodereau (CE Air France-Toulouse).

Journées d'étude

Groupe PACA

Bibliothèques publiques et pluralité culturelle

Dans le cadre de son programme annuel de journées d'étude, l'ABF PACA a organisé, le lundi 21 janvier 2002, une journée d'étude dans les locaux de l'association Espace, à Marseille. Près de soixante personnes ont assisté aux interventions et participé aux débats.

Le constat de départ était finalement simple : la pluralité culturelle en bibliothèque est une question relativement peu abordée par la littérature professionnelle (voir la bibliographie succincte). Elle constitue pourtant un enjeu de plus en plus saillant dans nos pratiques (missions, politiques d'acquisition, demandes sociales des publics ...).

Enfin, devant la critique régulière, voire la mise en cause du modèle républicain d'intégration, il était intéressant de s'interroger sur le rôle et la place des bibliothèques dans ce processus, tant comme vecteur de diffusion de ce modèle, que comme lieu de pratiques novatrices.

Le programme de la journée était le suivant.

- De l'élus à l'exclu en passant par la bibliothèque, Olivier Tacheau, SCD de Limoges.
- Les langues dites « d'immigration » dans les bibliothèques municipales, Hélène Bouquin, BM d'Amiens.

- Les mutations professionnelles en bibliothèque : entre offre documentaire et demande sociale, Dominique Peignet, BM de Bordeaux.

Débat

- L'expérience de Bobigny, Dominique Tabah, directrice de la bibliothèque municipale de Bobigny.
- Questions suscitées par l'accueil d'une population étrangère à la bibliothèque Crimée (Paris, 19'), Blandine Aurenche, responsable de la bibliothèque Crimée.

- Synthèse et clôture par Vincent Geisser, chargé de recherche à l'IREMAM (Aix-en-Provence).

Certaines des interventions pourront être disponibles après accord des intervenants. Pour plus de renseignements, contacter par courriel Ramzi Tadros (rtadros@espace.asso.fr) ou Raymond Romano (raymond.romano@wanadoo.fr).

Ramzi Tadros,
Raymond Romano
Association Espace-Marseille.

Bibliographie

- Bouquin Hélène, *La Bibliothèque jeunesse Crimée*, rapport de stage, DCB, Villeurbanne : ENSSIB, 2000.
- Bouquin Hélène, *Les Langues dites « d'immigration » dans les bibliothèques municipales françaises (+ annexes)* [en ligne]. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 2000, 56 p. (annexes 48 p.) Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/bouquin.pdf> et sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/bouquin-annexes.pdf>
- Buffet Marie-Hélène, *Culture, actions culturelles et intégration en France des populations immigrées et de leurs enfants* [en ligne]. Rapport de recherche bibliographique, DESS en ingénierie documentaire. Villeurbanne/Lyon : ENSSIB/Université Lyon I, 2001, 52 p. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/rbubuffet.pdf>
- Chartier Anne-Marie, Hébrard Jean, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, Paris : BPI-Centre Pompidou/Fayard, 2000, 762 p.
- De Tana Marta, *Le Rapport à l'écrit en langue étrangère* [en ligne]. Mémoire de DEA en sciences de l'information et de la communication. Villeurbanne : ENSSIB, 1998, 111 p. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dea/tena.pdf>
- Geisser Vincent, « Discours républicain et rhétorique de la spécificité française », *Hommes & Migrations*, 2000, n° 1223.
- Pantaléao Sandrine, *La Bibliothèque jeunesse Crimée : illustration du rôle social des bibliothèques*. Rapport de stage, DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1999, 23 p. + 16 p. annexes.
- Pantaléao Sandrine, *Le Rôle social des bibliothèques et les ressources du partenariat à partir de l'exemple de la bibliothèque jeunesse Crimée*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : ENSSIB, 1999, 74 p. + 15 et 24 p. annexes.
- Peignet Dominique, « La bibliothèque entre mutation de l'offre et mutation de la demande », *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2001, tome 46, n° 4, pp. 10-17. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2001_46_4/2001-4-p10-peignet.xml.asp
- Petit Michèle, Balley Chantal, Ladefroux Raymonde, *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes*, Paris : BPI-Centre Pompidou, 1997, 361 p.
- Tabah Dominique, « Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny », *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 1997, tome 42, n° 1, pp. 41-50. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bbf/bf-bf-97-1/10-tabah.pdf>
- Tabah Dominique, « Penser le public des bibliothèques », *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2002, tome 47, n° 1, pp. 14-17. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/bbf/html/2002_47_1/2002-1-p14-tabah.xml.asp
- Tacheau Olivier, *Bibliothèque publique et multiculturalisme aux États-Unis. Jalons pour repenser la situation française* [en ligne]. Mémoire d'étude DCB6. Villeurbanne : ENSSIB, 1997, 68 p. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/tacheau.pdf>
- *Culture, cultures, démocratie locale et intégration : bibliographie* [en ligne]. Paris : Adri, 2001, 13 p. Disponible sur : http://www.adri.fr/docs/atelierslyon01/telechargement/AIL_biblio.pdf

Groupe Lorraine

« Dedans, dehors »

Prison et actions culturelles : des partenariats à construire

Une des missions des bibliothèques est d'amener le livre là où il n'est pas. Les publics dits empêchés (milieu hospitalier, carcéral, etc.) sont les premiers concernés. Sensible aux différentes actions culturelles qui peuvent être menées à l'égard des détenus ou à leur sortie de prison, la médiathèque de Nilvange a organisé plusieurs rencontres, avec le groupe Lorraine, la Direction régionale des services pénitentiaires de Strasbourg, la DRAC et l'association PAVE.

DÉBAT AUTOUR DE JACQUES LEROUGE ET CAROL SAINT-GUILAIN

Depuis sa libération intervenue il y a dix-sept ans, Jacques Lerouge consacre toute son énergie à la lutte pour la réinsertion des détenus au sein d'une association qu'il a créée et qui répond au nom bien choisi d'APERI (ouverture, en latin). Il était accompagné de Carol Saint-Guilain, sociologue, avec laquelle il a écrit un livre sur le monde des « taulards », *Prison*, Éd. Le Cavalier bleu, 2001.

« Rejetée en dehors des nos cités, on préfère l'ignorer plutôt que l'intégrer, encore faudrait-il pour cela la connaître, car la prison, plus que tout autre sujet, laisse libre cours aux idées reçues. »

Les deux intervenants ont fourni quelques éléments permettant de mieux cerner la réalité des prisons, puis la parole a été donnée à la salle. Ce furent plus de deux heures de discussions passionnantes à propos d'un monde qui ne se laisse que rarement observer, mêlant froides statistiques, histoires vécues, choses vues et réflexions quasi philosophiques.

Le débat a été suivi de la projection du film d'Anne Toussaint, *Sans elle(s)*, structuré en sept séquences réalisées par des détenus hommes qui se racontent, évoquent leur situation et surtout l'absence de l'Autre, l'épouse, la compagne, l'amie, l'aimée..., absence tellement importante dans cet univers d'hommes, et mise en regard avec les paroles croisées des femmes qui la subissent aussi, de l'autre côté du mur.

Ces paroles vibrantes plongent le public dans l'univers carcéral, en marquant le temps de la prison, en soulignant le détail devenant obsession, en évoquant la pensée circulaire propre à l'enfermement.

Ce film fort a été suivi d'un débat animé par Anne Toussaint et Cissi, ancien détenu devenu co-réalisateur.



Le débat s'articulait autour de Jacques Lerouge, ancien condamné à mort et Carol Saint-Guilain, sociologue.

D'autres rencontres ont aussi été organisées afin de mener une réflexion sur les partenariats à construire en milieu carcéral.

Les propos de M. Michaut, directeur du SPIP Moselle, ont permis à chacun de situer l'action culturelle en milieu carcéral à travers différents articles du Code Pénal (D440 à D446).

Des expériences sur le terrain

À la Maison d'arrêt de Saint-Étienne, plusieurs auteurs sont intervenus dans le cadre d'une convention tripartite Maison d'arrêt-SPIP-Ville de Saint-Étienne.

À la Maison d'arrêt Metz-Queuleu, des ateliers de calligraphie ont été proposés, des écrivains sont venus, le Centre de ressources audiovisuelles a mis en place des animations.

Dans le cadre du contrat ville-lecture, la médiathèque de Nancy a mis en place un partenariat avec la Maison d'arrêt dans le but d'étoffer son fonds documentaire, d'assurer un appui professionnel, de prolonger et d'échanger les expositions et les animations de la médiathèque à la Maison d'arrêt.

La Maison d'arrêt de Toul propose des activités culturelles (concert, théâtre, art du conte, exposition d'art contemporain avec EXP'OSE,...) à l'extérieur, afin de minimiser l'écart dedans/dehors.

Enfin, un espace bibliothèque a été créé au Centre de semi-liberté de Maxéville.

Dans chaque quartier des prisons, il existe souvent une bibliothèque co-animée par un membre du personnel des services pénitentiaires (rarement un professionnel du livre) et des détenus-bibliothécaires.

Des interrogations se posent encore aujourd'hui.

- Comment coordonner au mieux cette politique d'activités culturelles ?
- Faut-il professionnaliser l'action culturelle en prison ?
- Comment gagner le niveau d'acceptation par les surveillants afin que ces derniers tiennent un discours à l'égard des détenus ?
- Une fois libérés, les détenus fréquentant la bibliothèque carcérale vont-ils dans les bibliothèques publiques ?

Marie-Anne Gublin

Arnaud Degrève, Assistant qualifié de conservation

Motivé par sa passion du patrimoine écrit, Arnaud Degrève, 28 ans, natif de Champagne-Ardenne, achève sa formation d'Assistant qualifié de conservation à la bibliothèque municipale de Charleville-Mézières avant d'être titularisé.

Témoignage encourageant d'une détermination sans faille.

Quel est votre parcours professionnel ?



J'ai débuté à la médiathèque de Sedan, en qualité de stagiaire de DUT (diplôme universitaire technique), puis en contrat à durée déterminée (un CDD de deux mois et demi, à l'issue du stage). J'ai ensuite fait une vacation d'une durée d'un mois au Service de l'inventaire de la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne. C'est à la DRAC que j'ai appris que l'agence de coopération Interbibly était à la recherche d'un « médiateur régional pour le développement de la lecture auprès des publics empêchés », en contrat emploi-jeune.

J'ai donc travaillé pour Interbibly pendant un peu plus d'une année, sur plusieurs missions : l'achèvement de l'informatisation des bibliothèques des établissements pénitentiaires de Champagne-Ardenne, un état des lieux de la lecture en milieu hospitalier et la création du site web d'Interbibly. Durant cette année, j'ai passé le concours externe de la fonction publique territoriale d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

Avez-vous suivi une formation « Métiers du livre » ?



Oui. J'ai décidé de suivre ce type de formation après l'obtention d'une Licence d'Histoire médiévale. J'ai suivi un DUT Information-Communication, option Métiers du livre, en année spéciale à l'Institut Universitaire de Technologie de Dijon. J'ai

obtenu ce diplôme en 1998. Cette formation permet, à mon sens, d'être assez rapidement opérationnel lorsque l'on arrive en bibliothèque sur un premier poste. La formation post-recrutement reste cependant nécessaire.

Quand avez-vous été recruté par la bibliothèque ?



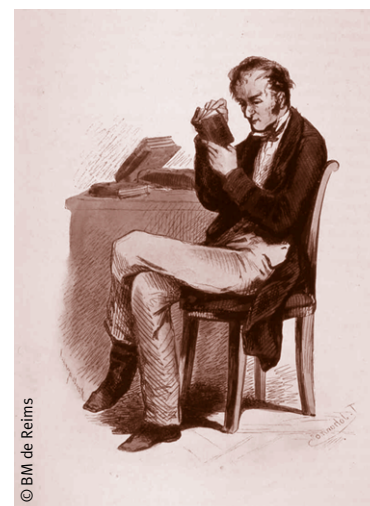
En avril 2000. Je suis entré à la bibliothèque municipale de Charleville-Mézières sur un poste vacant de responsable de la salle de lecture, d'assistant qualifié. Il était prévu, à l'époque, qu'un poste de bibliothécaire territorial, responsable du fonds patrimonial, soit créé l'année suivante, dans le cadre du projet de la future médiathèque de Charleville.

En avril 2001, après avoir suivi et achevé ma formation initiale d'assistant qualifié, je suis donc passé sur le poste de bibliothécaire territorial, responsable de la section « Études et patrimoine », nouvellement créée. Je devrais achever ma formation avant titularisation ce mois-ci.

Aviez-vous passé d'autres concours de la fonction publique territoriale ?



J'ai donc passé et réussi le concours externe d'Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques et celui de Bibliothécaire territorial, en 1999. Je m'étais déjà essayé à quelques concours auparavant, sans succès. Je m'apprête à passer le concours de conservateur territorial en externe dont



© BM de Reims

« L'Amateur de livres », illustration de l'ouvrage *Français peints par eux-mêmes*, 1840-42, conservé à la BM de Reims.

les épreuves d'admissibilité sont prévues en mai 2002.

Quels sont vos autres projets ?



Je vais me consacrer à la valorisation du riche patrimoine conservé à la bibliothèque municipale de Charleville-Mézières, notamment par la numérisation, et m'investir dans le projet de construction de la future médiathèque, projet pour lequel je suis venu en avril 2000.

Quel conseil donneriez-vous aux étudiants qui veulent embrasser une carrière dans les bibliothèques ?



Je leur conseillerais tout d'abord de suivre la formation d'un DUT Information-Communication, qui donne de bonnes bases théoriques et pratiques. Je leur conseillerais ensuite de saisir toutes les opportunités qui se présentent, faire des remplacements, des vacations, accepter des contrats à durée déterminée, le temps de préparer les concours, de passer les épreuves et d'attendre les résultats. Je leur conseil-lerais enfin de passer le maximum de concours, et ce à tous les niveaux, sans se limiter à une certaine catégorie d'emplois.

Propos recueillis par Virginie Kremp

Dans les coulisses de la BMVR de Toulouse

Qui n'a pas entendu parler du projet de BMVR à Toulouse ? Le bâtiment prend forme, ainsi que l'organisation des services et des futures collections. L'ouverture est prévue d'ici un an et les bibliothécaires s'y préparent. Nous vous livrons, en avant-première, quelques éléments de ce grand projet.

Dans le projet architectural de la BMVR de Toulouse (dénommée médiathèque José Cabanis), l'escalier en spirale qui se déploie au cœur du bâtiment pourrait être l'image métonymique de l'organisation générale des collections.

En offrant au public 150 000 documents à l'ouverture, il s'agit en effet de relier tous les domaines de la connaissance, en utilisant tous les supports existants.

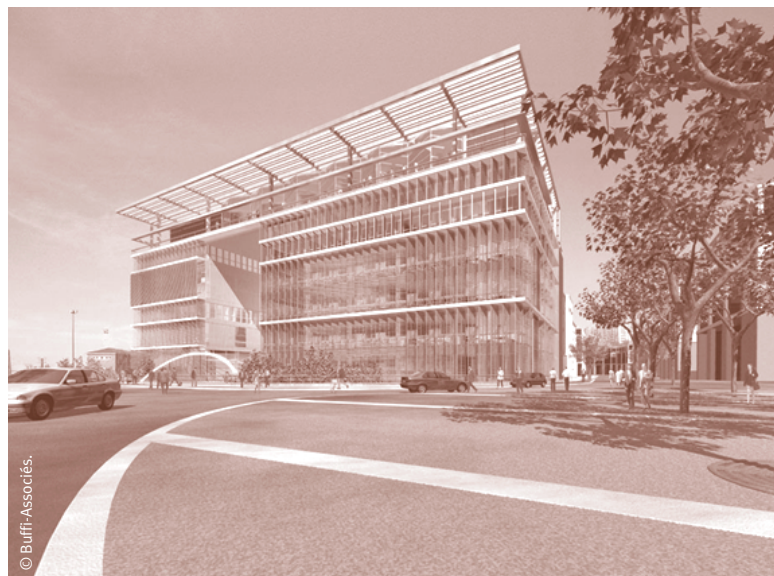
Les collections seront regroupées en grands départements thématiques : Société & Civilisations, Sciences & Techniques, Langues & Littérature, Arts & Loisirs.

Chaque département offrira ses ressources sur une grande variété de supports. Pour un même sujet par exemple, on pourra trouver livres, magazines, cédéroms, DVD ou encore une sélection de sites Internet.

Dans ce parcours en spirale, il apparaît d'ores et déjà des stations spécifiques dans leur équipement, ou encore

novatrices dans leur conception.

- Le rez-de-jardin, consacré aux enfants, sera doté d'un *Piccolo Teatro*, destiné à la lecture des contes ou aux spectacles.
- L'espace *Intermezzo* abat les frontières traditionnelles des classements divers. Il offrira en un même lieu des documents dits « inclassables » par leurs thèmes, leur traitement graphique et iconographique, leur écriture, la qualité plastique de l'édition. Un lieu sans frontière pour découvertes intempestives et lectures inattendues.
- Pour les malvoyants, la médiathèque sera un lieu de ressources exceptionnel par le nombre et la richesse de ses titres en Braille pour les enfants et les adultes, et par son équipement de trois cabines de transcription.
- La salle d'actualité offrira un large tour d'horizon, de l'actualité régionale à la presse française et étrangère, jusqu'aux chaînes



La BMVR s'inscrit dans le quartier Marengo, réhabilité.

de TV d'actualité. Enfin, des espaces « dédiés » inscrivent dans le projet d'autres vocations de la médiathèque. Deux auditoriums accueilleront une programmation régulière,

comprenant des rencontres avec des auteurs, des conférences sur tous les sujets d'actualité ou de recherche, des projections, des écoutes musicales, des lectures...

(suite en p. 64)

Fiche Technique

Architectes : Buffi Associés, Jean-Pierre Buffi, Marianne Buffi

Surface hors œuvres nette	13 488 m ²
Accueil	531 m ²
Salle d'actualité	328 m ²
Section jeunesse	1 129 m ²
Départements adultes	3 000 m ²
Auditorium-salle de conférence	196 m ²
Salle d'exposition	259 m ²
Bibliothèque Braille	338 m ²
Services internes	2 490 m ²
Places assises	664
Postes multimédias	168
Nombre de documents à l'ouverture	150 000

Logiciel : Unicorn-Sirsi

Horaires d'ouverture :

mardi, mercredi, vendredi et samedi	10 h – 19 h
jeudi	14 h – 19 h
dimanche	14 h – 18 h

Personnel prévu : 170 postes environ

Ouverture prévue en juin 2003

La BMVR de Toulouse a revu sa cotation

Dans l'objectif d'acquérir 150 000 documents répartis sur 5 étages ouverts au public et sur 7 pôles thématiques, il est apparu nécessaire de réfléchir à la cotation. Une liste de cotes validées a été constituée en fusionnant des cotes Dewey ou en détaillant d'autres. Ce travail, réparti en groupes thématiques, a fait l'objet de nombreux mois de réflexion. En voici le détail.

Alors que l'indice Dewey informe sur le contenu d'un ouvrage, la cote validée donne l'emplacement précis d'un ouvrage sur les rayonnages à l'intérieur d'une collection limitée.

L'utilisation des cotes validées permet :

- un regroupement plus cohérent des ouvrages en libre accès,
- une meilleure lisibilité des séquences documentaires sur les rayonnages,
- une adaptation aux usages de recherche du public,
- le suivi et l'évaluation des collections (les occurrences de cotes pourront servir d'indicateur pour enrichir les collections, les réorganiser différemment, les adapter aux évolutions des connaissances et des publics).

Élaboration d'une liste d'autorité de cotes validées

Il s'agit de faire une double indexation de Dewey (utilisation exclusive de la

21^e édition) et de la cote validée.

- Pour les collections des secteurs « adultes » (corpus d'environ 2 000 cotes). Au-delà de 100 documents classés sous une même cote, il est convenu de doubler la cote validée.
- Pour les collections du secteur « jeunesse » (corpus d'environ 600 cotes), la quantité de documents pouvant être rassemblés sous une même cote est ramenée à 60.
- L'adjonction des subdivisions communes n'est pas à retenir si elle n'est pas pertinente ou si elle fait double emploi avec la vedette Rameau (092 devient inutile dans la mesure où la vedette Rameau indique la notion de biographie).
- Pour certaines disciplines (littérature, philosophie, art, sport, musique...), il paraît intéressant de regrouper œuvres, études biographiques, critiques et commentaires.

Dans cette optique, la cote chiffrée sera suivie :

- pour l'œuvre : des 3 premières lettres de l'auteur en majuscules,
- pour les biographies : des 3 premières lettres de l'auteur biographié (initiale en majuscule + 2 lettres suivantes en minuscules),
- pour les critiques de l'œuvre : des 3 premières lettres de l'auteur de l'œuvre

critiquée ou commentée (initiale en majuscule + 2 lettres suivantes en minuscules).

Mise en place de la cote validée

1. Sur l'étiquette (placée en bas du dos du livre) :

- maximum 12 caractères superposés par groupes de 3,
- la cote validée peut se composer de chiffres (9 maxi) et de lettres majuscules ou minuscules (3 maxi),
- le point qui figurait après les 3 premiers chiffres est supprimé,
- pour les documentaires, le nombre maximum de lignes est de 4.

(Voir Exemples)

- Dans les collections adultes, le symbole (lettre ou pictogramme) indiquant un genre (P, SF, B, Rég....) figure sur une autre étiquette (en haut du dos du livre) et ne fait pas partie de la cote validée.

Les recherches sur un genre donné peuvent être effectuées par le type de document.

- Dans les collections jeunesse, le problème se pose différemment : combinaison dans une même cote du contenu des deux étiquettes de l'ouvrage.

2. Dans la notice bibliographique :

- l'indice Dewey est saisi sous l'étiquette 082 (répétable),

- la cote validée est saisie sous l'étiquette 090 (répétable).

Remarques :

- les 3 premiers chiffres sont séparés des chiffres suivants par un point,
- les chiffres qui suivent le point sont compactés (l'espace qui s'intercalait entre les groupes de 3 chiffres est supprimé),
- la lettre de classement alphabétique figure dans la notice après la cote validée.

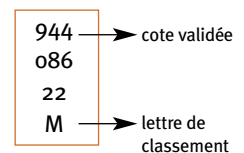
Exemple d'indice Dewey (082) : 270.8

Exemple de cote validée (090) : 270

3. Dans le bordereau de localisation :

- la cote validée est reprise sous l'étiquette cote de rangement, avec la lettre de classement et sans les symboles de genre pour les ouvrages adultes.

Exemples



190
SAR

190
SAR

Isabelle Lebrun,
Sophie Bernillon

La salle d'exposition recevra les réalisations menées dans les bibliothèques de quartier, les expositions conçues par la bibliothèque ou d'autres institutions culturelles. Ce travail de recherche sera complété par une réponse immédiate à l'actualité, sous forme d'expositions légères et de courtes durées, organisées par le département thématique concerné. Ainsi, d'un espace à l'autre, dialogueront en permanence deux modes d'appréhension de l'information. Que demander de plus ?

Isabelle Henry, responsable de l'animation, médiathèque
José Cabanis

Promenade architecturale

La BMVR de Toulouse s'affirme à la fois comme une structure intégrée et autonome. Elle doit souligner son caractère public, en s'offrant largement aux regards, mais permettre une harmonie subtile avec un programme de construction diversifié et complexe.

Nous avons conçu un bâtiment, symbole du renouveau du quartier Marengo, lien entre le passé et le futur, monument en marge de la structure urbaine du centre historique, tutélaire d'un espace moderne façonné par les strates de la ville existante.

Deux volumes, reliés sous terre et dans le ciel, se posent de part et d'autre de l'axe Jaurès-Jolimont. Ils sont couronnés par un toit belvédère qui se réserve une fonction exceptionnelle : de là, la ville se donne à voir et s'expose à son tour. Amenée à vivre jour et nuit, la Porte Marengo devient un contrepoids de la place Wilson, pour redonner vie aux allées Jean Jaurès.

Au bout des allées, le bâtiment émerge d'un jardin en contrebas sur lequel il s'ouvre largement. Ce jardin permet d'éclairer naturellement la sortie du métro, les commerces et l'espace Jeunesse de la médiathèque.

La terre cuite intervient largement dans le traitement des façades avec des pare-soleil verticaux de hauteur variable (jusqu'à 9 m).

À chaque niveau, un déambulatoire ouvert sur le vide offre un contrepoint aux salles de lecture, une alternative dans le choix du mode de consultation : au calme, dans les espaces de lecture ouverts sur les allées et le jardin ; en spectacle, sur la nef intérieure.

Ainsi, la solution proposée permet d'associer la lisibilité de l'espace avec la personnalisation de zones thématiques diversifiées et modulables. Elle permet d'assurer des relations simples entre elles, tout en les traitant isolément, et matérialise la permanence du temps dans l'éphémère d'espaces évolutifs.

Le lecteur peut ainsi voyager librement dans la bibliothèque, soit rapidement, soit en flânant sur les chemins de traverse.

Marianne Buffi, architecte, Paris



Du toit belvédère, la ville se donne à voir.

Cité de l'architecture et du patrimoine : la bibliothèque se constitue

Le projet de la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris est modeste par sa taille, 1 700 m², mais ambitieux dans ses objectifs, puisque cet équipement est destiné à devenir le pôle national de l'architecture et du patrimoine bâti. Présentation par Renée Erbouze, chargée de la préfiguration de la bibliothèque.

Jean-Louis Cohen, concepteur et directeur du projet de la Cité de l'architecture et du patrimoine, a écrit :

Dès mon premier rapport sur la création d'une Cité de l'architecture et du patrimoine dans le palais de Chaillot, en février 1998, j'ai insisté sur la complémentarité des nouvelles composantes d'un équipement destiné à présenter les enjeux architecturaux à des publics très diversifiés.

Aux professionnels, enseignants et étudiants familiers, pour certains d'entre eux, des programmes de l'Institut français d'architecture, aux fidèles des galeries du musée des Monuments français, doivent s'ajouter à Chaillot, curieux, touristes, citoyens attentifs aux questions de l'aménagement et du paysage et à toutes les

questions de l'environnement quotidien.

Lieu de présentation de collections historiques et de manifestations contemporaines, la Cité sera un lieu de délectation esthétique mais aussi un lieu voué à la découverte des savoirs sur l'architecture.

De ce point de vue, la création d'une bibliothèque ouverte à tous les publics permettra de compléter le réseau des institutions parisiennes par un équipement nouveau dans son principe.

Compacte par ses collections, la bibliothèque de la Cité aura des espaces ouverts, dans lesquels les publications seront en libre accès et les services au lecteur ambitieux.

Elle ne sera pas une bibliothèque de conservation, une partie de ses fonds étant régulièrement reversée à

d'autres institutions, mais une bibliothèque de référence et d'actualité, agile à répondre aux attentes des publics y compris non spécialisés.

Le processus de constitution des collections est en cours et l'équipe a d'ores et déjà pris en main la petite bibliothèque de l'IFA, rue de Tournon. C'est donc désormais au présent qu'il faut parler d'une entreprise essentielle au succès de ce qui sera l'un des principaux centres voués à la culture architecturale dans le monde.

L'architecte en est Jean-Louis Bodin

L'aile Est du Palais de Chaillot s'était progressivement vidée, ces dernières années, de la majorité de ses occupants : Bibliothèque du film (BIFI), ateliers de la Réunion des musées nationaux (RMN), Musée du cinéma.... La direction du Patrimoine avait envisagé, dès 1994, d'y créer un « Centre national du patrimoine monumental et urbain ». Il aurait intégré le musée des Monuments français et ses collections, où un grand service documentaire aurait agrégé, autour de la médiathèque du patrimoine, l'ensemble des structures documentaires et archivistiques de la direction.

À l'automne 1997, la direction du patrimoine fusionnait avec la direction de l'architecture. François Barré, nommé directeur de l'architecture et du patrimoine, infléchissait le projet et Catherine

Trautmann demandait à Jean-Louis Cohen, architecte et historien, de concevoir le nouvel équipement. Le nouveau projet fut agréé par le ministre en 1998 et une mission de préfiguration fut mise en place.

Aujourd'hui, les statuts visant à constituer la Cité en établissement public sont déposés et deux maîtres d'œuvre sont désignés : l'architecte Jean-François Bodin pour l'ensemble du chantier et l'agence barcelonaise GAO pour la galerie moderne et contemporaine du futur musée.

Le calendrier, qui ne devrait plus faire l'objet de modifications majeures, a fixé pour avril 2002 le début des travaux et leur achèvement pour fin 2003. L'ouverture est prévue au premier semestre 2004.

La Cité sera constituée de cinq départements scientifiques principaux :

- l'Institut français d'architecture (IFA), qui devient une agence d'action architecturale,
- le musée d'architecture, qui intègre l'actuel musée des Monuments français – XI^e-XVIII^e siècles (MMF) et une galerie moderne et contemporaine,
- la bibliothèque,
- le centre d'archives architecturales, qui collecte et traite des archives privées d'architectes,
- le centre des hautes études de Chaillot, qui forme les architectes du patrimoine.

La Cité occupera 23 000 m² et sera dotée de salles d'expositions modulaires, d'une galerie d'actualité et d'un auditorium.

La Cité abritera 5 institutions

Dès l'origine, la bibliothèque fut envisagée comme une création et non comme la fusion des bibliothèques de l'IFA et du MMF.

Le projet a ainsi eu toute latitude pour définir sa politique documentaire et ses futurs services et produits en prenant en compte, d'une part, les attentes ou besoins des publics visés par la Cité et, d'autre part, le paysage documentaire existant. C'est ainsi que les options fondamentales ont été établies, que l'on peut résumer comme suit :

- la bibliothèque accueillera un large public,
- la collection sera axée sur l'architecture à partir de la fin du XIX^e siècle, et mettra l'accent sur l'actualité. La capacité spatiale de la bibliothèque ne lui permet pas de couvrir toutes les époques. D'autres bibliothèques, en particulier l'INHA, couvrent largement

les époques antérieures. Un fonds d'ouvrages fondamentaux (prévu à hauteur de 1 000 ouvrages à l'ouverture et 1 500 en régime de croisière) tentera toutefois de poser les principaux jalons de l'histoire de l'architecture.

Une large part sera faite aux disciplines connexes : construction, paysage, urbanisme. L'urbanisme sera représenté dans ses seules relations avec l'architecture, le Centre de documentation de l'urbanisme du ministère de l'Équipement traitant efficacement l'ensemble de la discipline. De même, la richesse des fonds des bibliothèques spécialisées de la ville de Paris nous dispensera de rechercher à être exhaustifs sur l'architecture de la capitale.

Vingt-cinq mille titres de monographies tous supports seront présents à l'ouverture, 40 000 à 50 000 à terme. On prévoit à hauteur de 1 000 titres les acquisitions annuelles courantes. On évalue à 400

les principaux périodiques internationaux en matière d'architecture et de patrimoine. Notre objectif est de les recevoir tous et de reconstituer la collection entière.

Des axes particuliers de la collection seront particulièrement développés, les politiques nationale et étrangères en matière de patrimoine bâti, les guides d'architecture. À cet égard, la proximité de la bibliothèque du Trocadéro, spécialisée en tourisme, est intéressante : on ira sur la colline de Chaillot pour préparer ses voyages !

Une bibliothèque publique et de référence

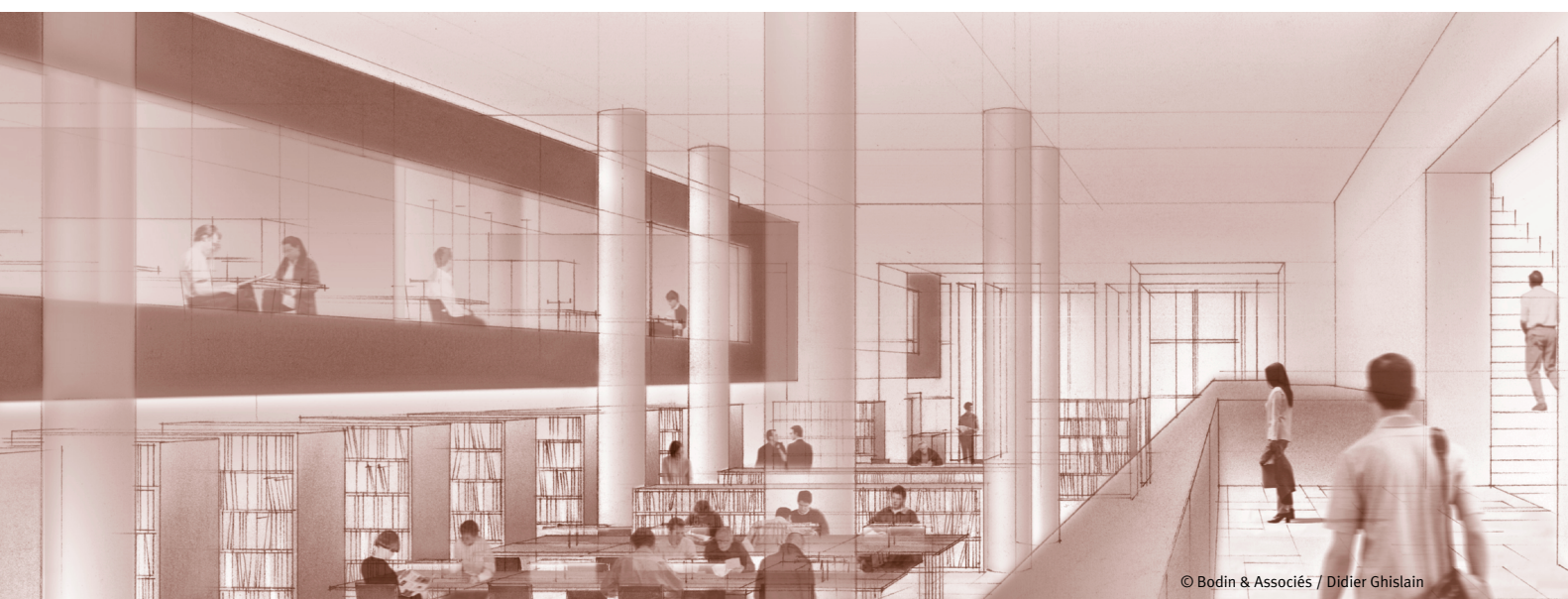
Les services envisagés déclinent le double rôle de bibliothèque publique et de bibliothèque de référence.

- Ils proposeront une large amplitude horaire, un accès libre aux documents mais pas de prêt, pour que les

fonds soient toujours disponibles. La collection restera ainsi lisible et l'on réorientera les lecteurs vers d'autres lieux documentaires.

- Outre les produits classiques, essentiellement par extractions du catalogue, quelques « outils » sont déjà en cours d'élaboration ou d'achèvement grâce à l'aide de la Sous-section des bibliothèques d'art de l'ABF. Il s'agit du *Répertoire des ouvrages de référence en architecture, construction et urbanisme* par Agnès Rosolen et Juliette Jestaz et du *Répertoire sur les fonds en architecture présents dans les bibliothèques*, par Marie-Claude Thompson, qui paraîtront en 2002 aux Éditions du patrimoine.

- Le recensement des collections de photographies d'architecture et le catalogue commenté des revues courantes sont de gestation plus lente.
- Un fichier d'architectes du XX^e siècle, conçu comme un produit éditorial multimédia

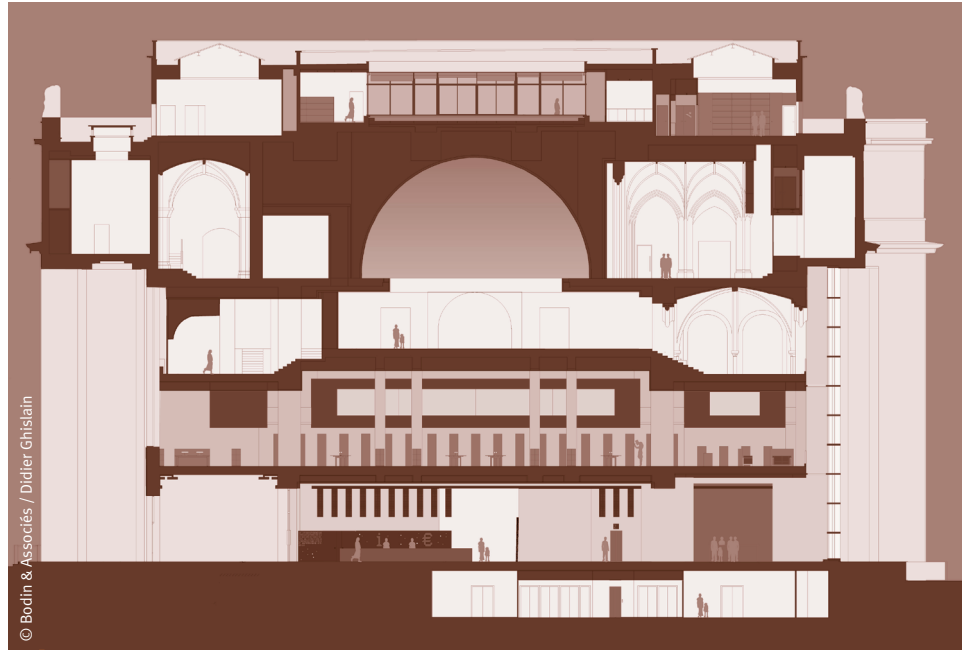


© Bodin & Associés / Didier Ghislain

Les travaux s'achèveront fin 2003.

en ligne, est notre projet le plus ambitieux : un comité éditorial constituera une notice biographique, une liste d'édifices ou de projets et sélectionnera des textes.

- Des premiers partenariats sont en cours de constitution avec les bibliothèques françaises et étrangères spécialisées, pour la réalisation partagée d'un programme de numérisation de textes essentiels devenus indisponibles, d'un site de présentation des revues courantes et d'un portail vers les sites d'architecture présents sur les réseaux.



La bibliothèque sera située au 1^{er} étage du palais de Chaillot.

Les partenariats restent à développer

L'espace de la bibliothèque est situé au premier étage du pavillon de tête de l'aile du palais de Chaillot. Dans le projet d'origine, sa localisation au deuxième étage la rendait moins accessible, le premier étage étant occupé par la collection des peintures murales du musée.

C'est en plein accord avec la tutelle et en complicité avec les autres départements de la Cité que la décision a été prise d'inverser les localisations et donc de déplacer les peintures, à seule fin d'offrir à la bibliothèque un accès beaucoup plus lisible et fluide depuis

le hall d'entrée.

En tant que l'une des cinq composantes de la Cité de l'architecture et du patrimoine, la bibliothèque est envisagée comme un élément structurant du dispositif pour assurer une mission interne et avec une vocation externe grâce à une identité définie, lisible par

les publics extérieurs. Elle est aussi un équipement spécialisé au milieu d'autres équipements documentaires français et étrangers avec lesquels des partenariats sont à tisser et des complémentarités à établir.

Renée Herbouze

L'ABF crée *Médiathèmes*, une collection pour les bibliothécaires

Titres déjà parus

- *Emplois publics des bibliothèques : concours et formations*. 54 p. 9 €. ISBN 2-900 177-19-7 Épuisé, réédition prévue en automne 2002.
- *Cataloguer : mode d'emploi – initiation aux techniques de catalogage*. 2^e édition revue et augmentée. 160 p. 21 €. ISBN 2-900 177-21-9
- *Les services de la bibliothèque publique. Principes directeurs de l'IFLA/UNESCO*. 88 p. 15 € (10 € pour les adhérents) ISBN 2-900 177-21-9

À paraître

- Actes du Congrès des bibliothèques d'art – Bordeaux, 14-17 mars 2002.
- Actes du Congrès de l'ABF – Troyes, 21-24 juin 2002.

DIFFUSION :

ABIS
31 rue de Chabrol
75010 Paris - France
Tél. : 01 40 22 63 11
Fax : 01 55 33 10 31
email : abis@abf.asso.fr

abf

Voyage au Québec - 2^e épisode

Le multimédia dans les bibliothèques publiques québécoises

Poursuite de notre voyage dans les bibliothèques du Québec, présentées dans le numéro précédent par Catherine Ribet-Picard et Pascale Deligny. Odile Granier nous emmène dans leurs parcs multimédias et dévoile l'ambition de la Grande Bibliothèque du Québec qui ouvrira ses portes en 2003.

Les bibliothèques publiques du Québec se sont largement équipées en postes multimédias au cours de ces dernières années. Elles proposent un accès à Internet, des cédéroms et des logiciels. Les cédéroms sont essentiellement des documents de référence, tandis que les logiciels concernent tous les sujets et sont beaucoup plus nombreux. C'est une des premières caractéristiques notables dans l'ensemble des bibliothèques. D'autres points remarquables traduisent finalement une culture québécoise bien particulière.

La non-prescription

Contrairement à nos pratiques françaises, les bibliothécaires québécois ne sont absolument pas prescripteurs. Cela vaut aussi bien pour les documents imprimés que pour les accès possibles aux documents numériques : aucune restriction n'est faite sur Internet. Le courrier électronique ainsi que les

forums de discussion, dans la plupart des cas interdits chez nous, sont autorisés. (J'en profite pour noter un joli mot québécois : le clavardage). En fait, ces services sont peu utilisés car les foyers sont largement équipés en boîtes aux lettres électroniques. Il y a d'ailleurs très peu de cybercafés au Québec.

Une certaine citoyenneté

Il semble que la discipline et l'honnêteté soient de rigueur dans les bibliothèques, comme partout dans le pays. Les espaces multimédias, qu'ils soient dans les sections ou dans une salle à part, ne sont pas particulièrement surveillés, et jamais les dérapages ou le désordre qui pourraient y régner n'inquiètent les bibliothécaires. Une affiche indiquant les limites, éventuellement une caméra vidéo, suffisent à laisser toute latitude aux utilisateurs.

Une question d'éthique

Sur le continent américain le « mécénat économique » s'est développé dans tous les domaines, et les bibliothèques, tout comme les institutions scolaires, sont concernées : la Fondation Bill & Melinda Gates offre gracieusement à ces structures des postes informatiques. La seule condition est l'accès au plus grand nombre. Certaines bibliothèques ont accepté, et ont ainsi triplé leur parc informatique. D'autres ont refusé, et préfèrent proposer à leurs usagers le choix entre Mac et PC.



Le groupe ABF en visite.

L'indépendance

Les bibliothèques municipales pratiquent une autogestion informatique assez radicale. Un personnel spécialisé en nombre suffisant détient généralement un stock de pièces de rechange pour réparer rapidement des petites pannes.

Internet comme outil professionnel

Les bibliothécaires utilisent systématiquement Internet pour la gestion du prêt entre bibliothèques. La récupération de notices est également acquise. La base de données bibliographiques la plus courante est le SDM : Système Documentaire Multimédia (www.sdm.qc.ca), parfois complété par « Amicus » pour les ouvrages en anglais.

La bibliothèque sur Internet

Le catalogue de la bibliothèque est toujours accessible en ligne, et les professionnels sont d'accord pour constater que cela entraîne une baisse de fréquentation.

Outre l'accès au catalogue, les sites des bibliothèques proposent énormément de renseignements sur les activités culturelles dans la région, les clubs littéraires ou les artothèques virtuelles, les chiffres sur la bibliothèque (le nombre d'ouvrages, de prêts, de pylon...) et même le bottin du personnel.

Un informaticien et un infographiste s'occupent de la mise à jour du site, ce qui explique leur richesse et leur beauté. Je ne peux donc que vous engager à les consulter. Ces sites sont toujours indépendants de l'autorité de tutelle, c'est-à-dire accessibles directement.



Salle de consultation des périodiques, bibliothèque Brossard.

Descriptions

• Bibliothèque Gabrielle Roy à Québec (www.icqbdq.qc.ca)

La ville de Québec compte 160 000 habitants.

La bibliothèque Gabrielle Roy a 75 000 inscrits.

L'inscription est gratuite.

Le matériel

250 postes informatiques sont disponibles sur l'ensemble du réseau.

Un stock de pièces de rechange ainsi que quelques unités centrales permettent des réparations immédiates. La bibliothèque n'a pas eu à souscrire de contrat de maintenance.

À côté de chaque écran est placé un lecteur optique dans lequel le lecteur introduit sa carte ; le logiciel, en fonction des données ainsi lues, va ouvrir une session, contrôler le temps accordé à chacun, et gérer les sauvegardes.

Le personnel

25 techniciens gèrent l'ensemble du réseau informatique. Un infographiste à temps plein s'occupe du site Internet, ainsi que de toute la communication de la bibliothèque.

Section adulte

La logithèque se situe au deuxième étage, avec les ouvrages de référence. Elle est accessible aux plus de 12 ans. Grâce à la donation Gates, la bibliothèque centrale donne maintenant accès à 75 postes informatiques.

L'utilisation des ordinateurs s'effectue selon la règle du « premier arrivé, premier servi ». Aucune réservation à l'avance n'est possible. Les postes sont destinés à la consultation d'Internet, accessible gratuitement, mais limitée à deux heures par semaine non cumulables le samedi et le dimanche. Le courrier électronique est autorisé.

Des ateliers de formation sont organisés par la bibliothèque. D'une durée de trois heures, ils coûtent 20 \$ canadiens (environ 15 €), payables d'avance. Des conférences sont également organisées sur la découverte ou la recherche efficace sur Internet. Elles sont gratuites pour les abonnés à la bibliothèque.

Les logiciels : pratiquement tous les

logiciels paraissant sur le marché sont achetés par la bibliothèque. Ils couvrent donc tous les domaines. Des livres et des cédéroms de formation sont également proposés à la logithèque, à consulter sur place ou à emprunter.

Des ateliers de recherche d'emploi ou de rédaction d'un C.V. sur ordinateur sont proposés gratuitement avec la collaboration du groupe « Intégration travail et libre emploi ».

Les usagers peuvent imprimer ou sauvegarder leurs travaux sur des disquettes ou des cédéroms vendus par la bibliothèque. Ces ventes, ainsi que les impressions, les pénalités de retard et la location des best-sellers, représentent 5 % du budget de la bibliothèque.

Section jeunesse

Accessible aux enfants de 0 à 12 ans, elle comprend 8 ordinateurs rassemblés près du bureau de renseignements. Les unités centrales sont placées dans un caisson fermé.

Les enfants doivent passer par l'accueil pour demander un poste, ce qui permet de vérifier si les parents ont donné leur accord pour la consultation d'Internet.

Une sélection de sites est effectuée, mais il n'y a pas pour autant de restriction d'accès. Les cédéroms proposés sont essentiellement des jeux éducatifs. Ils sont copiés sur le disque dur d'un serveur central. Ils peuvent donc tous être consultés sur place ou empruntés.

• Bibliothèque municipale de Brossard

(www.ville.brossard.qc.ca/biblio)

La ville de Brossard, située dans la banlieue de Montréal, compte 66 000 habitants. La bibliothèque, encore en travaux au moment de notre visite, devait ouvrir en juin 2001. Pour l'année 2000, l'ancienne structure avait 25 000 inscrits. L'inscription est gratuite.

Grâce à la donation Gates, la bibliothèque ouvre ses portes avec 25 postes informatiques (contre 8 précédemment).

Salle de formation

Cette salle est attenante à la section « Centre d'affaire » qui a son propre site.

(www.ville.brossard.qc.ca/biblio/centre_affaires.doc).

La municipalité a souhaité la création de cette section pour offrir un environnement adéquat aux entreprises établies sur son territoire, aux citoyens s'intéressant au domaine économique, ainsi qu'aux personnes à la recherche d'emploi.

Ces ordinateurs permettent l'accès à Internet, la consultation de cédéroms de référence sur les entreprises ou les produits commerciaux du Canada, ainsi que l'utilisation de logiciels d'apprentissage de traitements de texte, tableurs...

Des ateliers d'initiation à Internet et à la recherche sur le catalogue de la bibliothèque sont organisés. En revanche, l'initiation aux logiciels se fait dans d'autres structures de la ville.

Section adulte

Rassemblés en îlots de 4 postes sur un mobilier fait sur mesure, les 12 postes de la section adultes constituent la bibliothèque électronique. Neuf sont consacrés à Internet, les trois autres à la consultation de cédéroms de référence. La consultation est gratuite, limitée à une heure par jour.

La bibliothèque propose une sélection de quelques sites portails, mais le projet de sélection partagée avec la Grande Bibliothèque du Québec met ce travail en veille.

Quatre ateliers sont accessibles : Apprivoiser la souris ; La navigation sur Internet ; La recherche documentaire ; Le courrier électronique. Ils sont gratuits et durent une heure et demie.

Section jeunesse

Les cédéroms sur les sciences, les arts, les jeux ne sont pas consultables sur place, mais disponibles seulement au « prêt tarifé », c'est-à-dire au prix de 3,50 \$ (2 €).

L'accès à Internet est limité à une heure par jour, et est protégé par le filtre Netnani qui bloque l'accès à certains sites. La bibliothèque sensibilise les enfants aux dérives et aux dangers d'Internet en leur donnant à lire le texte suivant lors de l'ouverture d'une session :

La sécurité d'abord ! J'aviserai tout de suite mes parents si je vois quelque

chose sur Internet qui me rend mal à l'aise.

Je ne donnerai ni mon adresse, ni mon numéro de téléphone, ni l'adresse ou le numéro de téléphone de mes parents, ni le nom de mon école sur Internet. Je demanderai la permission à mes parents avant d'envoyer tout renseignement personnel.

Je n'enverrai à personne ma photo ou autre élément avant d'en parler à mes parents.

Je ne répondrai pas à des messages qui sont insultants, agressifs, ou qui me dérangent. Si je reçois ce type de message, je le mentionnerai tout de suite à mes parents.

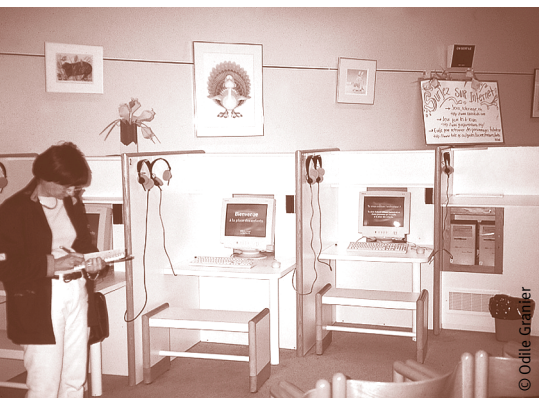
Mes parents et moi déciderons ensemble à quel moment je peux naviguer sur Internet, pendant combien de temps et quels sites je peux visiter. »

• **Bibliothèque publique de Chicoutimi**
(www.chicoutimi.biblio.qc.ca)

Chicoutimi est située à 150 km environ au nord de Québec et compte 63 000 habitants parmi lesquels 19 000 étaient inscrits à la bibliothèque en 1998.

L'inscription à la bibliothèque est de 10 \$ (17,5 €) pour les adultes, et de 5 \$ (3 €) pour les enfants.

Les ordinateurs, au nombre de 10 (la bibliothèque a refusé la donation Gates), sont rassemblés dans une salle attenante à la section adulte. Cette salle est climatisée et peut être fermée. Elle est accessible à tous, adultes et enfants de moins de 12 ans accompagnés.



Section jeunesse à « Gabrielle Roy ».

Le logiciel NetAxs gère le temps imparti à chaque usager, ainsi que les logiciels auxquels il a accès et qui sont très généraux : traitements de texte, tableurs... Internet est utilisé dans 60 % des cas. Un tarif de 2 \$ (1,22 €) de l'heure est en vigueur.

Les consultations d'Internet et les travaux réalisés sur logiciels sont essentiellement destinés à la recherche d'emploi.

Le courrier électronique et les forums de discussion sont autorisés mais très peu utilisés. Ce sont les jeunes de 16-17 ans qui en font le plus usage. Peu de débordements constatés, bien qu'il n'y ait pas de personnel de la bibliothèque dans la salle. On note tout de même la présence d'une caméra de vidéo-surveillance.

Une sélection de sites est classée selon une vingtaine de thèmes, répartis ensuite en sous-thèmes, soit au total presque 2 000 sites répertoriés, dont beaucoup provenant de France. Une quinzaine de sites de livres numérisés est également recensée.

Dans la section adulte, un poste informatique est situé près du bureau de renseignements pour bénéficier de l'aide des bibliothécaires. Il est réservé à la consultation de cédéroms de référence, aux sites gouvernementaux et à la recherche de périodiques en ligne.

Les ateliers d'initiation portent, non seulement sur les logiciels de traitements de texte ou sur l'utilisation générale d'Internet, mais aussi sur le courrier électronique, la création d'une page web ou les forums de discussion.

• **Grande Bibliothèque du Québec à Montréal (GBQ)**

Le projet de la Grande Bibliothèque du Québec est né de la fusion de la Bibliothèque nationale (qui restera uniquement comme pôle de conservation) et de la bibliothèque centrale de Montréal. Elle devrait ouvrir en 2003.

Il s'agira d'une grande bibliothèque de prêt pour les adultes et les enfants qui comprendra également une bibliothèque virtuelle : 750 postes informatiques dont 400 accessibles gratuitement au



Bibliothèque de Brossard.

public. De plus, six salles pour la formation et l'autoformation aux nouvelles technologies sont prévues.

La Grande Bibliothèque du Québec doit développer le projet BREF : Bibliothèque de Références Électroniques Francophones. L'idée est de créer un catalogue de sites de référence, comme il existe déjà des ouvrages de référence.

Dix-sept bibliothèques, dont la plupart sont des bibliothèques publiques, vont collaborer au projet et se répartir le travail de sélection, de veille et de catalogage des sites ou d'une partie des sites, chacune prenant en charge un domaine particulier, le but étant, pour toute bibliothèque, d'établir une connexion Internet pour avoir accès à la notice, puis au site directement.

Ce projet va donc venir combler l'absence de catalogue multimédia : les logiciels utilisés permettent de gérer le temps de consultation ou d'empêcher l'accès à certains sites, mais ne permettent pas de recherche multimédia. Comme dans les bibliothèques françaises, le catalogage des sites, au même titre que tous les autres documents, commence à être perçu comme partie intégrante du monde de l'information et de la communication.

Odile Granier
BM de Bègles

La médiathèque du CCF de Phnom Penh se modernise

Depuis son installation en 1991 dans le bâtiment de l'Alliance française – première institution française ouverte à Phnom Penh et rebaptisée depuis Centre culturel français (CCF) – la médiathèque a connu de nombreuses transformations : de nouvelles sections ont vu le jour et une modernisation complète de ses espaces, entreprise en 1997, sera achevée cette année.

La médiathèque occupe actuellement un espace public de 430 m², qui se décline en 4 sections, adultes, jeunes, vidéothèque, espace informatique et multimédia, et propose une large offre documentaire : 17 000 livres, 60 abonnements à des périodiques de langue française, 2 500 vidéocassettes, 1 000 disques compacts, 120 cédéroms, 10 ordinateurs connectés à Internet.

Une ouverture large (7 jours sur 7, 49 heures hebdomadaires), des espaces climatisés et équipés de mobilier spécialisé, près de 150 places de consultation, des collections régulièrement renouvelées, fidélisent un public qui se compose majoritairement de jeunes Cambodgiens, étudiants du Centre et des universités, et de

francophones : 500 personnes fréquentent quotidiennement l'ensemble des sections, 1 500 s'inscrivent annuellement (dont 70 % de Cambodgiens) et empruntent 55 000 documents. La médiathèque participe à l'animation culturelle du Centre : heure du conte à la bibliothèque « jeunes », foires du livre, conférences, expositions, animation d'un site web.

Le réseau documentaire du CCF ne se limite pas à Phnom Penh et la médiathèque coordonne l'approvisionnement documentaire et assiste techniquement les bibliothèques des CCF de Siem Reap et Battambang, qui seront prochainement rénovées dans un espace de 80 m², avec environ 4 000 documents chacune.

L'équipe se compose de 13 bibliothécaires formés sur place et en France, qui assurent la saisie informatique des documents, le suivi des prêts, la gestion des acquisitions, l'accueil du public, la formation continue de stagiaires, et des interventions « hors les murs » au bénéfice de bibliothèques cambodgiennes.

Une mission de lecture publique

L'évolution de notre bibliothèque reflète la volonté du ministère français des Affaires étrangères de transformer les anciennes bibliothèques du réseau culturel français à l'étranger en médiathèques-centres de ressources sur la France, espaces culturels modernes et attrayants, facilitant l'accès du public à l'information sur tous supports.

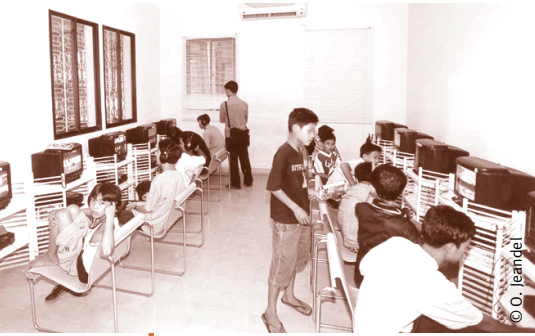
Les missions dévolues aux centres de ressources portent, selon les pays, sur la promotion de la langue et de la culture française, ainsi que sur l'information sur la France contemporaine. Nos centres de ressources seraient-ils trop « franco-français » ? Temples de l'écrit, ils tiendraient du bastion, à la gloire de la prétention universaliste de la France !

Cet argument ne tient plus, car l'esprit critique des Français nourrit des publications consacrées à leur pays qui ne sont pas toujours à son avantage, et qui sont largement représentées sur nos rayonnages. Par ailleurs, à l'heure d'Internet, il ne resterait plus beaucoup de Français éclairés pour prétendre que la langue française soit un passage obligé pour accéder à la culture universelle.

L'intérêt est donc autre : si la « contamination » du secteur du livre par les lois de l'économie de marché est déjà ancienne et s'accroît, des poches de résistance non négligeables subsistent encore au sein de l'édition française. Aussi, en tant qu'espace culturel opérant une sélection parmi les 45 000 titres publiés par an en France, pouvons-nous revendiquer notre lien avec une édition de livres parmi les plus anciennes au monde et qui demeure l'une des plus respectueuses de la



Malgré sa taille moyenne, la bibliothèque du CCF est l'une des plus fréquentées de Phnom Penh.



Le public se compose majoritairement de jeunes.

recherche, notamment en sciences humaines.

De plus, les traductions en français de fictions et d'essais en langues étrangères se sont notablement accrues depuis une dizaine d'années : si la langue française n'assure pas un accès privilégié à la culture universelle, elle n'en demeure pas moins l'une de ses meilleures vitrines.

Cette sélection limitée et orientée de la culture universelle à travers le prisme de la langue française assume les missions éminemment sociales dévolues à la lecture publique : contribuer à la formation intellectuelle, culturelle et humaine des individus appelés à devenir des citoyens autonomes.

Le français, deuxième langue internationale

Malgré sa taille moyenne, notre bibliothèque demeure l'une des plus fréquentées de la ville, et l'une des rares où la pratique de l'emprunt soit à ce point développée.

Comment l'expliquer ? D'une part, nous réunissons une série de critères qui nous inscrivent dans un cercle vertueux de développement, et conforte un service public maîtrisé : des espaces neufs et climatisés, une rémunération convenable pour les bibliothécaires auxquels des formations continues en France sont régulièrement proposées, un budget d'acquisition assurant le renouvellement annuel d'au moins 12 % des collections.

D'autre part, la position secondaire au Cambodge du français vis-à-vis de

l'anglais, a constitué un atout pour la médiathèque du CCF.

Notre public cible, en dehors des apprenants du Centre lui-même, est avant tout celui des étudiants des facultés maniant la langue française dans leur cursus universitaire. Il s'est approprié cet espace devenu sa bibliothèque de référence, grâce au développement de nos collections en Droit, Économie, Médecine.

De même, les francophones et les Français en manque de culture et de divertissement à Phnom Penh, ceux-là mêmes qui avouent dans les questionnaires ne pas fréquenter de bibliothèques en France, se sont également appropriés cet espace public.

L'évolution de notre bibliothèque dépend d'un agrandissement de ses locaux mais surtout de l'intérêt que les étudiants cambodgiens trouveront encore à apprendre notre langue dans le futur, ainsi qu'à la possibilité pour les bibliothèques cambodgiennes de disposer de collections en français, développées à partir d'une politique documentaire confortée par un budget d'acquisition en conséquence.

Son avenir serait notamment lié à l'émergence dans la capitale d'une bibliothèque de lecture publique, accessible aux publics de tous âges et de toutes conditions, réunissant des documents dans les trois langues officiellement reconnues par le Premier Ministre : le khmer comme langue nationale, et, par ordre d'importance, l'anglais et le français comme langues internationales.

La bibliothèque centrale de l'Université Royale de Phnom Penh, dite bibliothèque « Hun Sen », répond en grande partie à ce profil puisqu'elle ouvre désormais ses portes à un large public et réunit des documents dans les trois langues, bien que ses collections soient encore majoritairement axées autour des disciplines enseignées dans cette université.

Les mêmes remarques peuvent s'appliquer à la bibliothèque de l'Institut bouddhique, ses espaces et ses collections étant plus modestes.

Une bibliothèque virtuelle sur le Cambodge ?

Dès l'origine, la bibliothèque du CCF a développé une collection de documents sur le Cambodge, contribuant, à son niveau, à un devoir de mémoire. Nous visons à l'exhaustivité pour les documents contemporains en langue française sur le Cambodge, et à une ouverture toujours plus large aux documents en langue khmère et anglaise.

D'autres unités documentaires cambodgiennes ont pour ambition de devenir des centres de ressources sur le Cambodge, l'Asie du Sud-Est, voire l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique). Les centres de documentation du ministère des Affaires étrangères et de l'Académie Royale, la bibliothèque de l'Université Royale de Phnom Penh, dite bibliothèque « Hun Sen », enfin les bibliothèques du Centre d'études khmères à Siem Reap, et l'Institut bouddhique à Phnom Penh, se distinguent déjà par leurs collections trilingues bien fournies.

C'est en vue de valoriser nos fonds Cambodge et Asie que M. Jérôme Rouer a développé sur le site du Centre, mis en ligne cette année, un catalogue original, prototype du concept de « Médianet » et comprenant des résumés commentés des documents, des notes de lectures communiquées par les internautes et des biographies des auteurs sur le Cambodge.

Dans le cadre de partenariats, nous serions prêts à étendre ce travail aux bibliothèques cambodgiennes, (Institut bouddhique à Phnom Penh et Centre d'études khmères à Siem Reap) et à engager une coopération avec la Bibliothèque nationale de Phnom Penh pour valoriser ses fonds historiques en khmer et en français sur le Cambodge et l'Indochine.

Le projet trouverait son aboutissement en se transformant, à partir d'un catalogue en ligne original, en une bibliothèque virtuelle sur le Cambodge, ambition partagée par plusieurs Cambodgiens d'outre-mer.

Volonté de partenariat avec les éditeurs cambodgiens

La situation de l'édition cambodgienne est caractérisée par une offre limitée malgré quelques signes encourageants depuis deux ans. Elle apparaît préoccupante et surprenante à de nombreux observateurs étrangers, ceci en raison de l'histoire et des relations singulières qu'entretient le Cambodge avec sa tradition écrite, conséquences des années tragiques.

À bien des égards, l'écrit demeure l'une des « victimes de l'Histoire » au Cambodge, qui ne pourra se rétablir sans un soutien à la création, en appliquant des dispositions réglementaires fermes pour protéger le droit d'auteur, et sans une volonté politique de démocratisation de la culture par le biais de la lecture publique.

Les problèmes posés par la langue khmère, que l'on considère aussi comme un frein à l'édition, ne ressortent-ils pas aussi de ce champ du politique ?

Conscient de cette situation et animé par une volonté de progrès, un collectif composé du Centre d'études khmères, d'une galerie d'art et d'une maison d'édition, s'est constitué et s'est donné comme ambition de réaliser une étude sur la situation de l'édition cambodgienne qui déboucherait sur une conférence réunissant les professionnels de la chaîne du livre afin de dégager les axes d'une politique éditoriale concertée.

En attendant les retombées de cette initiative porteuse d'espoir à laquelle il s'est associé, le CCF de Phnom Penh a soutenu depuis 1998 des projets de publication en khmer et en français d'éditeurs locaux (Éditions du Mékong, Sipar).

Tout récemment, un contrat a été signé avec la maison d'édition Casterman, pour la diffusion du *Lotus bleu* d'Hergé, dont la version en khmer a été assurée par des étudiants cambodgiens francophones dans le cadre de leur formation à la traduction. 2 500 exemplaires sont réservés au marché cambodgien.

Le CCF envisage d'amplifier ce type d'actions en apportant son soutien à des projets impliquant l'édition de textes français en langue khmère, et réciproquement, la traduction et l'édition en français de textes khmers,

comme le projet des Éditions du Mékong.

Olivier Jaendel
Responsable de la médiathèque et du bureau
du livre du Centre culturel
français du Cambodge



Un bibliobus au Royaume du Cambodge

Depuis 1995, un bibliobus offert par l'Ambassade de France au Cambodge, dessert les écoles de la banlieue de Phnom Penh. Sorti de son garage vers 8 heures, il parcourt parfois jusqu'à 40 km, cinq jours par semaine. Deux bibliothécaires et un animateur diffusent auprès des enfants, des bonzes et des autres habitants des villages, la littérature des auteurs khmers et étrangers. Ils leur donnent le goût de lire en organisant des jeux et des animations autour de la lecture.

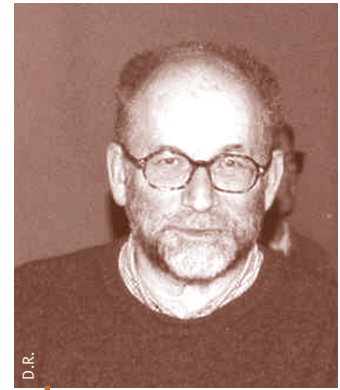
Le fonds est composé de plus de 3 000 livres en français pour les enfants, dont la plupart ont été traduits en khmers, de livres khmers, de périodiques, de jeux et de puzzles achetés ou donnés par le Centre culturel français du Cambodge. Le nombre des emprunts et des lecteurs ne cesse de grandir, tout comme la notion de respect du livre.

Le bibliobus est sollicité par des écoles qu'il ne peut encore visiter car le manque de moyens ne permet pas de satisfaire toutes les demandes. Le ministère de la Culture et des Beaux-Arts ne peut financer de nouvelles acquisitions. Les vaillants bibliothécaires qui animent cette initiative ne disposent pas de magasin pour le stockage, ni même de bureau et encore moins de photocopieuse ou d'ordinateur. Quant au véhicule, il commence à montrer des signes de fatigue. Un soutien de la municipalité de Phnom Penh serait bienvenu pour cette action qui fait office de bibliothèque mobile de lecture publique pour la capitale du pays.

Sakkhony Yeang
Responsable du bibliobus

La Belle Image de Reims

Joël Aubert est libraire à Reims depuis plus de trente ans. Marie-Noëlle Viellard s'occupe du rayon des jouets et des livres pour enfants. « La Belle Image » est le rendez-vous de tous les amoureux du livre, une librairie de lecteurs, aime-t-il à préciser.



Joël Aubert.

Comment êtes-vous devenu libraire ?

• Lorsque j'étais en terminale, j'ai gagné le 2^e prix d'un concours interétablissements. C'en était un chèque de 7,6 € et un livre de Rimbaud en Pléiade. J'y ai surtout gagné l'amitié du président du jury, Raymond Lecompte, expert comptable, féru de littérature, qui m'avait dit : « Vous avez fait le meilleur devoir, mais l'on se doit de toujours remettre le prix aux jésuites¹. Cela fait mûrir.

Puis, je suis parti 19 mois en Algérie, comme secrétaire du Général à l'état-major interarmées de la Réghaïa. Cela fait aussi mûrir.

À mon retour, Raymond Lecompte m'a présenté à son ami et condisciple Maurice Nadeau² que je tiens pour le plus grand éditeur contemporain. J'ai eu la chance qu'il s'intéresse à moi.

« Les Lettres Nouvelles » étaient alors liées avec Julliard qui avait une librairie, boulevard Saint-Germain, où je suis entré pour apprendre le métier. J'y suis resté un an avec plaisir et profit, d'autant que des réunions littéraires

étaient organisées toutes les semaines. À la mort de René Julliard et suite au rachat de la librairie par Les Presses de la Cité, j'ai démissionné le jour même... et j'ai retrouvé un emploi à la librairie Prisme, place Saint-Germain-des-Prés.

Quand êtes-vous revenu à Reims ?

• En 1965, à la suite d'un accident de voiture dans lequel ma mère a trouvé la mort et où mon père a été blessé. André Droulez, propriétaire de la grande librairie d'alors, m'a engagé.

Responsable du rayon littérature générale, je suis devenu acheteur, ce qui m'a permis de développer les rayons de linguistique, psychanalyse, philosophie, pédagogie, car la création d'une université a apporté une nouvelle clientèle dans la ville (la faculté des lettres a démarré en 1967 sous l'égide de l'université de Nancy, pour prendre son envol en 1969).

Des auteurs tels que Freud, Marx et Lévi-Strauss effrayaient. On avait persuadé André Droulez qu'il risquait de perdre sa clientèle s'il continuait dans

ce sens, et il m'a licencié.

Est-ce à ce moment que vous avez créé « Le Grand Jeu » ?

• Je connaissais parfaitement le métier et la librairie, je savais ce qui manquait à Reims. Là encore, Raymond Lecompte est venu à mon aide en persuadant la SNVB³ que je valais 76 225 €. À dix, nous avons rassemblé 1 525 € chacun pour lancer « Le Grand Jeu ».

Vous avez, cependant, changé de nom et d'emplacement !

• Pour moi, ce nom allait de soi (Le Grand Jeu est un mouvement littéraire rémois des années 30, autour de jeunes lycéens, Roger Vailland, Roger Gilbert-Lecomte, René Daumal), mais il n'était pas toujours connu d'une clientèle de passage ce qui donnait lieu à des méprises. Par ailleurs, les baux de la librairie ayant augmenté, nous nous sommes vus contraints de déménager. Sur la suggestion de nos lecteurs, nous avons opté pour « La Belle Image », mais la SARL s'appelle toujours « Le Grand Jeu » et trois des

actionnaires des débuts sont toujours là.

Votre librairie a-t-elle acquis un autre public en s'installant dans un quartier plus populaire ?

• Nous avons toujours le noyau de fidèles d'origine. Notre stock est resté à peu près le même : deux tiers d'écrivains, d'auteurs et de traducteurs, un tiers de livres de sciences humaines et d'art. Les années post 68 étaient la grande période des revues et nous avons des disques, de la poésie et du théâtre, ici nous avons plutôt développé le rayon jeunesse avec des livres et des jouets.

Ce rayon est la providence des mamans à la recherche de cadeaux pour les anniversaires !

• Marie-Noëlle Viellard : « Je n'étais pas libraire, mais j'étais fascinée par les jouets, et, avec Joël Aubert, nous nous sommes demandés pourquoi nous ne lierions pas la librairie jeunesse avec un rayon jouets. L'idée était de faire passer les enfants par la librairie pour les familiariser avec la lecture.

Le rayon a ouvert en 1983 avec des jouets traditionnels et un choix de livres d'autant plus strict que l'espace en est compté. »

Marie-Noëlle Viellard avoue être aussi rigoureuse pour les jouets que pour les livres.

« Je ne propose que les jouets que j'aime. C'est ma règle de base. J'essaie toujours de présenter autre chose que ce que l'on peut trouver dans les grands magasins pour que chacun, en rentrant ici, retrouve un jouet de son enfance.

Je trouve le mélange des genres, livres et jouets, très agréable, bien que les méthodes de vente soient très différentes et qu'il soit parfois difficile de passer de l'un à l'autre.

Je lis beaucoup, j'aime particulièrement L'École des Loisirs, surtout les titres les plus anciens, la série « Musique » chez Gallimard. Je propose souvent des classiques, à l'étonnement des parents dont beaucoup pensent que les livres qu'ils

ont lus ont disparu, tels « Tomi Ungerer. »

Marie-Noëlle Viellard regrette que ses vitrines n'incitent pas plus à entrer tant « La Belle image » est uniquement considérée comme une librairie.

La librairie a aussi des livres d'occasion ?

• *Joël Aubert* : « J'y tiens beaucoup. La Belle Image est une librairie de fond. Nous mettons un point d'honneur à avoir un fonds important et complet. Or beaucoup d'ouvrages sont épuisés. Les livres d'occasion nous permettent de retrouver ces livres essentiels qui ne sont plus disponibles. Il sont signalés sur les rayons par une pastille. Ils nous permettent aussi de proposer des livres à un prix plus modique au public étudiant. »

Comment constituez-vous votre fonds ?

• Pour être libraire, il faut deux choses : d'abord des pieds. Je passe 12 heures debout et je considère qu'il

s'agit de mon principal instrument de travail. Ensuite la lecture. Si vous ne lisez pas 2 ou 3 livres par semaine, ce n'est pas la peine de faire ce métier. Comme les éditeurs ne nous aident en rien dans la masse des nouveautés, il faut lire pour savoir à quel lecteur va s'adresser tel livre, car peu de clients savent ce qu'ils veulent.

En retour, ils nous font confiance même si nous savons que cette confiance est fragile et qu'une erreur peut la mettre en cause. Le problème est qu'il faut lire 30 livres pour n'en garder qu'un. Dès que nous découvrons un livre, nous nous engageons pendant 5 à 10 ans sur l'auteur et le titre, nous le prenons en pile et nous le réassortissons régulièrement.

De même, nous avons toujours les titres les plus rebattus que 90 % des gens n'ont pas lus. Il y a un travail énorme à faire pour la pénétration du livre... un travail de fourmi !

Quelles sont vos relations avec les éditeurs ?

• Le travail de fond les indiffère. Notre taux de remise est au plus bas, bien que notre gestion soit saine depuis 30 ans. Seuls les offices les intéressent et ils essaient de nous en imposer toujours plus.

Une librairie de province doit supporter des frais de port, avoir un coursier 2 fois par semaine et subir des retards face à une clientèle de plus en plus pressée.

En revanche notre banquier est satisfait, bien que le taux de rotation de notre stock soit limite.

Vous recevez énormément d'auteurs, vous participez aussi à des animations littéraires et à toutes sortes d'animations.

• Cela fait partie du métier ! Outre l'accueil d'auteurs, tels, récemment, Élisabeth Roudinesco pour son dernier livre⁴, nous collaborons volontiers à d'autres manifestations, par exemple nous avons travaillé avec la bibliothèque Carnegie pour le centenaire de Georges Bataille.

Vous recevez aussi « Les Belles Étrangères »...

• Depuis 10 ans. Je trouve cette manifestation remarquable et très bien organisée. Elle m'a permis de découvrir des auteurs étrangers et je déplore que seuls quelques rares libraires y participent. Vous rendez-vous compte que même la librairie Gallimard à Paris n'y reçoit pas les auteurs « maison » !

Vous êtes aussi auteur et poète. Quand trouvez-vous le temps d'écrire ?

• En marchant. J'ai gardé la maison de mes parents et je viens à pied tous les matins.

Et le temps de lire ?

• Le lundi. Je lis toute la journée, toujours à l'intérieur, pour ne pas être distrait, et en changeant de lieu dans la maison, et de type d'ouvrage, pour ne pas les confondre.

Je choisis des livres en fonction de mes goûts mais aussi en fonction de ceux de nos lecteurs qui nous signalent des livres.

En revanche, je vais toujours un mois par an à l'étranger



« Le temps du jeu, comme le temps de l'enfance, se raccourcit terriblement », constate avec regret M.-N. Viellard.

pour découvrir de nouveaux auteurs, de nouveaux territoires, le Sahara, Kairouan, la Syrie, le Mexique, Java pour Roger Vailland...

Je suis allé une fois au salon du livre de Francfort, mais un livre, c'est un contenu et non un objet, à quoi bon voir des kilomètres de couvertures ? L'intérieur seul compte !

Quels livres conseillez-vous en ce moment à vos clients ?

- Ludmilla Oulitskaia, *Un si bel amour*, Éd. Gallimard, 2002, qui parle du monde adolescent des petites filles russes, des premières blessures.
- Charles-Ferdinand Ramuz, *Jean-Luc persécuté*, Éd. Grasset, Cahiers rouges, 1995, qui parle du terroir mais de façon efficace, d'une brutalité encourageante.
- *Le Couvre-lit bleu*, de Raj Kamal Jha, Gallimard, 2001, un auteur indien, une belle et douce histoire.

Propos recueillis par Sylvie Hamzaoui.

La Belle Image
46, rue Chanzy
51000 Reims

1. Le collège/lycée Saint-Joseph est un établissement connu où sont passés nombre de contemporains.
2. Maurice Nadeau a été élevé à Reims. Fondateur des « Lettres Nouvelles », il découvrit et publia Miller, Gombrowicz, Barthes, Perec, Lowry, Sciascia, Schulz...
3. Société nancéienne de banque Varin Bernier.
4. Jacques Derrida, Elisabeth Roudinesco, *De quoi demain... dialogue*, Fayard, 2001.

Les passeurs de textes de Troyes

Jean-Luc Rio, vous êtes le libraire le plus connu de Troyes et votre librairie « Les passeurs de textes » rayonne au-delà de la ville. Avez-vous toujours été libraire ?

- En fait, j'ai commencé comme libraire à Troyes, en y ouvrant, dès 1978, « La Petite Librairie ».

Elle était très différente des « Passeurs de Textes », plus dans l'esprit des années post 1968 qui avaient vu fleurir nombre de librairies à thème. L'aventure a duré cinq ans. En 1983, je suis passé à l'édition en devenant le directeur commercial, pour la France, des éditions « L'âge d'homme ».

En 1985, la région Champagne-Ardenne, qui s'était dotée d'une structure chargée de définir et de mener sa politique culturelle, l'ORCCA (Office Régional Culturel Champagne-Ardenne), m'a proposé de devenir chargé de mission.

En quoi ceci consistait-il ?

- Mon premier travail a été de rédiger un guide culturel *Repérage ou la culture arpentée en Champagne-Ardenne*, puis on m'a confié une mission sur l'opportunité de créer une structure dévolue au livre et à son développement. Cette mission a débouché sur la création du Centre régional du livre, en 1988¹.

J'ai largement impulsé la création du CFCL (Centre de formation des commerciaux en librairie) d'Épernay². C'est une des réalisations dont je suis le plus fier, mais qui n'a pas été simple car il a fallu convaincre de l'importance de la formation que j'ai toujours jugée primordiale. C'est pour cela que je collabore aussi à la formation ABF à Troyes.

J'accueille aussi de jeunes stagiaires et je m'efforce de les aider comme je l'ai été moi-même pour « Les Passeurs de Textes ».

Parlons un peu de cette création. Pourquoi avoir quitté l'ORCCA ?

- Cinq ans, c'est un cycle. J'avais fait beaucoup de choses, j'avais noué des contacts, mais j'aspirais à retrouver ma liberté et mon métier de libraire.

Pourquoi Troyes ? Êtes-vous Champenois ?

- Pas du tout. Je suis né à Nantes, j'ai passé ma jeunesse en Afrique du Nord et j'ai fait mes études à la Sorbonne où j'ai commencé à m'intéresser à Troyes, grâce à mes professeurs, et en lisant l'historien Fernand Braudel. J'ai découvert le foisonnement de cette ville autour des contes de Champagne, des figures aussi célèbres qu'Abélard au Nord, Bernard de Clairvaux à l'Est, Rachi³, Chrétien de Troyes.

Mais vous ne connaissiez pas Troyes ?

- Non, et le premier contact m'a déçu. C'était en 1977, la ville n'avait pas encore été restaurée, il faisait gris et il neigeait. Mais je suis allé voir la grande salle de la bibliothèque municipale⁴, j'ai été abasourdi et j'ai pu rencontrer son conservateur, Françoise Bibolet⁵.

Je dois dire que cette ville m'a fasciné. Au fil des ans, elle est devenue ma ville, et elle me fascine toujours. Aussi, est-ce là que j'ai décidé de m'installer et de créer « La petite Librairie » puis, plus tard, « Les Passeurs de Textes ».

N'est-il pas difficile de créer une librairie ?

- J'ai eu la chance d'être très aidé. Il faut d'abord un bon emplacement commercial et les pas de porte et les baux sont élevés. Il faut aussi monter des fonds importants dont le taux de rotation est limité et cela ne peut se faire qu'avec des appuis financiers et éditoriaux.

En avez-vous eu ?

- Beaucoup, et je leur en suis infiniment reconnaissant, tout particulièrement à Jérôme Lindon, des Éditions de Minuit, qui a mobilisé ses amis pour moi. C'est pourquoi je m'efforce, à mon modeste niveau, de faire de même avec ceux

de mes stagiaires qui souhaitent se lancer.

Après 12 ans, votre librairie est bien implantée.

• C'est vrai, mais cela n'a pas été facile. Il y a d'autres librairies à Troyes, ensuite l'arrivée de la FNAC en 1993 a mis en péril l'exploitation. Lorsque je me suis lancé, il n'y avait pas de projet de FNAC dans la ville.

Quelle que soit la qualité de votre fonds, de votre service, de vos conseils, une FNAC a un grand pouvoir d'attraction. La première année, nous avons perdu 50 % de nos clients. Après, les clients sont revenus, mais il faut tenir et cela n'est toujours pas évident.

Nous avons tenu, les clients sont revenus et le rayonnement régional est important, puisque 13 à 15 % de notre clientèle vient des départements limitrophes.

Comment l'expliquez-vous ?

• Par la qualité du fonds, par le service rendu, les recherches bibliographiques, la rapidité et la fiabilité des commandes, par la qualité du conseil. Outre la librairie généraliste, nous essayons de promouvoir des éditeurs de qualité : Picard, en histoire et en architecture, Vial, dans le domaine du bois et de la charpente, car Troyes est une ville de compagnons.

Travaillez-vous avec les bibliothèques ?

• À plusieurs niveaux. Tout d'abord, nous avons des marchés publics avec la

BMVR et avec la BDP, ainsi qu'avec des établissements d'enseignement.

En ce domaine, je compte beaucoup sur la limitation des remises, car je sais qu'en dépit des efforts des conservateurs pour faire prévaloir la qualité et attribuer les marchés au mieux disant et non au moins disant, les élus sont souvent plus sensibles à la remise qu'à la qualité du service offert.

J'espère que cela contribuera à faire reconnaître les spécificités des librairies et que cela leur permettra d'apporter leurs compétences en matière d'offices, de rapidité de livraison, de conseil, d'accueil des professionnels des bibliothèques, de lieu ressource et de collaboration pour des politiques d'animation.

L'animation est d'ailleurs un élément essentiel pour moi. Je ne conçois pas une librairie autrement qu'avec des rencontres, des accueils d'écrivains, la mise en valeur des livres et des auteurs. J'essaie de préparer les rencontres afin qu'elles ne se limitent pas à de simples dédicaces. Je collabore aussi volontiers avec Thierry Delcourt, le directeur de la BMVR.

J'aimerais beaucoup accueillir « Les Belles Étrangères », comme Joël Aubert à Reims, j'ai d'ailleurs entamé des démarches en ce sens.

Constatez-vous des évolutions dans le métier ?

• Ce sont des évolutions connues : les gens sont de

plus en plus pressés, ils veulent tout, tout de suite et nous sommes de plus en plus stressés.

Les jeunes lisent de moins en moins et il faut faire un énorme travail pour développer une librairie.

Le libraire doit être un très bon gestionnaire, il doit tenir compte d'un environnement concurrentiel, être un conseil avisé, sentir les évolutions et toujours, être intéressé par la lecture.

Il est essentiel de lire plusieurs ouvrages par semaine si l'on veut maintenir la qualité du conseil.

Comment voyez-vous la librairie et son avenir ?

• Je pense que si la librairie a un statut, c'est celui de carrefour entre le culturel et l'économique et qu'elle s'inscrit dans une dimension de service public. Ici, par exemple, nous faisons toutes les recherches bibliographiques et nous commandons tous les ouvrages demandés. Quel que soit le titre, il n'y a aucun filtrage, et quelle que soit la remise accordée par l'éditeur. Le lecteur doit rencontrer le livre dont il a besoin, que ce soit à sa demande, grâce à notre aide ou par une recherche empirique sur les rayons.

La librairie a cette dimension culturelle et de service public. Il y a des passerelles avec les bibliothèques.

Quant à l'avenir, je constate qu'il est de plus en plus difficile pour les jeunes de s'installer, que les problèmes de gestion dus à la spécificité du métier de libraire sont de plus en plus prégnants.

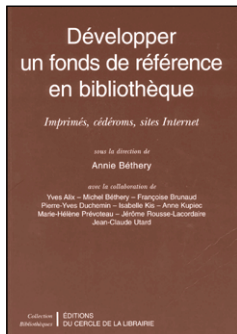
Jean-Luc Rio, êtes-vous heureux ?

• Tout bien considéré, oui. Évidemment il y a des jours sans, mais j'aime ce métier, j'aime la lecture, j'aime rencontrer et conseiller les lecteurs. Il m'arrive de trouver qu'il est plus difficile de gagner ce bonheur aujourd'hui qu'il y a 12 ans, mais, tout compte fait, je suis un homme heureux. Je voudrais d'ailleurs ajouter que je partage ce bonheur avec mon collaborateur et ami précieux, José Moliner.

Propos recueillis par Sylvie Hamzaoui.

Les Passeurs de Textes
5, rue Émile Zola
10000 Troyes

1. CRL : 10 place Audifred 10000 Troyes.
2. CFCL : 10 avenue Paul Bert 51200 Épernay.
3. Rachi ou Raschi, fils d'un rabbin de Troyes, célèbre exégète et homme d'une grande culture, est né à Troyes en 1040, ville où il est revenu après ses études en 1905 et où il est mort en 1105. Il existe un Institut universitaire Rachi à Troyes au 2, rue Brunneval.
4. Cette salle a été refaite à l'identique, dans la nouvelle BMVR.
5. Françoise Bibolet est présidente honoraire du groupe ABF Champagne-Ardenne.



Développer un fonds de référence en bibliothèque : imprimés, cédéroms, sites Internet, sous la direction de Annie Béthery, Cercle de la librairie, 2001. 571 p.

ISBN : 2-7654-0821-1

Voici donc la cinquième version de cet ouvrage, la première remontant à 1974, la quatrième datant de 1995. Six

ans la séparent donc de la précédente.

Ces années ont vu l'entrée en force dans les bibliothèques, à côté des ouvrages de référence imprimés, des cédéroms et des sites Internet qui ont été ici largement intégrés.

On ne saurait assez insister sur l'importance de prendre en compte, sur un plan d'égalité, les sources différentes d'information qui doivent non seulement trouver leur place dans les bibliothèques publiques, mais aussi être maîtrisées dans leur accès et leur contenu pour l'ensemble de la profession.

La demande de plus en plus importante de recherche et d'information dans toutes les disciplines, par des publics les plus divers, trouve ici des réponses sinon exhaustives, du moins très substantielles : plus de 2 500 références.

Le plan de classement reprend celui de la classification Dewey. Les sites Internet de référence sont regroupés à chaque fin de rubrique.

Pour les ouvrages récents, des prix indicatifs en francs et en euros complètent la notice. Seuls les ouvrages disponibles ont été retenus.

Un des intérêts primordiaux de cet ouvrage est la qualité des notices descriptives des titres qui, dans de nombreux cas, sont

aussi des notices d'histoire bibliographique. Il peut donc prétendre à être un instrument de formation professionnelle pour l'histoire de l'édition et pour l'évolution de la documentation de référence.

- Les généralités : de loin la partie la plus importante (126 pages), enrichie de nombreux ouvrages en langues étrangères. Elle comprend, outre les encyclopédies très finement décrites, notamment dans leurs usages, les dictionnaires d'abréviations de sigles, les biographies, les annuaires et répertoires, les bibliographies, y compris celles des documents électroniques et audiovisuels, les répertoires de périodiques et leurs dépouillements, les bases de données accessibles en ligne. À la fin du chapitre, ont été insérées des références pour la vie quotidienne.

- Pour l'ensemble des disciplines on trouve sous chaque rubrique les dictionnaires, les ouvrages sur l'histoire de la discipline ainsi que des anthologies de textes quand elles existent. Selon les thèmes abordés, sont mentionnés ou non quelques ouvrages généraux. Si l'on ose une critique légère face à ce travail monumental, on en regrettera peut-être l'insuffisance comme aussi le faible nombre de références de collections, présentes cependant pour les beaux-arts et pour l'histoire.

- L'index regroupe dans un ordre alphabétique unique, les entrées, auteurs, titres et sujets, permettant ainsi de retrouver la franc-maçonnerie dans le chapitre religion !

- Les auteurs sont chacun spécialistes de leur domaine.

Le résultat, une fois de plus, sous la direction d'Annie Béthery, est un ouvrage remarquable que l'on peut lire et utiliser à divers titres, dont celui de la simple culture générale.

Une question : à quel budget correspondrait l'achat de la totalité de ces ouvrages ?

Martine Blanc-Montmayeur



Les Nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques : usages d'Internet et des cédéroms, Emmanuel Pedler, Olivier Zerbib, préf. Roger Establet. Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 2001. 215 p.

(Études et recherches ; 0993-8958).

ISBN : 2-84246-056-1

Emmanuel Pedler et Olivier Zerbib, sociologues, se sont spécialisés dans les formes culturelles de la communication, « l'étude des pratiques culturelles émergentes et des liens entre culture et nouvelles technologies ». Ils font partie tous les deux de l'École des hautes études en sciences sociales. Après deux années d'enquêtes, ils ont tenté d'analyser l'impact des nouvelles technologies dans les bibliothèques.

Après une étude sur l'évolution des bibliothèques en médiathèque et l'usage des outils multimédias pour le public et les médias, ils s'attachent à mesurer et analyser les pratiques de

ce nouveau support en bibliothèque. Pour cela, leur enquête s'est portée sur quatre villes françaises représentatives de la population et des bibliothèques qui ont intégré le multimédia : Miramas, Cavaillon, Grenoble et la BnF.

L'analyse porte sur les différentes utilisations des médias en général et du multimédia en particulier, en fonction de l'âge, du niveau social et d'étude, du sexe, de la mobilité du public...

Ainsi, les pratiques de l'ordinateur personnel du public des bibliothèques sont multiples : jeux vidéos, bureautique, consultation de cédéroms, Internet, logiciels spécialisés. La consultation d'Internet en bibliothèque permet, par exemple à la BnF, dans un ordre croissant, une découverte ou familiarisation de l'outil, un accès à la messagerie (même si cette dernière est interdite), la recherche de renseignements pratiques, des usages documentaires et des usages ciblés, d'approfondissement et d'évaluation.

Ensuite, les auteurs expliquent l'orientation des protocoles et la conception de l'enquête qui ont permis « d'analyser les relations et les interférences entre représentations et pratiques ». Cela permet de comprendre les attentes, les anticipations et le

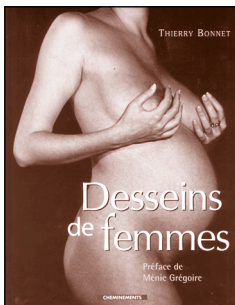
passage à l'acte du public. Les entretiens avec les personnes interrogées permettent une approche plus facile de la problématique.

Le sujet de l'ouvrage intéresse de près de nombreux professionnels des bibliothèques, de tous niveaux, et presque toutes les bibliothèques, petites, moyennes ou grandes. La salle comble pendant la présentation de l'ouvrage au Salon du livre de Paris en est la preuve. Cependant, bien que son titre soit simple et bien explicite, son contenu est extrêmement ardu et s'adresse

plutôt à des spécialistes, sociologues, familiers du vocabulaire spécifique et férus d'analyses si détaillées qu'elles en deviennent difficilement compréhensibles au néophyte. Néanmoins, vous apprendrez ce qu'est un « philonéiste » et un « misonéiste » (Je vous laisse chercher !).

Le livre ne comporte pas de bibliographie. Tous les ouvrages cités, et ils sont nombreux, se trouvent en notes de bas de page.

Claire Jerrethie



Dessins de femmes, Thierry Bonnet, Éditions Cheminements, 2002. 112 p. ISBN 2-84478-090-3

Une petite note de lecture sur un livre de photos de femmes nues dans *BIBLIOTHÈQUE(S) !...* Mais il ne s'agit pas de n'importe quel livre ni de n'importe quel photographe. Il s'agit

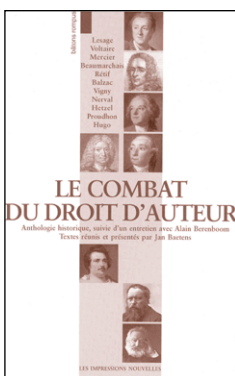
de Thierry Bonnet, le photographe reporter que les congressistes ont rencontré à La Rochelle et à Metz. Il rend ici un hommage émouvant aux femmes. Les bibliothécaires sont très majoritairement des femmes et celles de Thierry sont sans fard et respirent la vie. Le parti pris des éclairages des images est parfois discutable, mais le propos est tellement généreux que ses femmes aux formes vraies et ses bébés boutonneux font oublier

les filles des magazines et les enfants des catalogues par correspondance.

Les mains non plus ne sont pas manucurées, elles sont fermes et douces et servent à tenir un enfant ou à soutenir des seins.

La préface de Mémie Grégoire donne un petit goût de déjà lu un peu suranné, pas désagréable, qui peut rappeler à certains les émissions de radio qu'on écoutait dans la cuisine de nos grands-mères. Des textes, chansons, poèmes ou nouvelles, ponctuent le parcours de cette exposition intimiste. Ils sont écrits par des femmes d'univers opposés ou semblables, qui parlent de leur corps et de ce qu'il inspire aux artistes, du corps vieillissant, malade et aussi de la naissance, de l'allaitement, qui œuvrent à métamorphoser ventres et seins. Ce livre-ci, c'est la vie sans artifice.

Olivia de la Panneterie



Le combat du droit d'auteur. Anthologie historique, suivie d'un entretien avec Alain Berenboom.

Textes réunis et présentés par Jan Baetens. Les Impressions nouvelles, 2001. 187 p. ISBN 2-906131-32-6

Cet ouvrage nous propose une très utile remise en perspective historique de la notion de droit d'auteur, en tant que droit de propriété.

Celui-ci est le fruit de combats et de revendications menés par les écrivains à la veille de la Révolution, pour des motifs sans doute autant idéologiques qu'économiques, car l'auteur, et en particulier l'auteur dramatique, recherche à travers son œuvre la gloire autant que l'argent. C'est donc Beaumarchais qui, dès 1780, mène ce combat contre les artistes de la Comédie française, une corporation très attachée à ses privilèges qui tente de priver les auteurs de leur part de recettes.

Le 19 janvier 1789, l'Assemblée nationale règle le conflit avec la première loi qui définit le droit d'auteur ainsi que la notion de domaine public. Confirmée en 1793, cette loi est la première loi moderne sur ce sujet, reconnaissant deux catégories de droits exclusifs : le droit moral et le droit patrimonial. Elle servira de tremplin aux différentes législations nationales et internationales, dont la Convention de Berne établie en 1886.

Cet ouvrage, sous-titré « anthologie historique », nous rappelle donc fort utilement que le droit d'auteur n'est pas avant tout affaire de juristes mais d'écrivains, et il nous livre une quinzaine de textes des plus prestigieux d'entre-eux, Beaumarchais bien sûr, mais aussi Rétif de la Bretonne, Balzac, Lamartine, Proudhon, Hugo...

Enfin un entretien avec Alain Berenboom, juriste international, spécialiste du droit d'auteur, permet de faire le point sur la situation actuelle face aux problèmes de la mondialisation et des nouvelles technologies de la communication

Françoise Danset

Protocole de rédaction

Cette revue s'adresse aux professionnels des bibliothèques de tous niveaux et de tous types d'établissements. Le style doit être clair, direct.

REMISE DES ARTICLES

Le délai indiqué aux auteurs ainsi que la taille de l'article doivent être impérativement respectés. Au-delà de la date indiquée, nous ne pouvons en garantir la parution dans le numéro prévu. Si le nombre de signes dépasse celui indiqué par la rédaction, celle-ci sera contrainte de couper dans le texte.

Tout article proposé à la rédaction doit impérativement être accompagné :

1. Des éléments de présentation de l'auteur : fonction, établissement (coordonnées complètes : adresse, tél. fax, mél), photo personnelle.

2. Du texte

- Sauf indication spécifique de la rédaction, les textes seront d'une longueur de **12 000 signes** (espaces compris) maximum. La frappe doit être faite au kilomètre, sans enrichissement, en corps 12 (Times New Roman).

Aucun élément du texte ne doit être saisi en majuscules.

- Les textes doivent être adressés à la rédaction sur **disquette ou par courrier électronique** (PC – Format Word ou excel pour les tableaux) à dominique@abf.asso.fr

- Les **tableaux, graphiques et schémas** doivent être finalisés afin de permettre, le cas

échéant, leur photogravure en l'état.

- Les notes**, signalées dans le texte, doivent être regroupées en fin d'article et numérotées de façon continue.

- Les références bibliographiques** doivent figurer en fin d'article et être signalées entre parenthèses dans le texte.

- Les sigles, abréviations et acronymes** seront développés.

3. D'éléments d'illustration (photos ou dessins).

Les photos ou dessins seront de préférence **envoyés par courrier postal sous forme papier ou diapo.**

Par courrier électronique, ils peuvent être transmis au **format JPEG** avec **une définition d'au moins 200 dpi**. Les photos doivent être libres de droits. Il doit être indiquée la mention de copyright et la légende proposée.

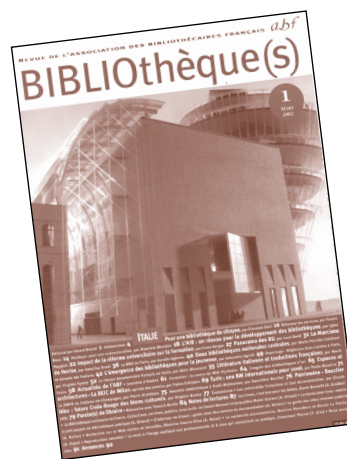
RELECTURE, CORRECTIONS

Les articles sont soumis au Comité de rédaction qui valide le sommaire. Concernant le contenu et le style, la rédaction se réserve le droit de faire des coupures ou des modifications. Les textes sont ensuite relus par une correctrice professionnelle. Chaque auteur recevra 2 numéros de la revue. Les exemplaires supplémentaires seront à la charge de l'auteur.

DÉONTOLOGIE

Dans le cadre de notre code de déontologie professionnel, les auteurs s'engagent à ne pas faire paraître le même article dans 2 revues différentes.

Cette tribune est la vôtre, lieu d'échange et de communication autour de **BIBLIothèque(s)** et des bibliothèques. Vous pouvez faire parvenir à la rédaction vos remarques sur la revue en particulier ou la profession dans son ensemble, vos coups de cœur aussi. Ils seront publiés.



DE BONS ÉCHOS...

■ « Bravo pour la nouvelle formule de l'ABF : vraiment très bien ! »

■ « Je ne résiste pas au plaisir de vous dire combien j'apprécie la nouvelle présentation de *BIBLIothèque(s)*, tout autant, d'ailleurs, que la qualité et la diversité des articles et dossiers. »

■ « Bravo, joli travail ! La maquette est agréable, la revue facile à lire, c'est clair, net, propre et très professionnel. Toutes mes félicitations. »

■ « J'ai trouvé le nouveau journal très bien : contenu, titre, maquette, dès la première de couverture. Je le dis d'autant plus facilement que j'étais réservé sur les intentions de réforme sur ce point. »

■ « Bravo pour la nouvelle formule, tellement « graphique » et lisible. Nous sommes à deux doigts du fun. Bref c'est trop top ! »

... PARTICULIÈREMENT DES COLLÈGUES ITALIENS

■ « Pour la première fois, les bibliothécaires italiens ont un panorama de la situation bibliothéconomique de leur pays, cela manquait et l'ABF l'a réalisé. »

Antonella Agnoli

■ « J'ai reçu votre numéro sur l'Italie. Il est vraiment très bien. Au nom de tous mes collègues italiens, je remercie l'ABF de cette grande preuve d'amitié et de sympathie. »

Giovanni Galli

■ « Merci pour votre revue consacrée à l'Italie, vraiment riche et intéressante. Je suis vraiment heureuse d'avoir pu participer à cette initiative. »

Annalisa Bruni

■ « Nous sommes contents d'avoir contribué à ce numéro et espérons qu'il sera le pas vers de nouvelles actions communes. »

Igino Poggiali, président de l'association italienne des bibliothécaires.

Ces annonces sont publiées sous l'entière responsabilité de la collectivité émettrice.

DEMANDE D'EMPLOI

1 Professionnelle de 55 ans, ayant une licence d'espagnol, un CAFB option « jeunesse » et une expérience en bibliothèque avec une bonne connaissance du catalogage, recherche un poste à mi-temps (20 h) dans les départements 78 et 92, pour septembre 2002.

MARIE-FRANCE ROUER

Tél. : 01 39 50 94 70 et 06 74 60 85 15

OFFRES D'EMPLOI

2 Un poste de bibliothécaire titulaire est susceptible d'être vacant à la bibliothèque du Musée de l'homme à partir du 1^{er} septembre 2002.

Profil :

- administration du SIGB (horizon de Epixtech) ; formation aux modules ; statistiques,
- administration du site web,
- projet de mise en ligne de périodiques électroniques,
- gestion du parc informatique en liaison avec le centre informatique,
- service public.

✓ **Contact :** Catherine Breux-Delmas.

Tél. : 01 44 05 72 02 cdelmas@mnhn.fr

3 La fondation LÉONIE CHAPTAL à Sarcelles (95) recherche un(e) aide-documentaliste formé(e) ou en formation, à mi-temps, pour une période de quatre mois.

Ce centre est spécialisé dans le domaine de la formation paramédicale (infirmières, aides-soignantes et formation continue). L'intérêt du candidat pour ce domaine est souhaité.

✓ **Contact :** Sylvia Lequenne (lundi, mardi après-midi, vendredi).

Tél. : 01 39 90 58 45

4 La bibliothèque municipale de Villeneuve St-Georges (Val-de-Marne) recherche pour les mois de juillet et août des étudiants « métiers du livre » pour saisie informatique.

✓ Renseignements et envoi de candidature :

Patricia Azérad
Bibliothèque René Fallet
Val St-Georges, allée Mozart
Villeneuve St-Georges
Tél. : 01 43 82 41 26

5 Le Conseil général de l'Essonne recrute par voie statutaire pour la bibliothèque départementale un assistant ou assistant qualifié de conservation (H/F) en secteur audiovisuel.

Missions :

au sein d'une équipe de 32 personnes réparties entre la BDE d'Évry et la médiathèque de La Ferté-Alais, vous serez chargé, sous la responsabilité des bibliothécaires :

- du suivi et de l'accroissement des collections de documents sonores et de vidéogrammes,
- de l'organisation et du suivi des programmes d'animation dans ces domaines.

Vous participerez :

- à l'accueil du public à la médiathèque de la Ferté-Alais,
- au catalogage et à l'indexation des documents sonores et des vidéogrammes,
- à la formation à destination du personnel des bibliothèques du réseau.

Profil :

- vous possédez un DUT métiers du livre ou le CAFB et vous avez des connaissances en musique et en cinéma.
- Motivé, dynamique, vous avez le sens du contact, du goût pour l'animation ; vous appréciez le travail en équipe et les actions en partenariat.
- Vous maîtrisez et utilisez l'outil informatique, logiciel de gestion de bibliothèque (ALOES), les nouvelles technologies. Vous avez le permis de conduire.

✓ **Merci d'adresser votre candidature** (lettre de motivation, C.V.)

- par courrier à la bibliothèque départementale, 4 avenue de la Liberté - 91000 Évry
- par fax, au 01 69 91 21 73
- par mél, bde.dir@cg91.fr

■ Les annonces de demandes d'emploi sont gratuites pour les adhérents de l'ABF.

■ Pour les offres, consulter ABIS :

Tél. : 01 40 22 63 11

Fax : 01 55 33 10 31

abis@abf.asso.fr